ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'ANALYSE DU COMPORTEMENT LEXICAL DES ACTEURS COMME AIDE À LA DÉCISION : LE CAS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DE 2003 SUR LE PROTOCOLE DE KYOTO

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

PAR JEAN-ROCH CÔTÉ

[QUEBEC]

AOÛT 2005

TABLE DES MATIÈRES

LISTE D	ES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX		
REMERCIEMENTS		
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES v		
RÉSUMI	É	X
ABSTRA	ACT	X
	UCTION	
PREMIÈ	RE PARTIE : PHASE CONCEPTUELLE	7
	RE I – PROBLÉMATIQUE	
CHAPIT	RE II – CONDITIONS D'ÉNONCIATION	11
2.1	Commissions parlementaires et administration publique	11
2.1.1	Le cas de la Commission des Transports et de l'Environnement	14
2.2	Écopolitique et gestion environnementale	15
2.2.1	Procédure et sens	
CHAPIT	RE III – LE CORPUS COMME OBJET D'ÉTUDE	
3.1	Descriptif	22
3.1.1	Matériau	22
3.1.2	Avantages d'un contenu constitué comme source de données	
CHAPIT	RE IV – CADRE THÉORIQUE	25
4.1	Économie et écologie : une dichotomie heuristique signifiante	25
4.1.1	Homo oeconomicus et économie dominante	26
4.1.2	Écologie	29
4.1.3	Axe historique	29
4.1.4	Axe politique	30
4.1.5	Le débat économie-écologie	32
4.1.6	Le cas particulier des gaz à effet de serre	35
4.1.7	Résolution	36
4.1.8	Objectif de la bipolarité	39
4.2	Idéologie et discours	41
4.2.1	Idéologies et construction sociale	41
4.2.2	Le discours : Un monde « commun intersubjectif »	46
4.2.3	Discours, construction sociale et question environnementale	50

	ÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE, OPÉRATIONNALISATION ET	
ANALYSE		
	TRE V – ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE	
5.1	Analyse de discours	
5.2	Lexicologie	
5.2.1	Terminologie	58
5.2.2	Limites	59
5.2.3	Lexicométrie	60
5.2.4	Traitement pré-analytique du corpus	61
5.2.5	Caractéristique lexicale	63
CHAPIT	TRE VI – OPÉRATIONALISATION	64
6.1	Catégorisation	64
6.2	Constitution des « dictionnaires »	66
6.3	Objectivité	71
СНАРІТ	TRE VII – ANALYSE ET INTERPRÉTATION	78
7.1	Baldwin, fréquences lexicales et comportement	78
7.1.1	Sloganisation	
7.2	Ordonnancement des données	81
7.2.1	Typologie des mémoires	83
7.3	Sens manifeste	
7.4	Interprétation	92
7.5	Une lecture des interrelations internes	. 102
7.6	Perspective externe : une lecture élargie	. 106
CONCL	USION	
ANNEX	E A – DOCUMENTS SUR L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUV	/RE
	OTOCOLE DE KYOTO AU QUÉBEC	
ANNEX	E B – UNITÉS ADMINISTRATIVES RESPONSABLES DE	
L'ÉLAB	ORATION DES MESURES VISANT À RÉDUIRE LES GAZ À EFFE	Т
	RE AU QUÉBEC	
	E C – ORGANIGRAMME DU MENV	
	E D – ORGANIGRAMME DU MDDEP	
BIBLIOGRAPHIE		
SITES I	NTERNET	. 134

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
4.1	Relations entre réel social, représentations, actes de langage et idéologies	46
5.1	Syncrétisme et distinctions méthodologiques en analyse de discours	55
7.1	Positionnements des politiciens « A » et « B » par mots-clés utilisés .	82
7.2	Nuages de points des coefficients « économie » (y) et « écologie » (x) par mémoire et par catégorie de mémoires	
7.3	Coefficients des vocables par univers lexical et par catégorie de mémoires	101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
4.1	Exemples de couples notionnels d'opposition inspirés de la dichotom	ie
	économie-écologie	39
6.1	Glossaire de l'univers lexical de l'économie selon le REFPK	69
6.2	Glossaire de l'univers lexical de l'écologie selon le REFPK	70
6.3	Proportionnalité et concordance des tris lexicaux	72
6.4	Résultats de lexicométrie	75
7.1	Typologie des mémoires	85
7.2	Coefficients des univers lexicaux par catégorie de mémoires	95

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance envers son directeur de recherche, M. Jean Turgeon. Grâce à ses judicieux conseils, ce travail a pu s'effectuer de façon méthodique et harmonieuse. Des remerciements vont également au programme d'aide à la recherche de l'ÉNAP et à la fondation de l'Université du Québec pour leur soutien financier.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

D'ordre général

AAD Analyse automatique du discours **BAPE** Bureau d'audiences publiques en environnement CCNUCC Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique CH^4 Méthane CICC Comité interministériel sur le changement climatique CTE Commission des transports et de l'environnement CO^2 Dioxyde de carbone Global Environmental Monitoring System **GEMS** Gaz à effet de serre **GES GEF** Grands émetteurs finaux Grands émetteurs industriels GEI **GESAMP** Groupe d'experts chargés d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers **GIEC** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat Hydrofluorocarbure HFC MD Mémoire déposé Ministère de l'Environnement **MENV** MDCTE Corpus des mémoires déposés devant la Commission des Transports et de l'Environnement N^2O Oxyde nitreux **ONG** Organisation non gouvernemental **ONGE** Organisation non gouvernementale en environnement Organisation des Nations unies ONU PFC Hydrocarbure perfluoré PNUE Programme des Nations unis sur l'environnement PK Protocole de Kyoto Système d'analyse de texte par ordinateur **SATO** SF^6 Hexafluorure de soufre

Acteurs ayant déposé des mémoires devant la CTE

AAC	Association de l'Aluminium du Canada
ACC	Association canadienne du Ciment
ACQ	Association du camionnage du Québec
AIEQ	Association de l'industrie électrique du Québec
AMT	Agence métropolitaine de transport
AQLPA	Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
AQME	Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie
ATUQ	Association du Transport urbain du Québec

AW Alain Webster, Université de Sherbrooke

BM Bourse de Montréal CA Communauto, inc.

CESCB Comité de l'environnement du Syndicat des cols bleus de Montréal CEVEQ Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec

CH Centre Hélios

CICC Comité interministériel sur le changement climatique

CIFQ Conseil de l'Industrie forestière du Québec
CPEQ Centre patronal de l'environnement du Québec
CREE Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
CREM Conseil régional de l'environnement de Montréal
CRUTEC Comité régional des usagers du transport en commun

CSN Confédération des syndicats nationaux

CTE Commission des transports et de l'environnement

CV Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en Éco-conseil, Université

du Québec à Chicoutimi

DRSPMC Direction régionale de la santé publique de Montréal-Centre

ENJEU Environnement Jeunesse

EQT Équiterre

ESD Énergie solaire et domestique

EUQAM Étudiants candidats à la maîtrise en environnement de l'UQAM

FCCQ Fédération des Chambres de commerce du Québec

FEE Fonds en efficacité énergétique FMC Fédération maritime du Canada

GB Georges Beaudoin, géologue, Université Laval

GM Gaz métropolitain GP Greenpeace

GRAME Groupe de recherche en macroécologie

HQ Hydro-Québec

ICMQ Institut de la Chaux marchande du Québec ICPP Institut canadien des produits pétroliers

MB Jocelyn Millette et Jean Baribeault, ingénieurs.

MEO Manufacturiers exportateurs du Québec

MY Michel Yergeau, avocat OTD Option transport durable

RGMRM Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

RH Robert Henri, citoyen

RNCREO Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

du Québec

RRSSS Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et

du Centre du Québec

SODES Société de développement économique du St-Laurent SPSIREQ Syndicat des professionnels des scientifiques de l'IREQ

STM	Société de transport de Montréal
T2000	Transport 2000
UMQ	Union des municipalités du Québec
VEV	Vivre en Ville
VM	Ville de Montréal
VQ	Vélo Québec
YD	Yves Deshaies urbaniste

RÉSUMÉ

Les mémoires déposés par la population en février 2003 dans le cadre d'une consultation publique de la Commission des Transports et de l'Environnement (CTE) sur la réduction des gaz à effet de serre en vertu du Protocole de Kyoto comportent un sens latent sur le positionnement idéologique de leurs auteurs à l'égard de deux ensembles de valeurs que sont l'économie et l'écologie. Dans le but de mettre à jour ce sens latent, une analyse discursive portant sur des évaluations lexicologiques des textes a été effectuée. Des statistiques sur les vocabulaires employés ont révélé que les intervenants devant la CTE sont ambivalents quant à choisir entre un environnement sain et une économie prospère. Cette recherche ouvre donc la voie au développement d'un outil de prise de décision en matière d'administration publique fondé sur une meilleure compréhension de la réceptivité de la population qui, exprimée dans les textes qu'elle produit, traversent le discours social.

<u>Mots-clés</u>: Aide à la prise de décision; Protocole de Kyoto; consultation publique; comportement; analyse de discours; économie; écologie; idéologies.

ABSTRACT

Statements submitted by the population to the Commission des Transports et de l'Environnement in February 2003 on the reduction of the green house gases in accordance to the Kyoto Protocol hold a latent meaning on the ideological stands of their authors regarding two sets of values that are economy and ecology. In order to bring to light that hidden meaning, a discourse analysis has been conducted based on some lexicological measurements. Statistics on the words used revealed that stakeholders during the CTE are ambivalent when comes to choose in between a healthy environment and a prosperous economy. This research can thus be seen as a breakthrough towards developing a decision making tool based on a better understanding of the reptivity of the population that pervades the social discourse.

<u>Key words</u>: Decision making tool; Kyoto Protocol; public hearing; behavior; discourse analysis; economy; ecology; ideologies.

INTRODUCTION

Le discours social est un processus dialogique où s'échangent les opinions, où se construisent les grandes tendances. Pour mener à bien leur tâche, les dirigeants gouvernementaux et les administrateurs publics se voient appelés à tenir compte des orientations que prennent ces tendances. Ils ont à leur disposition plusieurs moyens pour les identifier et les comprendre. L'analyse des faits de langage et des textes où se manifeste ce discours social en est un. Des positionnements vis-à-vis certains schèmes de valeurs peuvent en effet être déduits des documents que la population produit et porte à la connaissance des décideurs. Ces documents comporteraient donc des signes d'idéologisation, autrement dit des indices sur la façon dont les adhésions à certaines valeurs émergent, sont légitimées et prennent place dans l'espace public.

Les décideurs et les administrateurs responsables de la gestion environnementale ont tout avantage à prendre connaissance de ce que les populations concernées favorisent comme modes d'intervention. Pour ce faire, sondages d'opinions, études de marché, forums, référendums, commissions d'enquête et parlementaires font déjà partie de leur

boîte à outils¹. Parmi ces derniers, le processus de la consultation sous forme d'audiences publiques est de plus en plus courant, notamment lorsque vient le moment d'élaborer des politiques importantes, que ce soit lors de leur formulation ou au moment de décider des programmes par lesquels elles seront mises en œuvre².

Cependant, il y a tout lieu de se demander si les décideurs et les administrateurs publics accordent à ces consultations l'importance qu'elles méritent ou si, comme certains l'avancent, le procédé ne serait pas tout simplement un exercice coûteux de relations publiques sans portée véritable sur la gouvernance étatique, de la « frime » avancent même certains³. Or, la recherche, à l'exception de quelques travaux sur les procédures comme tel, ou d'autres portant justement sur la gestion environnementale, a fait très peu de cas jusqu'à maintenant de ce mécanisme démocratique, pourtant signifiant, ne serait-ce que du fait de la légitimation qui le caractérise. Sous l'aspect strictement technique, les solutions proposées devant les commissions parlementaires relèvent le plus souvent d'une expertise et d'un professionnalisme de haut niveau. D'autre part, préparées et formulées à l'interface de la planification stratégique gouvernementale et de ses points d'application, elles témoignent des valeurs qui animent bon nombre de groupes de citoyens interpellés. Soit. Il n'en demeure pas moins que les intervenants défendant des intérêts divers, distincts de l'appareil gouvernemental, sont souvent les premiers concernés par les politiques publiques et les mieux placés pour conseiller le gouvernement sur ce qu'ils veulent vraiment. Il serait donc tout indiqué de leur prêter une attention spéciale et de considérer leurs points de vue comme des déterminants incontournables des décisions à prendre.

¹ Vœux pieux ou réalité, il s'effectuerait en clair, de l'entreprise privée aux organisations publiques, une débureaucratisation ou une mutation du mode traditionnel de « gouvernement » (verticalité et autorité) au mode contemporain de « gouvernance » (horizontalité et consultation). K. KERNAGHAN et al, *L'administration publique de l'avenir*, Toronto, IAPC, 2001, p. 202-209.

² « La consultation est un processus interactif et itératif qui permet de solliciter les suggestions des citoyens, de prendre sérieusement en considération leurs idées et de favoriser leur engagement dans le processus décisionnel portant sur le développement d'une vision, l'élaboration des politiques, la résolution des problèmes ainsi que la conception et la prestation des programmes gouvernementaux. » Canada, ministère de l'Environnement, Équipe de transition du Comité directeur sur la consultation et les partenariats, Consultations and Partnerships : Working Together with Canadians, Ottawa, 1992, p. i.

³ R. LAFOREST, « La consultation publique et les formes d'action collective », *Politique et sociétés*, vol. 19, no 1, 2000, p. 27-47.

Inscrite donc à l'agenda politique, la gestion environnementale repose entre autres sur le constat suivant. En substance, la théorie a mis en évidence une situation conflictuelle entre deux tendances qui ont cours actuellement au sein des sociétés industrielles avancées. D'un côté, forte d'une tradition qui remonte au début de la révolution industrielle, une économie de croissance semble s'imposer de plus en plus comme seul mode de développement possible. De l'autre, en émergence depuis les années 1960 en réaction aux impacts d'une telle croissance sur l'environnement naturel, une pensée écologique propose une responsabilisation plus grande. Interpellé, l'État se voit forcé d'agir et d'arbitrer l'affrontement de ces deux tendances que certains considèrent comme un des plus cruciaux du XXIe siècle.

Inspirée de l'analyse discursive, notre recherche a mis en évidence le sens latent d'un corpus portant sur la question de plus en plus houleuse du changement climatique. Au-delà de la scientificité et de la technicité des argumentaires, le débat est en réalité traversé par les deux courants ci-haut mentionnés de l'économie et de l'écologie. Leurs rapports conflictuels ont d'ailleurs déjà été amplement commentés. De même qu'ils soustendent les textes dans leur dimension sémantique, les deux idéologies parcourraient dans ses couches profondes l'ensemble du discours social.

Au terme de notre enquête nous avons donc été plus en mesure de répondre à la question de savoir si, au-delà de la surface du discours, les Québécois sont réellement prêts à faire les efforts nécessaires afin de limiter les impacts d'une croissance économique, dont ils bénéficient incontestablement des avantages, sur un environnement qui, aux yeux de certains experts, présente tous les signes de dégénérescence. La démarche que nous avons menée ainsi que les conclusions auxquelles nous sommes parvenus constituent un jalon important dans le développement d'un outil à l'usage des décideurs responsables de la question environnementale.

Nous avons donc concentré nos investigations sur un ensemble restreint de documents portant sur l'élaboration au Québec d'une politique environnementale visant la mise en place de programmes aux finalités préalablement précisées à des niveaux supérieurs de décision, soit l'Organisation des Nations Unies et le gouvernement canadien. En effet, la Commission des transports et de l'environnement (CTE) a été

investie par l'Assemblée en décembre 2002 de la responsabilité de consulter la population, avant l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, sur une série de programmes permettant au Québec d'atteindre les objectifs visés en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre⁴. La Commission a donc procédé à un appel d'avis général. Les mémoires déposés en février 2003 par les intervenants qui se voyaient interpellés par la question constituent un corpus de textes qui se prête favorablement à l'analyse. Nous avons très vite constaté dans la phase préparatoire du projet de recherche, qu'au-delà de la faisabilité technique de l'atteinte des objectifs du protocole telle que perçue à la lecture cursive des documents, ces derniers étaient parcourus par des rapports conflictuels entre l'économisme et l'écologisme. Il nous est donc apparu pertinent de procéder à une analyse approfondie à l'effet de mieux cerner ces rapports, une compréhension dont les gestionnaires de l'environnement pourraient éventuellement tirer avantage. Le présent travail rend compte des démarches exploratoires entreprises pour y parvenir.

Dans la première partie sont présentées la problématique de la recherche et la phase conceptuelle. La problématique est axée sur le développement d'un mode particulier de lecture des documents pouvant éventuellement servir d'antenne aux membres des commissions parlementaires et les gestionnaires de toutes les unités administratives concernées qui, sous leur gouverne, élaborent et mettent en œuvre les programmes gouvernementaux. Est d'emblée décrit, ce que les analystes de discours appellent le contexte d'énonciation, c'est-à-dire les structures et les mécanismes politicoadministratifs qui encadrent la prise de décision de nos dirigeants qui sont responsables de la gestion environnementale et le contexte écopolitique où la mise en œuvre du Protocole de Kyoto par le Québec s'inscrit. Nous procédons ensuite à l'établissement et à la description du corpus étudié, soit les mémoires déposés (MDs) devant la CTE. Les supports matériels et numériques ainsi que les composantes textuelles sont décrits. Une attention particulière est apportée dans cette section aux auteurs des MDs et à leur pouvoir de représentativité. Le fait qu'ils parlent au nom d'un très grand nombre de citoyens, accentue la validité de l'échantillonnage qu'ils constituent au sein de la société québécoise.

⁴ Pour un aperçu des événements entourant le Protocole de Kyoto, voir Annexe I.

À des fins heuristiques, nous faisons appel à quatre concepts-clés, soit l'économie, l'écologie, l'idéologie et le discours. En ce qui concerne les deux premiers, nous établissons qu'ils polarisent jusqu'à un certain point les forces à l'œuvre au sein des sociétés et participent à leur transformation. Ces concepts sont définis, non seulement comme champs d'activités humaines mais surtout comme pôles d'attraction autour desquels se noyautent politiquement les individus et les groupes d'individus. C'est en vertu d'un processus d'idéologisation, troisième concept, que ces noyautages s'effectuent. Enfin, quatrième concept, des signes de cette idéologisation s'observent dans le discours, ensemble des mouvements dialogiques entre les acteurs au sein des groupes.

La seconde partie constitue le compte rendu proprement dit de notre recherche. L'approche de l'analyse discursive, plus particulièrement la lexicologie, est présentée comme méthode d'investigation appropriée à la problématique. Des statistiques donnent la mesure du vocabulaire des textes du corpus, en particulier de la fréquence des vocables. Elles sont établies en fonction de catégories lexicales prédéterminées. Des outils informatiques ont facilité les opérations. Nous faisons état des obstacles encourus et des solutions apportées lors de la catégorisation. Les résultats des lexicométries effectuées hors contexte, c'est-à-dire pour la simple valeur relative du nombre des vocables, s'expriment sous forme de coefficients de fréquence. Ces derniers sont finalement interprétés comme comportant un potentiel d'inférence aux motivations idéologiques des auteurs. Deux interprétations sont enfin proposées. Une analyse interne donne un compte rendu des interrelations entre les auteurs des mémoires, ainsi que du rapport entre d'une part l'usage qu'ils font d'un certain type de vocabulaire, et d'autre part avec l'usage observé pour la totalité du corpus. Sur un autre registre, une analyse externe situe l'ensemble de ces interrelations dans le contexte général, c'est-à-dire en fonction de la question environnementale, d'abord selon la dimension locale, ensuite selon la dimension élargie du contexte mondial.

Les données obtenues nous autorisent à conclure à un positionnement des intervenants face aux deux ensembles de valeurs que sont l'économie et l'écologie. Par certains aspects, les coefficients, ces indices sur le sens latent des textes, sont concordants à leur sens manifeste, mais par d'autres ils s'en éloignent. Ce positionnement permet une

estimation relativement fidèle des idéologies qui motivent les choix des acteurs et donc une quantification pouvant servir de base aux décisions de nos dirigeants en matière de réduction de gaz à effet de serre.

Cette recherche porte ainsi sur un échantillonnage relativement signifiant du discours produit par la population québécoise. Elle ne représente cependant qu'un premier pas vers des analyses plus poussées ayant comme objet le décryptage des forces politiques et idéologiques qui parcourent une bonne partie de la population. Elle est un jalon sur la voie du développement d'un dispositif permettant de mieux décoder et de mieux comprendre, au vu de leurs comportements, les auteurs des mémoires eu égard aux enjeux sociopolitiques qui les concernent. C'est précisément cette compréhension qui trouve sa place dans la boîte à outils des décideurs et administrateurs gouvernementaux responsables de l'élaboration des politiques en général et de la gestion environnementale en particulier.

PREMIÈRE PARTIE

PHASE CONCEPTUELLE

Les choix qui président à l'élaboration d'une politique impliquent une prise en compte du plus grand nombre possible des facteurs qui la concernent, y compris le facteur de la recevabilité au sein de la population. Une analyse de discours qui vise à faire état de cette recevabilité doit pour sa part faire appel à des supports théoriques et conceptuels appropriés. Dans cette première partie, seront donc abordés les thèmes suivants :

- 1) La problématique entourant le développement d'un outil analytique de prise de décision pour les administrateurs publics est formulée.
- 2) Les conditions où sont produits les faits langagiers analysés sont esquissées. Ces conjonctures concernent d'une part la procédure de la consultation publique au sein des appareils d'État, et d'autre part la question particulière de la gestion environnementale.
- 3) L'objet même de l'étude, c'est-à-dire le corpus des mémoires sur le Protocole de Kyoto comme source de données primaires est décrit.
- 4) Enfin un cadre théorique définit les concepts-clés employés, soit : l'économie, l'écologie, l'idéologie et le discours.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Notre régime politique s'est doté au fil du temps d'institutions et de mécanismes propres à encadrer et faciliter la tâche de nos dirigeants et de nos décideurs, tant au moment de faire les lois et les règlements qu'à celui d'en administrer l'application, tout en ne sacrifiant pas aux principes démocratiques sur lesquels il est fondé. Parmi ces mécanismes, la consultation publique constitue un des moyens de plus en plus utilisés par diverses instances. En théorie, l'exercice permet notamment des échanges constructifs où les élus de l'Assemblée, travaillant en commission parlementaire, informent la population sur les intentions du gouvernement et où cette dernière peut émettre ses opinions sur les lois, les règlements, les politiques ou les programmes en voie d'élaboration.

Par ailleurs, les gouvernements sont confrontés à des systèmes sociaux et organisationnels de plus en plus complexes. Conséquemment, les organisations publiques inscrites dans une mouvance que l'on dit post-bureaucratique doivent faire appel à des outils de gestion de plus en plus performants. Dans l'esprit du new public management, ces outils, au diapason des réalités socio-économiques, doivent répondre aux préoccupations et aux besoins des citoyens, considérés de plus en plus comme des clients. Les consultations publiques sont ainsi l'occasion pour les décideurs, dans le cours de la production des politiques et des programmes, de mieux cadrer et saisir ces préoccupations, autrement dit, de mesurer le degré de recevabilité des choix qu'ils préconisent.

Des interrogations dès lors surgissent. Y aurait-il lieu de tenir compte du plus grand nombre possible d'informations transmises par la population lors de ces consultations dans le but d'accroître l'harmonisation de l'action gestionnaire et administrative aux réalités sociales? Ces informations nous permettraient-elles par

exemple de mieux comprendre la position relative des différents acteurs – individuels ou collectifs – lors de ces exercices? Ou encore : offriraient-elles des indices sur les tendances lourdes ou émergentes au sein des collectivités concernées par les politiques que les décideurs doivent élaborer ou mettre en œuvre?

Lors des sessions en commission parlementaire, les interprétations faites des mémoires déposés portent surtout sur leur contenu informatif, c'est-à-dire sur leur sens manifeste. Mais n'y aurait-il pas lieu d'aborder autrement ces documents? Ne pourrait-on pas faire apparaître un autre sens, mais non moins porteur d'informations pertinentes sur la réalité sociopolitique de notre époque, cette réalité dont on dit qu'elle constitue l'essentiel de « l'environnement » externe de la gouvernance⁵?

Pour faire ressortir cette dimension cachée des documents déposés par les intervenants, nous sommes d'avis que le développement d'un modèle de décodage fondé sur l'analyse discursive et sur les dernières avancées dans le traitement informatique des langues naturelles est une voie à explorer. Il nous a paru judicieux d'emprunter cette avenue de recherche, c'est-à-dire de tester l'applicabilité d'une analyse de discours à ces corpus dont on a jusqu'à maintenant peu examiné les données cachées qu'ils contiennent. Cette exploration se veut donc une étape préliminaire au développement d'un outil facilitant la détection d'indices d'idéologies émergentes, inscrits en filigrane dans les mémoires déposés par les intervenants devant les commissions parlementaires à l'occasion des consultations publiques.

Partant donc de ces postulats qu'un niveau discursif latent existe dans la dimension infratextuelle des mémoires déposés par les intervenants devant la CTE en 2003, que ce niveau latent est porteur d'indices sur certains comportements, eux-mêmes signes observables d'attitudes de la part des auteurs des mémoires, nous avons procédé à des quantifications et des répartitions d'usages lexicaux nous permettant de jeter les bases « d'un système de relations explicatives »⁶. Nous avons pu ainsi répondre à ces questions cruciales aux décideurs en gestion environnementale : Les associations et les groupes qui se sont exprimés sont-ils réellement en faveur de la réduction des gaz à effet de serre? Ou

⁵ K. HULT, « Environmental Perspectives on Public Institutions », in G. PETERS & J. PIERRE, éditeurs, *Handbook of Public Administration*, London, Sage, p. 149-159.

⁶ P. LECOMTE et B. DENNI, *Sociologie du politique*, Grenoble, PUG, 1990, « Le traitement des données », p. 33.

considèrent-ils comme plus importantes les implications économiques que des mesures de réduction d'émissions entraîneraient? Enfin, le corpus considéré dans son ensemble offre-t-il des indices mesurables sur la participation des Québécois à ce « virage au vert » que d'aucuns voient comme une idéologie nouvelle? La découpe en travers de la dimension lexicale des textes a permis, sinon de répondre entièrement à ces questions, du moins de tracer la voie à des investigations prometteuses pouvant aider les décideurs publics dans leur tâche.

CHAPITRE II

CONDITIONS D'ÉNONCIATION

Avant de procéder à l'analyse des textes, il importe de décrire les conditions dans lesquelles ils ont été produits : le contexte institutionnel des procédures d'élaboration des politiques environnementales et les liens qui unissent ce processus décisionnel aux unités administratives concernées, ainsi que la situation particulière pour le cas qui nous occupe de la mise en œuvre au Québec du Protocole de Kyoto. Ces conditions représentent le fondement de la compréhension des comportements de la population. Elles permettent également de prendre une juste mesure de la valeur de cette compréhension pour l'action des décideurs publics.

2.1 Commissions parlementaires et administration publique

Une mise au point d'abord s'impose. Des règles informelles, nous en sommes conscient, jouent un rôle non négligeable lors de l'élaboration des politiques publiques, comme en font état bon nombre d'observateurs⁷. Mais les limites des ressources imparties à cette recherche nous ont forcé à en restreindre la portée au cadre des règles formelles ou normatives qui régissent le fonctionnement de nos appareils tant politiques qu'administratifs. La proposition du développement d'un outil auquel elle a abouti est donc le fruit d'une démarche effectuée dans la bonne foi en nos institutions d'État de droit.

⁷ Voir F. BAILEY, *Les règles du jeu politique*, Presses universitaires de France, Paris, 1971. Sur les règles officielles entourant le processus des consultations publiques dans le cadre des Commissions parlementaires voir le site: http://www.assnat.qc.ca/fra/Publications/participation/consulta.html. Karine PRÉMONT pour sa par fait remarquer les lacunes des procédures http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ftp/KarinePr-2.pdf Sur les principes et enjeux de la participation citoyenne aux consultations publiques voir également STANBURY et FULTON, op. cit., 1987.

Penchons-nous maintenant sur le rôle des consultations publiques et plus particulièrement celles qui sont menées par les commissions parlementaires. Processus s'inscrivant dans la démocratie participative⁸, la consultation publique favorise en effet l'expression de la population dans la tradition des commissions parlementaires au Canada. Toutefois, bien qu'au Québec la tradition des commissions parlementaires remonte aux premiers comités spéciaux créés dès 1793 pour aider la Chambre d'assemblée du Bas Canada, ce n'est qu'entre 1965 et 1972 que les commissions parlementaires ouvrent la porte à la consultation populaire. La commission parlementaire est devenue peu à peu un lieu privilégié de la participation populaire. La première caractéristique d'une commission parlementaire est « d'avoir été créée par l'Assemblée nationale elle-même. Sa seconde caractéristique est d'être composée exclusivement de députés de l'Assemblée nationale. Dès lors, les commissions sont de même nature que l'Assemblée en ce sens que, comme elle, elles appartiennent en toute exclusivité à ce que l'on appelle le pouvoir législatif, par opposition aux pouvoirs exécutif et judiciaire 10. » Mais depuis les modifications apportées au Règlement de 1973 jusqu'à une réforme en profondeur en 1984, les députés siégeant en commissions parlementaires jouissent d'une plus grande autonomie, une plus grande capacité d'initiative et un plus grand contrôle de l'exécutif et de l'administration publique. « À l'origine, les commissions n'étaient qu'un simple mode de fonctionnement que les députés s'étaient donné pour faciliter le travail parlementaire. Depuis, la pratique relativement récente des consultations publiques, en donnant aux citoyens l'accès à la tribune parlementaire par le moyen des commissions, a

_

¹⁰ Secrétariat des commissions, 1993, op. cit., p. 7.

⁸ Un élargissement de la participation citoyenne ainsi qu'une redéfinition des sphères publique et privée répondraient donc à une nécessité généralisée en Occident. A. BEVORT, *Pour une démocratie participative*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002; C. SPANOU, *Citoyens et administration : Les enjeux de l'autonomie et du pluralisme*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques politiques, 2003. La participation aux discussions qui ont lieu dans l'espace public-politique est non seulement désirée par le citoyen, elle est même souhaitée par la classe politique qui voudrait s'en inspirer. Des procédures sont dès lors institutionnalisées pour permettre la participation de la population aux décisions politiques, ne serait-ce que sur une base consultative (STANBURY et FULTON, op. cit.,1987). La consultations publique est une de ces procédures.

⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Commissions des Transports et de l'Environnement : guide des membres, Secrétariat des commissions, mai 2003, p. 9.

transformé celles-ci en un forum public¹¹. » À Québec, il y a onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf sectorielles, formées de dix députés chacune nommés selon la proportion des partis présents à l'Assemblée¹².

Sous l'angle des différentes responsabilités qu'ont acquises les commissions au fil du temps, leurs structures et les structures de l'appareil administratif au sein des ministères, semblent au premier abord ne devoir pas se croiser, faisant en sorte que les recommandations de la population n'auraient en réalité que très peu d'impact sur la mise en application effective des politiques et des programmes dans les diverses directions concernées. Problème communicationnel ou manque d'outil d'analyse?

La prise en compte par les unités administratives, autant que par le législatif et l'exécutif, des avis soumis aux Commissions parlementaires par la population ne ferait pourtant que renforcer le caractère démocratique du processus. L'avantage à tenir compte de ces avis, tant pour l'exécutif que pour l'administratif, consiste en ce que les programmes ont plus de chance d'être menés à terme de façon harmonieuse lorsque les populations concernées sont consultées dès les premières étapes de formulation des politiques, c'est-à-dire en amont du processus¹³. Le sentiment d'avoir participé dès le départ à l'élaboration des politiques fait en sorte que ces dernières sont reçues avec moins de résistance par les populations touchées et de répondre adéquatement à leurs besoins et leurs préoccupations¹⁴. Mais il n'y a pas que cette seule « perception populaire » à avoir

¹³ "It is widely argued that in a democracy the actions of governments ought to be based on the consent of the governed and be responsive to the popular will." W.T. STANBURY et J. FULTON, op. cit., p. 1. « L'histoire récente [en matière de politiques environnementales] nous apprend que lorsque les principaux intéressés sont systématiquement écartés du processus décisionnel, ils s'opposent farouchement à toute décision susceptible d'altérer le statu quo. » Yves CORRIVEAU, Les audiences publiques : Un outil de planification dans une société démocratique, Montréal, Colloque de l' IAPC, 1990, p. 5.

¹¹ Id. p. 3. « L'un de moyens dont dispose une commission pour réaliser certains aspects des mandats qui lui sont confiés est la consultation publique. » Id. p. 21.

¹² Id. p. 13-16.

Ainsi que l'affirmait l'Agence canadienne d'évaluation environnementale éveillée à la nécessité de consulter par le phénomène « not in my backyard », [en faisant appel à l'opinion des citoyens], « les décisions finales peuvent mieux refléter les valeurs communautaires. Une participation efficace du public peut également favoriser une plus grande confiance et acceptation du public du processus d'évaluation environnementale et des décisions qui découlent de ce processus. GOUVERNEMENT DU CANADA (2001). Renforcer l'évaluation environnementale pour les Canadiens, Rapport du ministre de l'Environnement au Parlement canadien sur l'examen de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, Ottawa, Agence canadienne d'évaluation environnementale, p. 23. Ce pouvoir de renforcement et d'implication se vérifie dans toutes décisions gouvernementales.

un impact sur la réussite des politiques et des programmes. La prise en compte de cette recevabilité, anticipée par les décideurs au moment de faire des choix, l'est également.

Or, en matière d'environnement, à moins que les groupes appelés en commission parlementaire n'aient déjà siégé sur les comités responsables de l'élaboration des politiques et des programmes, il n'est pas certain que leurs recommandations présentées en commission parlementaire soient acheminées vers les unités administratives concernées¹⁵.

2.1.1 Le cas de la Commission des Transports et de l'Environnement

Nous avons dans la consultation de février 2003 devant la Commission des Transports et de l'Environnement un exemple d'audience publique dont l'objet n'était pas spécifiquement législatif¹⁶. En plus d'être l'occasion d'informer la population sur les préoccupations du gouvernement, elle visait aussi à donner aux décideurs et aux administrateurs, responsables de concevoir et de mettre en place les programmes appropriés, des données relatives aux possibilités stratégiques de réduction des gaz à effet de serre. Ces administrateurs consistaient bien entendu d'abord en ceux travaillant dans l'entourage du ministre de l'Environnement, plus particulièrement ceux du Bureau des changements climatiques (un bureau aujourd'hui sous la « Direction de l'air », chapeautée par la « Direction générale des politiques » qui, elle, répond en droite ligne à la sous-ministre)¹⁷. Mais d'autres unités administratives, attachées à divers ministères, organismes et services, étaient aussi concernées par les avis reçus de la population¹⁸. Le

¹⁵ La gouvernance environnementale est une branche de la gouvernance générale qui selon certains observateurs inclurait dans le processus de prise de décision divers « intervenants qui vont des électeurs aux élections et référendums, aux députés et représentants divers, en passant par les activistes politiques, les acheteurs et les vendeurs, les bénévoles et militants qui portent des causes devant les tribunaux, les divers participants aux processus politiques et économiques. » A. DORCEY et T. MCDANIELS, « L'implication des citoyens en environnement : attentes élevées et résultats incertains », in E. PARSON, (dir.), *Gérer l'environnement*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, op. cit. p. 252.

Au sens où l'entendent Stanbury et Fulton, juin 1987, et le document du Secrétariat de Commissions de 1993, p. 7. Nominalement, une Commission parlementaire est une extension de l'Assemblée nationale.
 Voir Annexe D : « Organigramme du MDDEP », p. 123.

¹⁸ Le travail s'effectue régulièrement en collaboration entre diverses entités administratives, comme c'est le cas à l'étape de l'approbation des évaluations environnementales, une des phases (Phase III) de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Sur cette procédure voir N. VIGNEAU, Étude sur la nature du phénomène de participation au BAPE, « Procédure d'évaluation et

cas de la CTE serait donc à cet égard exemplaire. Nous retrouvons d'ailleurs explicité dans le document de référence qu'elle a remis au public en préparation à la consultation ce principe de coopération et d'échange:

La tenue d'audiences générales par la Commission parlementaire des transports et de l'environnement constitue une occasion privilégiée pour l'ensemble de la population québécoise de se familiariser avec la problématique du réchauffement planétaire et de dégager un consensus sur les solutions permettant des réductions de GES au Québec. Par cette démarche, le gouvernement désire, notamment, sonder la population québécoise sur certains points¹⁹.

La procédure démocratique, ainsi légitimée, autorise d'autant plus la recherche à investiguer le discours qui sous-tend les documents où sont exprimés les avis de la population. Ce qui donne sa substance (son contenu) au discours dans le cas qui nous occupe, c'est un autre contexte, celui de l'écopolitique et du fonctionnement de la gestion environnementale au Canada et au Québec.

2.2 Écopolitique et gestion environnementale

Les solutions aux problèmes environnementaux relèvent irrévocablement des affaires publiques. Elles concernent tous les citoyens. Une approche décisionnelle « bottom-up », du terrain vers les décideurs, est donc appropriée, avant que ne soit enclenché des mesures « top-dowm » dans une optique de politiques et de réglementations²⁰. Comprendre les idéologies qui motivent les parties prenantes permet de prévoir si les mesures gouvernementales proposées sont au diapason d'un sentiment ou d'un consensus le plus large possible. Cela permet également de mieux informer les populations sur les enjeux et les solutions disponibles. Des façons de faire nouvelles sont attendues. Selon Hervé Kempf, « les responsables politiques et économiques réfléchissent

d'examen et des impacts sur l'environnement », 1992, p. 16-17. Pour une liste des unités et services impliqués dans la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec, voir Annexe B, p. 120.

MENV, Document de référence, Contexte, enjeux et orientations sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec (REFPK), 14 février 2003. Source: Site: http://www.menv.gouv.qc.ca/changements/kyoto/memoires/index.htm.

²⁰ C. VILLENEUVE et F. RICHARD, *Vivre les changements climatiques*, Québec, Multimondes, 2005, p. 212.

dans un cadre ancien, qui ne correspond plus à la nouvelle donne technologique et biosphérique²¹ ». Il y aurait tout lieu d'effectuer des ajustements à cet égard.

2.2.1 Procédure et sens

On ne peut cerner la totalité du sens des documents qui font l'objet de cette étude sans en décrire le contexte général de la question environnementale et de la gestion particulière qu'elle nécessite. « Entouré d'incertitudes et d'incessantes controverses scientifiques, la reconnaissance du problème d'environnement est un processus complexe de construction sociale où interfèrent intérêts économiques, industriels, politiques et médiatiques²² ». Une investigation des textes, ou des actes de langage que ces derniers contiennent²³, met donc en lumière un sens latent témoin de transformations des idéologies au sein des grands groupes et des sociétés. En ce début de XXIe siècle, les documents qui ont trait aux politiques environnementales comptent parmi les plus sensibles à ces changements. Les problèmes de pollution environnementale, de déplétion des ressources naturelles, de perte de la biodiversité ou de changements climatiques n'ont jamais été aussi présents dans les esprits, si ce n'est dans les faits²⁴. Un sentiment d'urgence anime la communauté scientifique aussi bien que le public en général. « Sujets de vifs débats politiques, élément crucial de la gestion publique, la protection de l'environnement est le nouveau sujet qui a pris le plus d'importance au cours des dernières décennies – au point d'occuper aujourd'hui le premier plan au Canada et dans

²¹ Hervé KEMPF, L'économie à l'épreuve de l'écologie, Paris, Hatier, 2^e édition, 1994, p. 75.

²² Frank-Dominique VIVIAN, *Économie et écologie*, Paris, La Découverte, 1994, p. 106.

²³ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (2001). Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement, Paris, Nathan-Université. Voir aussi J. L. AUSTIN, Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 1991, et John R. SEARLE, Les actes de langages : essai de philosophie du langage, Paris, Herman, 1972.

²⁴ Le dernier rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), intitulé *Rapport synthèse du Millénaire sur l'évaluation des écosystèmes* auquel ont participé plus de 1300 experts de 95 pays est des plus alarmants. À la fin d'une série d'exemples de détérioration de l'état de la biosphère, le rapport souligne que « le changement qui recèle le plus grand potentiel de perturbation de l'infrastructure terrestre est cette expérience chimique que les humains poursuivent dans leur atmosphère depuis un siècle et demi par l'émission inconsidérée de gaz à effet de serre. »

Site http://www.millenniumassessment.org/en/index.aspx, consulté le 30 mars, 2005.

le monde²⁵ ». Des politiques publiques conséquentes doivent donc être élaborées à tous les niveaux de gouvernement.

Au-delà de la préoccupation altruiste envers les écosystèmes eux-mêmes, la question environnementale touche sans doute le plus grand éventail de citoyens et d'acteurs. Affectant la totalité du territoire de l'État, les actions entreprises en environnement vont dans le sens du plus grand intérêt général qui puisse être, soit la préservation des conditions de la vie. La notion de bien public est d'ailleurs fondamentale lorsque vient le moment d'élaborer des politiques en matière d'environnement²⁶. La parabole de « la tragédie des communaux²⁷ » illustrant la contradiction logique où se trouvent les hommes dans leur désir de tirer des profits individuels de biens appartenant à tous est encore le principe sur lequel s'alignent les enjeux qui sont au cœur de nos discussions.

Un aperçu du contexte général fait voir l'ampleur et la complexité en matière de politiques environnementales. Il fait également apparaître les raisons de la nécessité de la participation de la population à des décisions qui la concernent directement.

La prise de conscience, selon maints observateurs, serait globale. Sur la scène internationale, des mécanismes de surveillance mettent constamment les populations au fait de la situation écologique que ce soit le Système mondial de surveillance continue de l'environnement (Global Environmental Monitoring System ou GEMS), le Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP) ou le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), rattachés au Programme des Nations unies sur l'environnement (PNUE). La participation des pays aux grandes rencontres de l'ONU sur l'environnement comme celle de Rio en 1992

²⁵ E.-A. PARSON, « Les tendances en environnement: un défi pour la gestion publique canadienne », in op. cit. p. 11.

La notion de bien public connaît de nombreuses variations. Elle se précise toutefois lorsqu'il est question d'environnement et surtout de problèmes de changements climatiques. « But if we think of public good as sort of on a spectrum from public to private, climate change is about as pure a public good as it can be, in the sense that it affects the entire globe for a very long time. It is a class of public good that raises very difficult problems". William NORDHAUS, "Global Public Goods", in *Debates on Issues of Our Common Future*, in Willhem Krull, Editor, Weileswist, Velbrück Wissenschaft, 2000, p. 144.

²⁷ Garrett HARDIN, « The tragedy of the commons », in *Science*, No 162, 1968, p. 1243-1248.. Voir également Philippe LE PRESTRE, *Écopolitique internationale*, Montréal, Guérin Universitaire, 1997, p. 21-41.

nécessite une préparation qui se répercute sur la scène nationale. Chaque État s'est doté d'organismes similaires remplissant des missions d'observatoire et de recherche ou coordonnant l'élaboration de programmes impliquant plusieurs acteurs ayant des intérêts divers pour ne pas dire divergents.

Outre les organismes d'État, les organisations non gouvernementales en environnement (ONGE), dont le travail de sensibilisation auprès des populations n'a pas été étranger aux changements d'attitude des pouvoirs publics, se comptent par milliers dans le monde et au Canada. Dans l'esprit des plus pessimistes, la planète semble être devenue un cas réclamant examens et thérapies²⁸. Des factions continuent pourtant de mettre en doute une relation de causalité entre les activités anthropiques et la détérioration des écosystèmes, entre les émanations de gaz carbonique et les changements climatiques²⁹.

Depuis la fin de la guerre froide, des politiques conséquentes sont donc élaborées au Canada à tous les niveaux de gouvernement à commencer par le fédéral. Elles se sont traduites par une adaptation institutionnelle locale aux nouveaux problèmes soulevés, ainsi que par une articulation des pouvoirs et fonctions des ministères, organismes et agences concernés en vue d'actions concertées. Des changements dans les modes de prise de décision ont exigé de plus en plus « la participation des parties prenantes telles que le secteur privé, la société civile et le Conseil canadien des ministères de l'environnement³⁰ ».

La préoccupation environnementale est sans doute celle qui concerne le plus grand éventail d'acteurs, sans compter les écosystèmes eux-mêmes. Touchant à la

²⁹ Selon Louis Fortier, directeur du projet Amundsen, 95% de la communauté scientifique mondiale reconnaît cette relation de causalité, alors que 5% la réfute, composée essentiellement de scientifiques à la solde des firmes multinationales pétrolières. Source : Émission *Les années-lumières*, Société Radio-Canada, 23 janvier 2005.

_

²⁸ « L'arrivée de l'hypothèse Gaia a signifié la naissance d'une nouvelle discipline scientifique, celle de la *géophysiologie*. Cette science propose d'adapter la démarche médicale à l'analyse environnementale et climatique. La terre devient alors la patiente de ce que [James Lavelock] appelle un « médecin planétaire », qui connaît l'ensemble du corps *gaien* et comprend ce qui se passe à sa surface en terme de santé terrestre » Devis TUIA « Un nouveau regard sur la planète Terre » http://www2.unil.ch/irregulier/04/04_16_17.pdf De J. LAVELOCK : *Gaia : Une médecine pour la planète*, Paris, Ed. Sang de Terre, 2001.

³⁰ E. DUFAULT et P. LE PRESTRE, «L'adaptation institutionnelle du Canada aux problèmes d'environnement à l'échelle du globe », Observatoire de l'écopolitique internationale, Institut des sciences de l'environnement, UQAM, http://www.er.uqam.ca/nobel/oei/. Consulté le 6 novembre 2004.

grandeur du territoire de l'État, et même au-delà de ses frontières dans bien des cas, les actions entreprises en environnement vont dans le sens du plus grand intérêt général qui puisse être, soit la préservation des conditions de la vie.

Dans le même esprit, le ministre de l'Environnement fédéral remettait au Parlement en 2001 un rapport de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dont un des objectifs spécifiait la nécessité d'une « participation significative du public³¹ ». Une initiative proposée sous le titre « Élargir les occasions de participation du public » vise à :

- 1) clarifier les occasions de participation du public;
- 2) élargir le rôle de la participation du public aux études approfondies;
- 3) réaffirmer l'aspect collaboration des examens par une commission³².

Au Québec, outre la constitution d'un ministère de l'Environnement³³, divers mécanismes gouvernementaux d'enquête, de contrôle, d'évaluation et de consultation ont été mis sur pied afin de répondre à ces nouvelles préoccupations. L'institutionnalisation de la gestion environnementale grâce à la formation de diverses instances comme le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), le Comité interministériel sur

³¹ GOUVERNEMENT DU CANADA, Renforcer l'évaluation environnementale pour les Canadiens : L'examen de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2001, p. 23.

³² Id. p. 26-27. Des études publiées la même année mettent toutefois un bémol à l'optimisme officiel du fédéral en montrant l'envers de la médaille. L'implication des citoyens (IC) n'irait pas de soi. « D'un côté, il est clair que les politiques sur la gestion de l'environnement et de la santé publique concernent directement les citoyens, les ressources et les valeurs publiques, et donc que les citoyens devraient avoir leur mot à dire. D'autre part, toutes les parties concernées s'accordent à dire que la gestion du risque est une affaire complexe, pleine de considérations techniques et de compromis difficiles, y compris sur le plan moral. » Anthony DORCEY et Timothy MACDANIELS, op. cit. p. 249.

³³ De responsabilité provinciale en vertu de la LC 1879 et LC 1982, mais contestée par le fédéral dans les cas de ressources communes transfrontalières, la protection de l'environnement a été successivement confiée à divers organismes et ministères tel que la Régie d'épuration des eaux (1960), ou diverses lois telles que la Loi du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche adoptée en 1963, ou la nomination d'un ministre responsable de la qualité de l'environnement en 1970, d'un directeur des Services de protection de l'environnement en 1972 et d'un ministre délégué responsable exclusivement de l'environnement en 1976. Ce n'est qu'en 1980 qu'est officiellement crée un Ministère de l'Environnement du Québec avec l'intégration de la Direction générale des eaux du ministère des Richesses naturelles et celle des réserves écologiques du ministère des Terres et Forêts. Sources : Gouvernement du Québec, Impacts du fédéralisme sur l'exercice des responsabilités du Québec dans le domaine de l'environnement et de la faune, 1996. p. 15-18. La reconnaissance institutionnalisée de la question environnementale se fait peu à peu, au gré de l'émergence dans les mentalités. La responsabilité de sa gestion en est encore diffuse entre plusieurs ministères et organismes, ce qui diminue d'autant les capacités d'action du ministère de l'Environnement. Un nouveau chapitre en matière d'environnement a été entamé en 2005 alors que le MENV a été renommé : « Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs », et en re-structurant les unités administratives. Voir organigrammes aux Annexes C et D.

le changement climatique (CICC), la Commission des transports et de l'environnement (CTE), le Comité interministériel sur le développement durable (CIDD) témoignent d'une prise de responsabilité de la part du gouvernement et d'un souci d'adaptation au changement de la part des administrateurs publics. Ils illustrent en outre la nécessité d'ouvrir le processus d'élaboration des politiques à une collaboration multi-sectorielle et à la participation du public au débat.

Maintenant que nous avons largement esquissé le contexte institutionnel et administratif de la participation de la population à la gestion environnementale au Québec et l'ensemble des enjeux écopolitiques liés à la mise en œuvre locale du Protocole de Kyoto, examinons plus en détail le corpus qui a été la source des données de nos analyses.

CHAPITRE III

LE CORPUS COMME OBJET D'ÉTUDE

Qu'est-ce d'abord qu'un corpus? En recherches linguistiques « un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage³⁴ ». Sous un autre angle, mais dans le même ordre d'idées, le mot *corpus* désigne dans les sciences humaines et sociales, « les données servant de base à la description et à l'analyse d'un phénomène. En ce sens, la question de la constitution du corpus est déterminante pour la recherche puisqu'il s'agit, à partir d'un ensemble clos et partiel de données, d'analyser un phénomène plus vaste que cet échantillon³⁵ ».

Le choix et la constitution d'un corpus sont centraux à notre démarche. Sa description matérielle fera d'emblée apparaître une conjonction entre un objet, un sens latent qui le parcourt, et l'approche qui a été privilégiée pour le mettre en lumière, c'est à dire une analyse de faits langagiers qui en sont des indices en autant qu'ils sont mis en relation avec la réalité sociale au sein de laquelle il est produit et qu'il contribue en retour à construire.

³⁴ John SINCLAIR, *Preliminary Recommandations on Corpus Typology*, rapport technique de l'Expert Advisory Group on Language Engineering Standards (EAGLE), Bruxelles, 1996.

³⁵ P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris Seuil, 2002, p. 148.

3.1 Descriptif

Les documents déposés devant les commissions parlementaires, représentent l'expression des différentes opinions que peuvent avoir les intervenants qui décident de s'exprimer sur un sujet d'ordre public donné. Mais ils forment également un tout, un ensemble, un corpus. En tant que tel, ils sont, à l'image de ceux qui le produisent, un système complexe, entité que l'on définit comme formée d'éléments dont chacun est en relations d'interdépendance avec tous les autres.

Un corpus comme celui des MDs offre l'occasion de percevoir des signes de cette complexité sociale en action. Dans le feu des interventions verbales, l'intersubjectivité des acteurs participe à la constitution du réel social comme système de représentation. Ce n'est pas parce que des corpus de documents constituent des systèmes complexes qu'ils intéressent la recherche, mais plutôt parce qu'ils sont une manifestation exceptionnellement circonscrite et féconde des points de vue des groupes et de la population. Ce système, en action dans l'espace politique, tend à se transformer pour ainsi dire sous les yeux du lecteur critique et de l'analyste. Plus précisément, il offre des indices qui nous permettent de comprendre d'une part les positionnements idéologiques des auteurs, et d'autre part la manière dont ils dialoguent, interagissent, s'interpellent, se répondent.

3.1.1 Matériau

En février 2003, des intervenants ont répondu à la demande d'avis du Ministère de l'Environnement (MENV)³⁶ et du Comité interministériel sur les changements climatiques (CICC). Soixante et un mémoires ont ainsi été présentés devant la Commission des Transports et de l'Environnement. Jusqu'à ce jour, ce serait la seule

³⁶ Depuis février 2005, à la suite d'un remaniement ministériel, le MENV a été rebaptisé « Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ». Pour des raisons de cohérence avec la documentation utilisée, nous continuerons à le désigner du nom de « Ministère de l'Environnement » ou MENV.

consultation publique ayant porté sur les politiques à préconiser dans le but de remplir les engagements pris par le Canada en ratifiant le Protocole de Kyoto³⁷.

Certains mémoires n'ont pas été retenus dans le corpus que nous avons compilé :

- Cinq mémoires rédigés en anglais, non pas à cause de la langue comme telle, mais parce que les auteurs sont des experts-conseillers étrangers, qui ne font donc pas partie de la société québécoise dont nous nous sommes fixé comme tâche de comprendre les adhésions idéologiques;
- 2) Deux autres documents, constitués essentiellement de graphiques et de tableaux, l'un sur l'état du climat, l'autre sur les méfaits de la pollution atmosphérique sur la santé des personnes, ne comporte pas de texte significatif eu égard aux objectifs visés.

Les 53 mémoires retenus représentent près de 1200 pages de texte, c'est-à-dire environ 275 000 mots. L'ensemble forme donc un méga-document dont la taille demande des approches analytiques particulières. Il comporte aussi des caractéristiques propres à donner à une recherche sur les constituants du discours la fiabilité voulue³⁸.

3.1.2 Avantages d'un contenu constitué comme source de données

On peut donc considérer les MDs comme un « contenu constitué » par opposition à un contenu qu'il nous faudrait établir de toute pièce en procédant par exemple à des collectes de données par le moyen de questionnaires ou d'enquêtes³⁹. Le recours à un corpus textuel déjà constitué offre plusieurs avantages, notamment celui de l'économie

³⁷ « La préparation d'une réponse face aux enjeux écologiques globaux n'a pas donné lieu à des audiences publiques sur les voies à suivre dans la décision. La politique canadienne, fédérale et provinciale, en matière de changements climatiques, de protection de la couche d'ozone, de protection de la biodiversité a été préparée par des comités d'experts et gouvernementaux en collaboration avec des représentants industriels et écologistes triés sur le volet. ». L. GUAY, « Les problèmes écologiques globaux : objets de science et enjeux sociopolitiques », in *Les enjeux et les défis du développement durable*, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 192.

³⁸ Le volume d'un corpus est à l'analyse discursive, ce que l'échantillonnage est à la statistique en recherche sociale. Dans les études lexicographiques, plus le nombre des lexèmes traités est élevé, plus sont valables les résultats et les interprétations. Charles MULLER, *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, Hachette. Université, 1977.

³⁹ R. MAYER et F. OUELLETTE, *Méthode et recherche en intervention sociale*, Boucherville, Gaétan Morin, 2000.

réalisée en termes de ressources et de temps 40. Mais il comporte surtout celui de pouvoir nous assurer que nous raisonnons sur des faits linguistiques réels (les textes sont écrits, publiés et archivés 41) et que nous possédons un éventail suffisamment large pour mesurer les fréquences valides (ex.: fréquences et proximités des vocables) relativement aux objectifs visés par notre démarche 42. Il nous apparaît en outre que ce corpus comporte l'autre avantage d'avoir déjà écumé l'ensemble du spectre des points de vue idéologiques et politiques possibles, concepts clés du présent travail, et de les circonscrire dans un cadre relativement délimité dans l'espace et dans le temps. De plus, ces types de textes réunis en un corpus se prêtent particulièrement bien à l'analyse car les conditions d'énonciation sont contrôlées 43. Enfin, faisant partie du domaine public (tous y ont accès et les auteurs des mémoires sont identifiés), le corpus échappe aux règles de confidentialité et de légitimité auxquelles sont astreintes les recherches qui nécessitent des collectes de données portant sur l'opinion personnelle (ou corporative) des répondants 44.

⁴⁰ J. BERNATCHEZ et J. TURGEON, « La collecte de données », in Benoît GAUTHIER, *Recherche sociale*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2003, p. 431-468.

⁴¹ Traditionnellement, les mémoires déposés devant une commission parlementaire, même ceux dont les auteurs ne sont pas appelés en audition, sont reliés et conservés à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. On les retrouve également sur le site Internet du ministère concerné.

⁴² M. HUG, *L'enquête d'usage linguistique*, Paris, Honoré Champion Éditeur, Collection Lettres numériques, 2002.

⁴³ D. LABBÉ et D. MONIÈRE Denis, Le discours gouvernemental, Paris, Honoré Champion, 2003.

⁴⁴ Ce fut le cas lors de la recherche de HAMEL-DUFOUR où les noms des cinq industriels participants ne sont pas dévoilés. À certaines allusions, on peut d'ailleurs aisément identifier ces industriels dont les associations sont représentées devant la CTE en 2003.

CHAPITRE IV

CADRE THÉORIQUE

Maintenant que sont décrits le contexte général d'énonciation des textes à l'étude et leur constitution en tant que corpus, examinons les quatre concepts qui sont au cœur de notre analyse, soit, d'une part, l'économie et l'écologie en tant que pôles heuristiques propres à baliser notre réflexion, et, d'autre part, l'idéologie et le discours en tant que mécanismes d'articulation de ces pôles dans le réel social. Cet examen permettra de mieux apprécier les enjeux des politiques environnementales comme moteurs de transformation opérant dans la dimension de l'espace public. Il permettra également de présenter plus en détails les facteurs qui ont motivé l'approche textologique que nous avons privilégiée.

4.1 Économie et écologie : une dichotomie heuristique signifiante

Il n'est pas dans notre dessein de reconstituer la totalité de l'épistémologie de ce qu'on considère aujourd'hui comme deux champs de connaissances distincts, l'économie et l'écologie. Nous n'irons pas non plus jusqu'à démonter tous les mécanismes de représentation qui les ont constitués en factions idéologiques, bien que les éléments qui ont fait l'objet de notre analyse en procèdent. Nous aborderons cependant en partie les articulations, emprunts, renvois, réfutations, en un mot la dialectique qui, de l'un à l'autre ont contribué à leur distinction, à leur invasion de l'espace politique et à en faire la dichotomie qui s'est imposée au fil des décennies au point de former un couple notionnel

en apparence indissociable⁴⁵. Nous allons surtout tenter de proposer des définitions de l'économie et de l'écologie qui soient capables, ne serait-ce que sur une base heuristique et provisoire, de baliser les catégorisations sur lesquelles s'appuieront nos interrogations des textes du corpus.

Dans son essai critique de l'écologisme, Luc Ferry rappelle que « dans le tiers monde ou dans les pays de l'Est, les nécessités du développement économique relèguent au second plan les questions environnementales⁴⁶ ». On ne saurait mieux exprimer, sinon la divergence, du moins la difficulté qui existe de trouver entre la croissance économique et la protection de l'environnement des solutions de complémentarité et d'harmonisation. Au-delà de la paradoxale mobilisation pour la mise à mort d'un système par des forces issues de l'intérieur⁴⁷, se dessine, en Occident, mais aussi bien dans les pays en développement, sous l'ancien régime soviétique et dans des « économies » explosives comme la Chine et l'Inde, une polarisation. D'une part, se profile un type d'économie dont la survie dépendrait d'un développement sans cesse accru, et d'autre part, émerge un environnementalisme soucieux d'un équilibre écologique.

Le débat n'est pas récent. Loin de conduire aux consensus visés, il contribuerait au contraire à accentuer le clivage existant entre les deux pôles. De part et d'autre, une argumentation qui se veut fondée sur des faits scientifiquement prouvés, sous-tend une polémique où s'expriment des volontés, des désirs, des valeurs, des idéologies.

4.1.1 Homo oeconomicus et économie dominante

L'économie, du grec *oikonomia*, « l'administration de la maison », est présente dans presque tous les aspects de l'organisation sociale, depuis l'extraction des matières

⁴⁵ Les études abondent où la dyade économie-écologie réfère aux interfaces complexes plus ou moins conflictuelles entre ces deux disciplines, illustrations de préoccupations nouvelles donnant lieu à un nouveau paradigme et à un nouveau discours. Que l'on songe aux ouvrages d'ODUM,, *Environment, Power and Society*, 1971; de KNEESE, *The Economics of Environment*, 1970, de PASSET, *L'Économique et le vivant*, 1979; de TIETENBERG, *Environmental and Natural Resource Économics*, 1988; de VIVIEN, *Économie et écologie*, 1994.

⁴⁶ Le Nouvel Ordre écologique, Grasset, 1992, p. 30.

^{47 «} C'est en Occident que la dénonciation écologiste des méfaits de l'Occident acquiert droit de cité, élabore les arguments les plus sophistiqués, mobilise les sympathisants les plus nombreux. » Ibid.

premières jusqu'à la consommation et la distribution de biens et services en passant par l'étape de leur production. C'est donc dire qu'avant d'être une science de l'administration des richesses (knowledge of), l'économie est d'abord une activité humaine (knowledge for). Diverses façons de gérer la production et la consommation des richesses ont fait l'objet de tentatives plus ou moins fructueuses au cours de l'Histoire : féodalité, collectivisme, capitalisme, socialisme, démocratie sociale, économie de marché.

Le principe qui fonde l'économie dominante contemporaine (néo-classique, libérale ou capitalisme de marché selon les auteurs⁴⁸), héritière de l'idée positiviste de progrès, est celui du comportement de l'homo oeconomicus qui veut que les échanges marchands ne soient pas motivés par une conscience humanitaire mais par l'intérêt individuel des personnes⁴⁹. « Economic man is the behavioral model for economics and thus the central figure in economic theory. In fact, economics is the only social science that has a single, easily articulated behavioral model throughout the discipline 50 ». La simplicité et la rectitude du modèle devraient éveiller la suspicion. Participent à ce modèle les deux branches reconnues de l'économie, soit la macroéconomie et la microéconomie. Inter-reliées dans les faits à bien des égards, la macroéconomie s'intéresse aux aspects généraux tels que la mesure de la croissance par le PIB, les taux de change ou le facteur de l'emploi dans l'ensemble d'un pays, tandis que la microéconomie se penche sur des pratiques plus concrètes et ponctuelles telles que l'efficacité d'une production industrielle de biens ou de services, le rapport d'investissements ciblés ou l'achat de groupes d'actions boursières. Quoique les macroéconomistes aient retenu davantage l'attention des médias et du grand public, le travail des micro-économistes n'en est pas moins déterminant dans la pratique⁵¹. Au moment de décider de politiques particulières ou locales de développement, c'est davantage aux avis de ces derniers ou à des considérations micro-économiques que les gestionnaires publics

51 Ibid.

⁴⁸ J. K. GALBRAITH dénonce comme une supercherie d'appeler « économie de marché » ce que l'on désignait autrefois carrément du terme « capitalisme ». Jeu de mots ou réalité, la manœuvre discursive exprime une distance vis-à-vis de pratiques économiques qui ont offert au cours du XXe siècle une image critiquable et critiquée. « Et le système fut rebaptisé », in *Les mensonges de l'économie*, Paris Grasset, 2004, p. 17-24.

⁴⁹ Ce principe est le fondement de la théorie utilitariste tel qu'énoncé par Adam SMITH dans *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

⁵⁰ John LEVY, *Essential Microeconomics for Public Policy Analysis*, Westport, London, Praeger Publisher, 1995, p. 10.

réfèrent. Ce sont ces considérations qui, selon Levy, motivent les intervenants au moment de définir et d'élaborer politiques et programmes.

Contrairement à ce que laissent entendre les principes d'une économie qui se veut libre, donc ouverte, les gestes et le discours de la micro-économie classique procèderaient dans un univers clos. Repliée sur elle-même et auto-référentielle, la logique microéconomique est démunie face à des mises en situation problématiques telles que l'obligation d'élaborer des politiques d'intérêt général⁵². En matière d'environnement, les considérations d'ordre microéconomiques sont cruciales parce que le débat se situe à l'interface de l'utilisation des ressources disponibles et de leur rareté de plus en plus grande⁵³. Néanmoins, la réticence de la logique microéconomique à inclure, tant dans ses considérations théoriques que dans ses applications pratiques, tout ce qui pourrait se traduire par des coûts définis comme « externes » (externalities) reflète parfaitement cette position unidimensionnelle. Les effets externes non-considérés constituent un élément paradoxal dans la logique même de la concurrence, un des piliers de la pensée économiste dominante⁵⁴. « En principe, [les agents économiques principaux : les entreprises, les consommateurs, les États], agissent selon la rationalité économique. Celle-ci se définit comme la recherche de la maximisation des ressources dans la minimisation des efforts⁵⁵ ».

--

Selon certains, la théorie de l'économie classique, fondement de l'économie contemporaine dominante, ne parvient pas à résoudre les problèmes les plus importants qu'elle entraîne, signes de ses contradictions internes et de son repliement sur elle-même, notamment le chômage et la croissance illimitée. Elie SADIGH, La théorie économique dominante: un siècle d'imposture, Paris, L'Harmattan, 1998. Mais Sadigh, aussi bien que la plupart des économistes, à quelques exceptions près, omettent de soulever la question du renouvellement des ressources et des coûts liés à la destruction des écosystèmes. Colette NÊME, La pensée économique contemporaine depuis Keynes, Paris, Economica, 2001. Comme si l'environnement n'était somme toute qu'un facteur des plus secondaires parmi bien d'autres. La contre-expertise se fait, mais de la part d'écologistes ou d'économistes écologiques, tels G. HARDIN (1968), R. PASSET (1979; 1985), Hervé KEMPF (1994), J.P. BARDE (1992) ou l'apport d'organisations ou de publications telles que Ecological Economics, The International Society for Ecological Economics: To promote understanding between ecologists and economists in the development of a sustainable world ». http://www.ecoeco.org/.

Si « Perçu initialement comme abondant par les économistes, l'environnement est apparu au fil des temps comme une ressource de plus en plus rare. C'est même, peut-on dire, la Biosphère en son entier qui est aujourd'hui menacée. Pour autant, la plupart des économistes néoclassiques [qui croient en la régulation automatique par la « main invisible » de la loi du marché] restent convaincus qu'il n'existe pas de conflit fondamental entre le développement de la logique économique et le respect de la logique de la Biosphère. » F.-D. VIVIEN, op. cit. p. 45.

⁵⁴ Id. p. 48.

⁵⁵ H. KEMPF, op.cit. p. 37.

4.1.2 Écologie

Le concept d'écologie est au cœur de l'écopolitique. À l'instar de l'économie, il réfère à une discipline scientifique (à laquelle on reconnaît des sous-champs hiérarchisés en micro-, méso- et macro-écologie) autant qu'à un mouvement politique. Pour mieux distinguer ce dernier de la science à laquelle on l'associe parfois sans nuances, on parle de plus d'écologisme. Sur le plan épistémologique, il a, comme l'autre, son histoire. Loin d'être monolithique, le mouvement écologique se manifeste sous diverses factions, selon la nature des interventions, partagé entre un environnementalisme anthropocentrique et une écologie profonde.

4.1.3 Axe historique

Le concept d'environnement ou d'écologie serait le résultat de la décomposition de l'ordre symbolique de la Nature selon Jean Baudrillard⁵⁶. Remettant en question la place et le rôle de l'homme dans l'univers, cette perception philosophique renvoie en substance à l'une des premières manifestations américaines de la pensée écologique : *Sand County Almanac* d'Aldo Leopold⁵⁷. Nettement écocentrique et en accord avec l'ancienne spiritualité amérindienne, le message de Leopold n'a cessé, aux États-Unis du moins, d'inspirer au cours de la deuxième moitié du XXe siècle un mouvement croissant de protection de l'environnement et des écosystèmes. Mais c'est le best-seller de Rachel Carson, *Silent Spring* qui sonna l'alarme sur une catastrophe appréhendée et donna le coup d'envoi à la pensée verte⁵⁸.

⁵⁷ Aldo Starker LEOPOLD, *A Sand County Almanac and Sketches Here and There*, Londres, Oxford University Press, 1974. Édition originale 1948.

⁵⁶ Pour une critique de l'économie politique du signe, Paris, Gallimard, 1972, p. 231-232. (Source : Dany TROM « Le Parler Vert », in *Politix*, Vol. 9, 1990, p. 50.

⁵⁸ Rachel CARSON, *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin, 1962. Ainsi que le fait remarquer George Sessions, « it is generally acknowledged that Rachel Carson's *Silent Spring* ushered in what can appropriately be called the Age of Ecology. Her attack on pesticides coincided with increasing awareness of the extent of pollution and the overall environmental destruction that had taken place since the Second World War." George SESSIONS, « The Deep Ecology Movement : A Review », in *Environmental Ethics*, Vol. 9, Summer 1987, p. 105.

L'écologisme atteint aux Etats-Unis son sommet de popularité vers 1970. Mais, au cours des deux décennies qui ont suivi, des signes de recrudescence tels que la formation de partis politiques verts, l'émergence du biorégionalisme, de l'écoféminisme, de groupes d'activistes comme Earth First et le mouvement anti-nucléaire ont fait dire à George Sessions que « during the 1970s and the 1980s, philosophers and other academics have been doing their homework in the United States, Australia, Norway, Great Britain, Canada and elsewhere, and an intellectual foundation for a deep ecological world view is now largely in place⁵⁹ ». Mais il n'y a pas que le monde anglo-saxon à avoir été ébranlé au cours de la deuxième moitié du XXe siècle par le réveil écologique. Perçu par certains comme comportant des relents d'extrême droite⁶⁰, le mouvement gagna l'Europe, l'Allemagne, la Hollande et les pays scandinaves. Structurés, reconnus et élus, les partis verts sont désormais des acteurs avec lesquels il faut négocier sur l'échiquier politique de la nouvelle Europe. Hervé Kempf rappelle que l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986 dont les répercussions radioactives se faisant sentir jusqu'en Amérique faisaient la démonstration que les problèmes environnementaux ne connaissaient pas de frontières. Ainsi, l'événement « déclenchait le réveil d'une conscience écologique appelée à devenir une des structures mentales des sociétés modernes⁶¹ ».

4.1.4 Axe politique

Définissons donc l'écologisme comme « le courant de pensée apparu dans les années 1970, qui prône la prise en compte des *considérations écologistes* dans les réglementations et qui correspond au reflux de la critique marxiste⁶² ». On distingue

⁵⁹ Op. cit. p. 121.

⁶¹ H. KEMPF, op. cit. p. 6.

⁶⁰ Luc FERRY, op. cit., 1992. Par ailleurs, Dany TROM fait le tour de la question et met en évidence les malentendus et les récupérations diverses sur le « marché » politique européen. Dans son article « Le Parler Vert : Réflexions sur les structures discursives de l'idéologie écologiste» et « Nouvelle gauche ou vieille droite ? » in *Politix*, Vol. 9, 1990, p. 44-52.

⁶² A. FARRACHI, *Les Ennemis de la Terre*, Paris, Éditions Exils, 1999. Source : BRODHAG et al., *Dictionnaire du développement durable*, p. 77. On ne saurait mieux exprimer que par ce contre-pied du marxisme un des déplacements idéologiques les plus importants effectués depuis la fin de la guerre froide. De son côté, Jean-Marc DROUIN considère qu'en dépit des interpellations et des inter-références entre les « écologues », les praticiens de l'écologie comme discipline scientifique, et les « écologistes », les

essentiellement deux grandes tendances ayant cours au sein de l'écologisme contemporain : l'environnementalisme (ou *shallow ecology*) et l'écologie profonde (*deep ecology*). Selon Pascal Malouin, « l'environnementalisme aujourd'hui [en 2003] est le paradigme dominant en écologie, tant au niveau local qu'international⁶³ ».

Sous la bannière de l'écologie profonde (*deep ecology*), les écologistes radicaux font appel à un discours et à une philosophie de type holistique, non pas centrés sur l'Homme, ses activités et ses besoins, mais sur la Nature dont l'Homme fait partie à l'instar de tout autre organisme vivant. On doit l'appellation de *deep ecology* au philosophe écologiste Arne Naess qui l'utilisa pour la première fois en 1973⁶⁴. Selon les « écologistes profonds », la destruction de la biosphère serait imputable aux activités industrielles et économiques. Leurs revendications vont de la conservation de la biodiversté et des écosystèmes à la reconnaissance de droits aux animaux en passant par la nécessité d'enclencher des mesures de réduction de la croissance économique⁶⁵. La *deep ecology* exige des transformations en « profondeur » des modes de vivre et de penser de la civilisation productiviste et consumériste. Elle appelle une transformation idéologique de la société. Nous y reviendrons.

Ainsi, dans l'élaboration des programmes locaux (domestiques ou nationaux) de gestion des ressources qui prend en considération la protection de l'environnement, il importe de constater que ce mouvement radical de prise de conscience, bien qu'il n'ait encore qu'un caractère diffus et polymorphe dans les populations, force les instances politiques à intégrer la question écologique à leurs stratégies⁶⁶. Au-delà de l'affrontement gauche-droite matérialiste traditionnelle, le débat fait désormais s'affronter deux credos dont une certaine pensée en philosophie éthique a déjà contribué à fixer les paramètres⁶⁷ : d'une part, un développement économique libre de toutes contraintes, et d'autre part, un

membres du mouvement d'idées appelé « écologisme », il est indispensable de les démarquer pour éviter les malentendus. L'Écologie et son histoire, Paris, Champs-Flammarion, 1993.

⁶³ Limites et contradictions des deux principaux discours écologistes contemporains, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Septembre 2003, p. 13.

⁶⁴ Arne NAESS, « The Shallow and the Deep, Long-Ranged Ecology Movement. A Summary", *Inquiry*, Vol. 16, 1073, p. 95-100.

⁶⁵ La décroissance économique ou soutenable s'organise autour de revendications et d'actions diverses. Source http://www.decroissance.org/.
⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ « Jusqu'où la responsabilité politique s'étend-elle vers l'avenir? » De ce questionnement Du philosophe Hans JONAS irradie toute la problématique du progrès et de l'action de l'homme sur la Nature et de la nature de l'homme. In *Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion, 1990, p. 228.

conservationnisme biocentrique, deux pôles idéologiques *idéaux* entre lesquels se positionnent les intervenants.

4.1.5 Le débat économie-écologie

Dans leur étude sur les représentations sociales des savoirs écologiques Dumas et Gendron rappellent que « le concept de développement durable est au cœur d'un nouveau discours écologique qui tente de rallier des ennemis traditionnels : l'écologie et l'économie. Discours écologique sur l'économie et discours économique sur l'écologie, l'objectif est d'assurer la croissance économique tout en conservant la planète ⁶⁸ ». Qu'en est-il depuis ces constatations? Après quinze années de confrontations et de négociations dans la sphère environnementale au Québec, tant sur le plan des problèmes que des solutions à y apporter, les mentalités ont-elles changé? Cette inimitié ou cette opposition se démarque-t-elle suffisamment, sinon dans les représentations sociales, du moins dans les énonciations des intervenants appelés à se prononcer sur les gestes à poser (ou à ne pas poser) pour « conserver la planète »? Ou à tout le moins sur le plan de la recherche, les deux notions peuvent-elles encore servir à une catégorisation prometteuse à dessein d'analyser les discours où les points de vue s'expriment?

Le débat nous ramène à la politique économique, car « par le biais de l'environnement, c'est en fait la question du développement qui est posée, donc celle de la distribution internationale des richesses⁶⁹ ». Kempf va plus loin en avançant que « l'écologie constitue le nouveau défi idéologique du capitalisme⁷⁰ ». Un champ

Brigitte DUMAS et Carmen GENDRON, « Savoirs écologiques et représentations sociales », in Environnement et développement : questions éthiques et problèmes socio-politiques, sous la dir. de José A. PRADES et al., Montréal, Fides, 1991, p. 258. Dit d'une autre manière, « un nouveau discours écologiste parle d'argent, de commerce, de croissance économique. Et des gens d'affaires discutent des pluies acides, de couche d'ozone, de terres humides [...]. Faire du développement durable, c'est planifier l'économie en tenant compte des conséquences à long terme, gérer en fonction du renouvellement des ressources naturelles, de la consommation d'énergie, de l'étalement urbain ». E. DENIS, « Le concept de développement durable : Révolution environnementale ou révolution de salon », Écologie, Vol. 1, no 2, p. déc.-janv. 1990, p. 28-29. Source ibid.

⁶⁹ Id. p. 8. ⁷⁰ Ibid.

multidisciplinaire s'est constitué, l'écopolitique⁷¹ qui, considérant les diverses perceptions et positions politiques sur les plans international, national et local, ramène à l'avant-scène les rapports conflictuels de l'homme avec son environnement naturel. Par l'entremise d'appareils institutionnalisés, il interpelle tous les acteurs, qu'ils adoptent le credo bio-conservationniste ou le credo néo-libéral. Le phénomène, comme on l'a vu, est loin d'être récent. C'est toutefois en ce début de XXIe siècle que l'accroissement des activités de production, de commercialisation et de consommation doit faire face à une rareté proportionnellement plus grande des ressources disponibles⁷². La notion de développement durable ou soutenable⁷³, mise de l'avant par les économistes et les environnementologues du milieu des années 1980 est également porteur de cette dichotomie⁷⁴.

« Depuis que dans les années soixante et soixante-dix, les écologistes ont interpellé les économistes au sujet des limites de la croissance économique, les appels à une véritable rencontre entre les représentants des deux communautés n'ont cessé de se répéter⁷⁵ ». La confrontation économie-écologie ne se fait pas sentir uniquement au moment de la détérioration de l'environnement par des modes de production et de consommation, voire de leurs financements, c'est à dire par des pratiques qui entraînent une impossibilité pour les générations futures d'avoir accès à des ressources renouvelées. Elle se manifeste aussi dans la nécessité que soient de plus en plus considérés par ces

⁷¹ Ou « économie écologique » comme l'appelle F. D. VIVIEN, *Économie et écologie*, Paris, La Découverte, Repères, p. 112.

⁷² La situation ne s'est pas améliorée depuis "The tragedy of the commons", G. HARDIN, *Science*, Vol. 162, 1968, p. 1243-1248.

⁷⁵ F.-D. VIVIEN, op. cit., p. 5.

⁷³ Certains auteurs français préfèrent conserver l'anglicisme *soutenable* ou *viable*, qui acquiert en français une acception critique, dans les deux sens du terme, d'urgence et de réfutation, que le terme *durable* n'a pas. La confusion qui entoure l'expression « développement durable » depuis le rapport de Mme Brundtland en 1987 ne cesse de faire couler beaucoup d'encre, certains interprétant même la « durabilité du développement » comme une mise à l'écart des considérations écologiques. L.-G. FRANCOEUR, Le Devoir, mars 2005.

⁷⁴ L. GUAY distingue quant à lui trois « piliers » ou « principes » qui participent à la conception du développement durable, une position de compromis entre l'économie dominante et l'écologisme : 1) intégrité écologique; 2) efficacité économique; 3) équité sociale. La distinction est idéologiquement orientée puisqu'elle sépare l'option politique du partage des richesses entre les hommes des autres activités à caractère économique (production/consommation pour l'essentiel). En revanche, dans une optique macroécologique ce partage des richesses a peu ou pas d'impact réel sur l'environnement, bien qu'il soit indéniable que pour certaines collectivités à l'injustice économique vient souvent s'ajouter l'injustice d'un environnement pollué. In *Les enjeux et les défis du développement durable*, PUL, 2004. p. 11. Guay admet plus loin que la conception duelle de l'interaction entre l'économie et l'environnement « fait peu de place aux considérations de justices sociales. » Id. p. 18.

modes de gestion économique les coûts reliés à la réhabilitation et la réparation des écosystèmes. Une mesure a fait école, celle du pollueur-payeur⁷⁶. Ou'elle soit contestée ou non, elle possède l'avantage sur le plan théorique de mettre en évidence la relation entre les impératifs et les pratiques de la croissance économique et la protection de l'environnement. On peut certes imputer à la difficulté méthodologique qui surgit au moment d'établir des indicateurs d'environnement le fait que ne soient pas encore intégrés au plan comptable des entreprises les coûts de la pollution ainsi que nous l'avons mentionné plus haut⁷⁷. Cependant, «l'obstacle tout aussi important est le peu d'empressement de la majorité des entreprises à développer ces méthodes⁷⁸ ». Il n'en demeure pas moins que la prise en considération du développement de technologies propres ainsi que d'outils de gestion qui les intégreront dans les stratégies de développement et d'investissement s'imposent de plus en plus. Au sein des entreprises certes, mais également au sein des institutions publiques, dont le mandat est de rétablir un juste équilibre entre une croissance qui réclame de moins en moins de contraintes réglementaires et des écosystèmes qui présentent tous les signes d'un dépérissement sans retour.

Symptôme de changement de mentalité, avec quelques longueurs d'avance sur les décideurs politiques, certaines institutions et entreprises privées à mission essentiellement économique (compagnies d'assurance, de fiducie et immobilières) ont déjà compris la nécessité de prendre en considération les mises en garde des écologistes (scientifiques et activistes confondus) en matière de sols contaminés et de perturbations climatiques imprévisibles notamment. Comme le résume Le Prestre, « plus généralement, le débat entre l'environnement et le commerce soulève des questions présentes depuis l'aube des mouvements écologiques, mais qu'on ne doit pas cesser de débattre, car elles forment la

⁷⁶ « Principe selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur. Le principe pollueur-payeur a été adopté par l'OCDE en 1972 en tant que principe économique visant l'imputabilité des coûts associés à la lutte contre la pollution.» *Dictionnaire du développement durable*, p. 181.

⁷⁸ H. KEMPF, op. cit. p. 26.

⁷⁷ Les « macroécologistes » critiquent vertement un calcul erroné des PIB qui ne prend pas en compte les coûts environnementaux comme des dépenses et considère la ressource naturelle comme une gratuité. A. SLIM *Le développement durable*, Paris, Éditions Le Cavalier Bleu, p. 57-60. En outre, Slim remet en question l'inclusion à l'actif des PIB les sommes provenant des activités de dépollution considérées de façon inappropriée dans l'exercice comptable comme des signes de croissance économique.

nouvelle structure dialectique de la société moderne⁷⁹ ». De manière plus synthétique, il est admis que « entourée d'incertitudes et d'incessantes controverses scientifiques, la reconnaissance du problème d'environnement est un processus complexe de construction sociale où interfèrent intérêts économiques, industriels, politiques et médiatiques⁸⁰ ».

La confrontation économie-écologie se remarque dans tous les aspects de la problématique environnementale et dans tous les éléments de la biosphère touchés. Elle se remarque forcément lorsqu'il est question de changement climatique planétaire et de contribution à ce changement des gaz à effet de serre d'origine anthropique.

4.1.6 Le cas particulier des gaz à effet de serre

La notion d'effet de serre remonte aussi loin dans l'histoire que celle d'écologie. En effet, Joseph Fourier voyait déjà en 1827 la Terre comme une machine thermique et s'intéressait à ce que devient la chaleur émanée de la planète par voie de radiation⁸¹. Le phénomène a été sporadiquement observé depuis. Les scientifiques, restés le plus souvent à l'écart du débat politique de l'écologisme⁸², ont tenté de se maintenir dans une objectivité lucide. Mais au sein même de la communauté scientifique, les « opinions » ont évolué depuis le regard des paléoclimatologues et des climatologues des années 1980 jusqu'à celui moins rassurant de ceux de la dernière décennie. Face au problème planétaire⁸³ de l'effet de serre atmosphérique et du réchauffement climatique qu'il entraîne, trois solutions sont envisagées :

- 1) Rien faire;
- 2) réduire les émissions à la source;

⁷⁹ P. LE PRESTRE, op. cit., p. 372.

⁸⁰ F.-D. VIVIEN, op. cit., p. 106.

⁸¹ Id., op. cit., p. 37.

⁸² J. C. DUPLESSY et P. MOREL, *Gros temps sur la planète*, Paris, Odile Jacob, 1990; J. M. DROUIN, *L'Écologie et son histoire*, Paris, Champs/Flammarion, 1993; C. VILLENEUVE et F. RICHARD, op. cit. 2005.

⁸³ « L'accroissement de l'effet de serre porte plus loin encore [que le problème de la couche d'ozone]. Il s'agit de la plus puissante transformation de la nature qu'ait réalisée l'Homme depuis ses origines. Plus qu'aucun autre, ce problème écologique concerne l'ensemble des pays du monde; plus qu'aucun autre, ses répercussions économiques sont lourdes. » H. KEMPF, op. cit. p. 32.

3) investir en mesures d'adaptation telles que des ouvrages de protection contre la montée des eaux ou l'aménagement de puits de carbone.

En ce qui concerne la croissance économique, les accusations à son endroit abondent. Ainsi que le résume Kempf, « la question des émissions de gaz à effet de serre renvoie à celle de la répartition des richesses, puisque ces émissions sont en bonne partie liées au niveau de développement économique. Les pays développés (y compris l'Europe de l'Est et la Russie, [excluant donc de grands pollueurs comme la Chine, l'Inde et le Brésil mais toujours considérés comme des pays en développement⁸⁴] représentent moins de 25 % de la population mondiale et émettent près de 75 % du gaz carbonique provenant des combustibles fossiles⁸⁵ ».

Des solutions de réduction des GES déjà identifiées au début des années 1990, sont encore celles qui sont le plus souvent proposées. « La réduction des émissions appelle donc des changements variés : accroissement de l'efficacité énergétique, et dans la production d'énergie et dans son utilisation, substitution d'énergies renouvelables aux combustibles fossiles, reforestation et accroissement de l'usage du bois, substitution des transports collectifs aux transports individuels, etc. ⁸⁶ ». Quant aux coûts liés à ces catégories d'action, ils participent du phénomène de toute politique d'environnement qui veut qu'un investissement de départ soit élevé mais qu'il produise des économies ultérieures substantielles.

4.1.7 Résolution

L'État de droit qui encadre le politique et, de ce fait, les procédures démocratiques où s'exprime le discours social, est-il en mesure de fournir les mécanismes propres à la recherche sinon d'un consensus, du moins d'un compromis entre les factions? La démocratie comme méthode fournirait dès lors des procédures capables d'intégrer dans

⁸⁶ Id. p. 35.

⁸⁴ Sur la politique extérieure de la Chine eu égard à sa volonté de conserver son statut de PED pour éviter les obligations de protéger l'environnement et les représailles possibles en ce qui concerne les émissions de GES, voir l'étude de Nadine GAUDETTE, *Huanjing Waijaio, diplomatie environnementale chinoise : La Chine et le Protocole de Kyoto*, Mémoire de maîtrise en science politique, UQAM, 2003.

⁸⁵ H. KEMPF, op. cit. p. 34.

ses agendas les options nouvelles. De ces considérations, pouvons-nous inférer qu'un départage entre la sphère économique et la sphère écologique rend possible un dialogue?

H. Kempf en arrive à cette conclusion que « la gestion des ressources naturelles aboutit à un compromis entre deux légitimités qui s'affrontent : d'un côté, le discours constitué de l'économie dominante; de l'autre, le discours virtuel de l'écologie qui prétend parler au nom des générations futures⁸⁷ ». La dichotomie semble présente au moment de la formulation de toute problématique environnementale comme elle l'est au commencement de toute tentative de résolution. Venant atténuer cette opposition sans toutefois l'abolir, une bonne partie de la communauté des chercheurs et commentateurs américains a depuis longtemps vu dans le développement des technologies et des instruments économiques non pas les causes des problèmes environnementaux, mais leurs solutions⁸⁸. Les interactions entre l'économie (*growth*) et l'écologie n'en seraient ainsi que plus étroites. La notion de « modernisation écologique » pour désigner la prise de conscience par la technologie et l'industrie de la nécessité de protéger l'environnement est révélatrice de ces interactions⁸⁹.

Enfin, ce que l'on vient de décrire comme étant la situation sur la « désirabilité sociale⁹⁰ » de l'ensemble de la société en Occident vaut pour le Québec. En conformité aux principes utilitaristes, le modèle économique dominant favorise l'exploitation et le développement dans le but d'un profit immédiat. Cependant, une conscientisation sur la nécessité de protéger l'environnement naturel se profile et est différemment vécue selon

⁸⁷ H. KEMPF, op.cit. p. 54.

Resources for the Future (RFF) sont établies à partir d'instruments économiques. « RFF pionneered the application of economics as a tool to develop more effective policy about the use and conservation of natural resources ». Préface à Thomas STERNER, *Policy Instruments for Environmental and Natural Resource Management*, Washington, RFF Press, 2003.

⁸⁹ U. SIMONIS, « La modernisation écologique de la société industrielle : trois éléments stratégiques » in Revue internationale des sciences sociales, No 121, Août 1989, p. 383-399.

⁹⁰ La psychologie sociale met en garde les sondeurs d'opinion sur le phénomène de la désirabilité sociale, pression mise sur les répondants par l'idée qu'ils se font des valeurs dominantes du groupe ou supposées favorisées par les sondeurs, phénomène qui fausse les données recueillies. É. SARIN, *Introduction conceptuelle à la science des organisations*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 326. Or, dans tout discours porteur d'idéologie et qui fait appel à la rhétorique, existe une bonne part de ce phénomène de désirabilité sociale. Un locuteur (un rhéteur) s'attire des sympathies en jouant sur des cordes auxquelles il sait que son audience sera sensible. Mais le phénomène opère au moment des grands débats de société, et l'environnement en est un, alors que les intervenants orientent, consciemment ou inconsciemment, leur intervention en fonction de ce qu'ils croient être le paradigme dominant dans l'esprit de leur audience.

les valeurs de chacun. Ainsi les industriels, les commerçants et les financiers, pour la plupart groupés en associations, se disent en faveur de mesures visant à protéger l'environnement, mais à la condition qu'elles ne leur soient pas imposées et qu'elles n'entravent leur développement économique. Les diverses factions et domaines d'action environnementaux ont aussi leurs organisations, certaines plus radicales, d'autres plus ouvertes à des compromis avec le développement. Parce que tous également atteints du syndrome « pas dans ma cours », les acteurs semblent s'entendre sur des valeurs communes telles que la nécessité d'un environnement sain, à défaut de la préservation d'écosystèmes naturels. À ces égards, le Québec, muni d'appareils et de mécanismes institutionnels et de recherche⁹¹ propres aux pays technologiquement et économiquement avancés, apparaît au diapason des grandes tendances de notre époque.

Dans le but de conjuguer sous des paramètres communs, et le débat entourant la question environnementale, et la technique analytique dont nous reparlerons plus loin, nous proposons l'établissement d'un parallélisme fondé sur le principe des couples notionnels d'opposition⁹². Pour ne pas correspondre tout à fait à une réalité beaucoup plus dissymétrique et intégrative, le parallélisme n'en est pas moins utile à ce point-ci de notre démarche. Une disposition bipolaire des deux visions (économique et écologique) est donc dans un premier temps proposée où les traits propres à chacune illustrent le caractère dichotomique des deux concepts-clés.

91

⁹¹ Parallèlement ou conjointement à une prise de conscience de la population, mais aussi sous des pressions venant de la scène internationale et fédérale, ont été développés au Québec des mécanismes politiques et institutionnels (ministères de l'environnement, BAPE et ONG défendant diverses causes) et, sur le plan scientifique, des centres de recherche universitaires tels que la Chaire UNESCO-Université Laval sur le développement durable et l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM. Des organisations, aussi bien non-gouvernementales que gouvernementales, ont également vu le jour en grand nombre au Québec dans le but de défendre les valeurs écologiques.

⁹² La notion de couple notionnel, discutée par Marc ANGENOT (*La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.) sert de fondement à maintes analyses, notamment sous la variante dite « couple conceptuel » que la sociologie traditionnelle a thématisée, reprise par M. WEBER et commentée par J. HABERMAS « pour tenter de résoudre le problème conceptuel des changements institutionnels : Statut et contrat, communauté et société, solidarité mécanique et solidari9té organique, groupes formels et groupes informels, relations primaires et relations secondaires, autorité traditionnelle et autorité bureaucratique, associations sacrées et associations profanes, etc.. » *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Denoël, Médiations, 1973. p. 19.

Tableau 4.1

Exemples de couples notionnels d'opposition inspirés de la dichotomie économie-écologie

Économie	Écologie
Développement	Conservation
Culture	Nature
Génération actuelle	Génération future
Croissance	Décroissance
Efficience	Efficacité
Égoïsme	Altruisme
Anthropocentrisme	Biocentrisme
Déréglementation	Réglementation
Individualisme	Collectivisme
Analyse parcellaire	Approche systémique
Particulariste	Holistique

4.1.8 Objectif de la bipolarité

L'objectif de cet exercice n'est pas de classer des réalités et faire en sorte de les reléguer dans des univers séparés, alors que dans les faits elles sont reliées, ainsi que nous l'avons démontré. À terme, la catégorisation permet de mieux comprendre l'interaction discursive entre des intervenants s'exprimant dans un encadrement démocratique, quitte à conclure *a posteriori* à leur inséparabilité. Dans l'immédiat, elle ouvre la porte d'un discours dont les emplois langagiers, pour interchangeables qu'ils soient entre les locuteurs, n'en sont pas moins indicateurs de comportements ou de positionnements vis-à-vis certaines valeurs. La catégorisation bipolaire proposée n'a donc qu'une valeur heuristique. Les catégories retenues dans l'ordre du discours, c'est-à-dire vérifiables dans le langage, à l'instar des « idéals-types » weberiens, ne se retrouvent pas à l'état réel⁹³.

⁹³ Un idéal-type est un concept sociologique défini par Max WEBER. « Construire un idéal-type : cela consiste premièrement à enchaîner des phénomènes que l'on rencontre de manière diffuse en quelque sorte. « Ainsi, on ne va jamais rencontrer la bureaucratie telle qu'il la formule, ou le capitalisme tel qu'il le

Comme ces derniers, elles ne sont que des balises permettant au chercheur de progresser dans le champ du discours. Rappelons qu'il s'est trouvé diverses propositions de typologie en matière de pensée économique et de pensée écologique ainsi que nous venons de le voir⁹⁴. Nous voulons faire valoir l'avantage d'une bipolarité en ce qu'elle permet le tracé d'un continuum où se retrouverait toutes les tendances, depuis le développement économique libéral anthropocentrique à une extrémité, jusqu'à l'écologie profonde holistique à l'autre, en passant par les multiples variantes du développement durable, de l'environnementalisme, du conservationnisme, de l'écopolitique, etc. plus nuancées en fonction des enjeux, des problèmes, des solutions ainsi que des valeurs sur lesquelles se fondent les différents acteurs⁹⁵.

De façon également délibérée et provisoire, nous mettons de côté la « justice sociale » comme facteur indépendant des deux autres pôles. En fait, la justice sociale serait plutôt considérée dans notre modèle bipolaire comme un élément à caractère économique. En guise d'exemple, il n'est qu'à considérer l'argument de la création d'emplois auquel on recourt lorsque des développements industriels sont critiqués pour leur impact négatif sur l'environnement. Sur la scène internationale, la question de l'épuisement des ressources dans les pays en développement relèverait également de ce paramètre de justice sociale⁹⁶.

formule, mais il va constituer le concept à partir d'un certain nombre de traits qu'il a prélevé sur différentes entreprises capitalistes ou sur différentes formes de bureaucratie qu'il a pu observer. Cela consiste ensuite à mettre de la cohérence, de la logique dans l'ensemble des traits relevés quitte à atténuer voire à gommer certains et au contraire à mettre en avant d'autres. Le concept est une production idéalisée seulement au sens logique du terme. Par contre idéal-type ne veut pas dire que cela correspond à un idéal en termes de valeurs. Une formule de Weber peut permettre aux élèves de comprendre cela même si elle est assez brutale : il y a des types idéaux de religion comme il y a des types idéaux de bordels » Max WEBER dans les Essais sur la théorie de la science. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Id%C3%A9al-type.

fo

⁹⁴ S. AUCLAIR, J. ROYER, J.-G. VAILLANCOURT, « Trois revues québécoises entre l'environnementalisme et l'écologisme, p. 273 et suivantes. Également, P. MALOUIN, op. cit. 2003.

Dans une optique semblablement heuristique, AUCLAIR, BOYER et VAILLANCOURT proposaient pour leur part une typologie bipolaire pour analyser le discours des revues québécoises sur le sujet de l'environnement, sous les deux notions d'environnementalisme et d'écologisme, deux idéals-types qu'ils ont traduits d'une typologie de Pierre Dansereau dessinée selon les divers niveaux d'implication sociale : écologie-science, éco-développement et éco-politique. « Entre l'environnementalisme et l'écologisme », in J.-A. PRADES et al., op. cit. p. 274-275. De la même façon, Malouin a repris la distinction pour analyser le développement des deux principaux discours écologistes contemporains. Op. cit, introduction, p. 1-11, 2003.

⁹⁶ En revanche, la schématisation en trois sommets d'Alain LIPIETZ ferait une part appréciable à la justice sociale sous l'apex « écologie politique », ce nouveau paradigme qui reprend le « fond de commerce » des forces démocrates socialistes antérieures historiquement. *Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation du XXIe siècle.* Paris, La Découverte, p. 36.

4.2 Idéologie et discours

Penchons-nous maintenant sur deux autres concepts sur lesquels se fonde notre analyse, soit celui d'idéologie, auquel il a déjà été fait allusion, et celui de discours, en tant que processus interactif ou dialogique au cours duquel se sont manifestées les idéologies sous examen. Nous avons étudié les concepts séparément à cette étape de notre travail bien que, comme l'a remarqué Courtine, les formations idéologiques soient reliées aux formations discursives⁹⁷. Remontant à la formation linguistique de la notion d'idéologie, certains vont jusqu'à indiscutablement l'identifier au discours⁹⁸, tandis que d'autres proposent qu'ils se nourrissent mutuellement et participent ainsi à la construction du réel social⁹⁹.

4.2.1 Idéologies et construction sociale

Dans cette section, nous discuterons d'idéologies en tant qu'ensembles de valeurs qui motivent les comportements des individus et des sous-groupes d'individus au sein des sociétés. Ces ensembles de valeurs constituent des paramètres propres à la comparaison des individus et des sous-groupes les uns par rapport aux autres. La dichotomie heuristique économie-écologie qui fonde nos catégories procède de ces idéologies. Mais auparavant quelques mises au point s'imposent.

Est-il approprié de faire appel au concept d'idéologie alors que la mort des idéologies a été décrétée déjà depuis longtemps? En effet, le concept a subi au cours du XXe siècle deux formes de disparition. D'abord dans les années 1950, une « fin des

apparent des idéologies, soit celui de leur formulation linguistique : une idéologie est d'abord un discours . » C. MOREAU, *La conviction idéologique*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, p. 10.

⁹⁷ J.-J. COURTINE, "Analyse du discours politique" in *Langages*, no 62, 1981, p. 35. « Nous considérons donc que [...] les domaines de la connaissance, de l'idéologie et du discours sont des processus sociaux inextricablement liés. » M. PAQUIN, *D'un projet politique à un projet économique*, UQAM, 2000, p. 113. ⁹⁸ « Qu'est-ce qu'une idéologie? Pour essayer de répondre à cette question, nous partirons du niveau le plus apparent des idéologies, soit celui de leur formulation linguistique : une idéologie est d'abord un

⁹⁹ P. BERGER et T. LUCKMANN, La Construction sociale de la réalité, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

idéologies » reposait, au-delà de la critique marxiste de l'idéologisation des formes de dominance politique, sur la vision selon laquelle la société devait tendre vers l'achèvement et le consensus. Puis, dans les années 1980, le concept d'idéologie serait définitivement mort parce qu'invalidé à partir des courants postmarxiste, poststructuraliste et postmoderne¹⁰⁰. Serait surtout disparue l'idéologie en tant qu'appareil de domination des totalitarismes.

Force nous est toutefois de constater que des tensions idéologiques sont toujours à l'œuvre au sein même des sociétés industrielles avancées, si l'on entend par idéologie un ensemble d'idées, de valeurs et de croyances propres à un groupe donné ou, présentes dans le discours social, qui en orientent les attitudes et les actions¹⁰¹.

L'idéologie serait donc une constante, un mécanisme de représentation traversant les époques et les paradigmes, alors que *les* idéologies seraient des manifestations différenciées de cette constante¹⁰². Ainsi nos deux pôles (ou idéals-types) de la dichotomie économie-écologie sont analysables en faisant usage du concept d'idéologie. Ils encadrent le discours public en tant qu'ensembles de représentations capables de provoquer l'adhésion d'un nombre signifiant d'acteurs ou d'associations d'acteurs. On voit que l'usage que nous en faisons va au-delà des typologies classiques qui distinguent idéologies religieuses, idéologies philosophiques et idéologies politiques¹⁰³, elles-mêmes marquées au coin d'une acception péjorative dont le terme ne parvient pas toujours à se

¹⁰¹ Certains parleraient ainsi « d'idéologie gestionnaire » pour désigner une pratique généralisée à de grands ensembles et en passe de s'imposer comme paradigme. V. de GAUJELAC, « Les fondements de l'idéologie gestionnaire », in *La société malade de la gestion*, Paris, Seuil, p. 45-59, 2005.

¹⁰⁰ Ibid. Réduit à sa fusion avec le discours par Foucault et, selon Y. Zhao, à l'impuissance par la dispersion postmoderne qui ne reconnaît d'autre légitimité que celle de l'abolition des légitimités, le concept d'idéologie ne serait plus valide aujourd'hui. « Ainsi, le mouvement postmoderne aurait dissout le concept d'idéologie dans un univers de signes flous et de discours qui s'excluent les uns les autres. » p. 116-117.

Certains vont jusqu'à parler de « l'éternité de l'idéologie », comme une caractéristique structurelle des sociétés humaines. CEPP, Analyse de l'idéologie, T.2, 1983, p. 474. Soulignons que le Groupe de recherche en éthique environnementale (GRÉE), inter-universitaire et multidisciplinaire, a opté pour l'expression « esprit de l'écologisme » sur le modèle de « l'esprit du capitalisme » de Weber pour fonder leurs séries d'études sur les mouvements participant à la transformation sociale du Québec relativement aux questions environnementales. Dans José A. PRADES et al., Environnement et développement : Questions éthiques et problèmes socio-politiques, Montréal, Fides, 1991, p.18-19. D'autres préfèrent parler de paradigme. À l'instar de Thomas KHUN (1962), Robertson avait déjà signalé en 1979 que le paradigme dominant de la croissance économique libérale sans fin était en train d'être remplacé par le paradigme écologique. « On Paradigm and Ecology », Bulletin of Ecological Society of America, vol. 60, no 4, 1979, p. 182-186. Source: Jean-Philippe WAAUB, "Croissance économique et développement durable: vers un nouveau paradigme", in J.A. PRADES, op. cit. p. 55.

débarrasser¹⁰⁴. Encore que le concept leur emprunterait quelques caractéristiques si l'on considère la variante développée par Junger Habermas au cours d'une relecture critique qu'il fait des œuvres de Weber et de Marcuse¹⁰⁵.

Les deux idéologies, économisme, comme forme dominante ou comme superstructure, et écologisme comme forme émergente ou périphérique, partagent toutefois avec les typologies classiques certains attributs. Avec les idéologies religieuses, elles partagent les forces de l'adhésion et de la croyance. Avec les idéologies philosophiques, elles partagent la théorisation d'un rapport fondamental au monde. Avec les idéologies politiques, elles partagent la reconnaissance des relations de pouvoir et de leur institutionnalisation.

Au-delà de toute axiologie, il n'est pas de notre propos de juger qu'il y ait de bonnes ou de mauvaises idéologies, appelant ainsi la condamnation de telle ou telle forme de « mensonge » ou d'inconscience institutionnalisée et suscitant des adhésions suspectes 106. En fait, cette optique serait inopérante dans la mesure où ce ne sont pas tant les spécificités idéologiques de tel ou tel groupe qui sont visées que le positionnement global moyen de certains groupes au sein de la société et le degré de réceptivité générale de mesures politiques. Mais il nous a fallu passer par l'étape de discrimination des tendances avant d'en faire une synthèse.

À en croire les théoriciens déjà cités, nous assisterions à l'émergence d'une idéologie, c'est à dire en la prise en considération de plus en plus présente et institutionnalisée des impératifs écologiques. Cette émergence, ou si l'on veut ce déplacement, contribuerait à remettre en question les fondements théoriques de la pensée socio-politique traditionnelle. Jusqu'aux travaux de Touraine en effet, les forces politiques ont été polarisées sur un continuum gauche-droite, socialiste-capitaliste, etc. 107 renforcés selon les appareils d'État constitués. L'idéologie écologiste s'inscrit certes dans un « système d'actions historiques ». Mais il n'est pas certain qu'elle participe « aux

¹⁰⁴ C. MOREAU, op. cit., p. 3.

J. HABERMAS, La technique et la science comme idéologie, Paris, Denoël, Médiations, 1973.

¹⁰⁶ « *Idéologie* et *erreur* ne sont pas toujours substituables ». N. CAPDEVILA, *Le concept d'idéologie*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Pratiques-Théoriques, 2004, p. 217. Par contre l'auteur fait remarquer que dans les sociétés sauvages, « les *idées du sexe dominant* sont les idées dominantes universellement acceptées. » Id. p. 218.

¹⁰⁷ A. TOURAINE, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1993.

conflits de classes », qu'elle en soit le produit et qu'elle procède du même discours. Si l'on considère que l'État moderne capitaliste est passé par les transformations successives de libéral, keynésien et néo-libéral, l'écologisme s'inscrirait dans leur continuité plutôt que dans leur opposition.

On croyait donc les idéologies disparues. Du moins ces idéologies européennes auxquelles on associait de manière péjorative le totalitarisme. Avec l'émergence de l'écologisme, on observerait ainsi un phénomène d'adhésion à de nouvelles croyances. Cible de revendications, c'est toujours l'économie libérale qui est convoquée comme le faisait la critique marxienne. Mais elle l'est non plus selon les critères de rapports de force autour de la propriété, mais selon des catégories proprement ontologiques où la production et la distribution même de la richesse seraient cause de leur propre fin. Mais persisterait tout de même une situation conflictuelle en vertu d'un déséquilibre des forces en présence, tant sur le plan de la pratique que sur celui des représentations théoriques que l'on s'en fait.

La sociologie constructiviste, dont les principes furent explicités et redéfinis par Berger et Luckmann et dont se réclame notamment Guay, a amplement débattu des notions de représentation et d'idéologie telles qu'exprimée dans le langage. Certains les distinguent, alors que d'autres les considèrent comme possédant des liens de parenté conceptuelle. La solution consisterait à parler d'idéologies en tant que « représentations idéologiques lorsque les représentations servent à justifier ou à légitimer une position¹⁰⁸ ». Dans le même esprit, Boyer définit l'idéologie comme « un corpus plus ou moins fermé de représentations [...] mobilisé à des fins plus ou moins ostensiblement politiques et de manipulations des esprits¹⁰⁹ ». Il a en effet été observé que ce ne sont pas tant les faits qui fondent les prises de décision que les représentations que s'en font les décideurs, elles-mêmes conçues par les acteurs intervenant dans l'espace public. Participant au mécanisme global de la connaissance comme origine de l'élaboration du

108 DUMAS et GENDRON, op. cit., p. 249-250.

¹⁰⁹ H. BOYER, « La part des représentations partagées dans la dynamique des conflits sociolinguistiques », in *Ve Trobada de Sociolinguïstes Catalans*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, p. 10, Source CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, op. cit.

réel collectif¹¹⁰, les représentations se manifestent dans le discours social, le nourrissent et proposent des ossatures autour desquelles il se construit.

 $^{^{110}}$ BERGER et LUCKMANN, op. cit. p. 30-68.

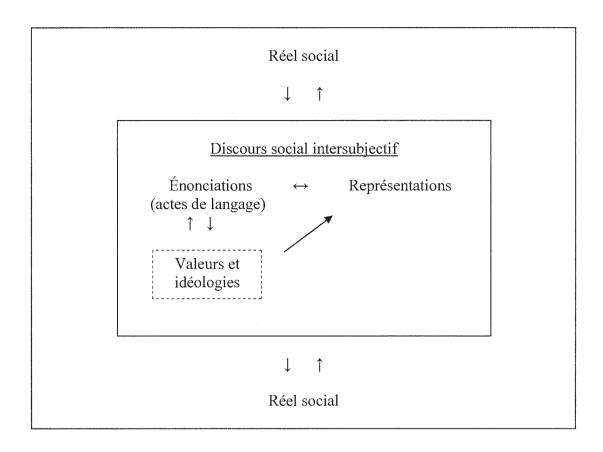


Figure 4.1 Relations entre réel social, représentations, actes de langage et idéologies

Le discours : Un « monde commun intersubjectif »¹¹¹

Le concept de discours est un de ceux qui ont connu une immense popularité tant en sciences du langage qu'en sciences sociales et humaines, au cours des dernières décennies¹¹². La notion de discours est toutefois ancienne. Elle était déjà en usage dans la philosophie classique où elle désignait la connaissance discursive, c'est-à-dire un savoir élaboré à partir d'un enchaînement de raisons ou d'argumentations, par opposition à une

¹¹¹ Id. p. 32.
112 Pour un inventaire assez exhaustif sur les manifestations et emplois du terme, voir http://www.websters-

connaissance intuitive ou irréfutable¹¹³. Parmi les définitions attribuées au terme discours, (multiples en raison des finalités et des types de recherche, mais toujours plus ou moins associées aux idéologies¹¹⁴), nous retiendrons celle qui conserve cette acception d'interactivité, les faits de langages étant interprétés, comme nous l'avons jusqu'ici défini, dans le contexte d'une expression d'idées dans l'espace public, c'est-à-dire comme un « acte de communication socio-historiquement déterminé¹¹⁵ ». Considérerons donc le discours comme un ensemble construit de consciences diverses qui s'expriment et dialoguent dans des textes porteurs d'indices sur les motivations qui les inspirent. Par opposition au système abstrait par lequel le structuralisme définit la langue, et apparenté sous maints aspects à ce que d'autres disciplines désignent par « l'inconscient collectif », le discours forme un tout constitué d'échanges intersubjectifs d'énoncés dont il est possible de circonscrire dans un corpus de textes donné les manifestations les plus caractéristiques et les plus significatives. Mais ce discours collectif, se manifeste et se construit dans *des* discours, formes phénoménales particularisées dans les actes de langage.

Des spécificités sont formulées sous d'autres angles théoriques. Représentatif de l'école anglo-saxonne, et au-delà de la notion qui veut que le discours réfère aux pratiques courantes de la parole et de l'écriture, « a discourse [is] an interrelated set of texts, and the practices of their production, dissemination, and reception, that brings an object into being 116 ». Phillips et Hardy avancent même que « the things that make up the social world – including our very identities – appear out of discourse 117». Sous un angle

¹¹³ CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, op. cit. p. 185. Discours, du latin « discurrere » : courir ça et là, discourir, parler.

¹¹⁷ Id. p. 2.

11

En guise d'illustration, MAINGUENEAU, tout en restant proche de l'objet linguistique, retient six définitions différentes du terme discours (parole actualisée, énoncé, enchaînement (selon Harris) des suites de phrase, mécanisme discursif qui conditionne l'énoncé, etc.) *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* Paris, Classique Hachette, 1976, p. 11-12. TITSCHER et al. pour leur part, ouvrant davantage à des applications en sciences humaines et sociales, ne dénombrent pas moins de huit sens différents, notamment le langage de domaines spécifiques (le discours scientifique, poétique, etc.), le langage dans sa totalité, discussion en vue d'un consensus parmi les participant au discours (Habermas), « a rule-governed behavior that leads to a chain or similarly interrelated system of statements (Foucault), etc. S. TITSCHER et al., *Methods of Text and Discourse Analysis*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications, 2000, p. 25-26.

¹¹⁵ CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, op. cit. p. 186.

N. PHILLIPS et C. HARDY, *Discourse analysis*, Thousand Oaks- London – New Delhi, Sage Publications, 2002, p. 3.

ontologique, les auteurs, font valoir que « without discourse, there is no social reality, and without understanding discourse, we cannot understand our reality, our experiences, or ourselves¹¹⁸». On reconnaît là un écho des notions de « fait social » comme configuration collective¹¹⁹ et de réalité comme produit des échanges cognitifs au sein de la société¹²⁰.

Les enjeux qui stimulent la construction du discours social se résumeraient donc à des rapports de force latents dans le langage. Il s'agirait donc de mettre en évidence ces rapports de force pour voir apparaître la transformation d'une idéologie. Le cas de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et la réduction des gaz à effet de serre oblige à un positionnement de la part de la société québécoise qui témoigne d'une telle transformation. Les actions proposées, déjà par le fait même de leur énonciation sous forme de textes, lieux et outils de production d'un discours, prennent sens et s'inscrivent, au-delà des batailles politiciennes, dans la dialectique de l'action sociale.

Sur le plan épistémologique, Paquin souligne que depuis Courtine, « il faut considérer le discours comme objet matériel de la connaissance, ce qui implique qu'il faut produire à son endroit des propositions théoriques, pour éviter de réduire le discours à la simple analyse linguistique, ou bien au simple reflet d'une réalité que le chercheur tenterait de dévoiler le discours peut être à la fois « objet matériel de connaissance » et, non pas reflet, mais « facteur de construction d'une réalité », puisqu'il ne devient objet qu'en autant qu'il est perçu comme résultat d'interactions (*l'interdiscours*) entre différents locuteurs argumentant ou dialoguant à partir d'un point de vue idéologique sur un problème donné. Nous rejoignons donc par là le débat théorique de l'école dite « française » sur le discours car :

C'est autour de M. Pêcheux que de 1969 à 1983, des linguistes, historiens et philosophes s'efforcent d'articuler théorie du discours et théorie des

1

¹¹⁸ Ibid. Quant à l'aspect méthodologique des investigations du discours, en référence aux études de Berger et Luckmann, "whereas other qualitative methods provide well-developped approaches for understanding the social world and the meaning it has for the people in it, discourse analysis goes one step further in embracing a strong social constructivist epistemology. It focuses attention on the processes whereby the social world is constructucted and maintained." Ibid.

¹¹⁹ E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 12^e Édition, 2004, p. 3-14.

¹²⁰ « Le langage relie différentes zones à l'intérieur de la réalité de la vie quotidienne et les insère dans un tout signifiant. » BERGER et LUCKMANN, op. cit. p. 58. Ils ajoutent plus loin que « le langage est capable de transcender la réalité de la vie quotidienne tout entière. Il peut se rapporter à des expériences appartenant à des domaines finis de sens et il peut embrasser des sphères discrètes de la réalité. » Id. p. 59. ¹²¹ PAQUIN, op. cit. p. 103.

idéologies. Élaborée progressivement et non sans tâtonnements, retours et contradictions, cette articulation se cristallise dans quelques formules qui ont fait date. C'est d'abord l'emprunt de formation discursive à M. Foucault et sa reformulation sur le terrain du marxisme [...]. C'est ensuite la définition du *préconstruit* comme impensé de la pensée; et la mise en place de la notion d'interdiscours comme ce qui fait le lien entre idéologie, inconscient et discours 122.

Mais sous un autre aspect, nous nous inscrivons dans une critical discourse analysis contemporaine qui a pris le relais de l'analyse du discours à la française des années 1970. Comme l'exprime Van Dijk, « nous avons pensé que l'analyse du discours doit aussi avoir une dimension sociale. Ainsi, dans le choix de ses orientations, de ses sujets, de ses problèmes et de ses publications, l'analyse du discours doit participer activement, à la façon académique qui est la sienne, aux débats sociaux, et faire des recherches utiles à ceux qui en ont le plus besoin, plutôt qu'à ceux qui peuvent le plus payer 123 ».

Si l'économisme et l'écologisme en tant qu'ensembles différenciés de valeurs se sont constitués en idéals-types idéologiques, c'est dans le discours que l'on en retrouve des indices, ainsi que des indices qui ont permis ailleurs, en complément aux études qualitatives traditionnelles, de comprendre un éventail étendu de phénomènes sociaux et organisationnels¹²⁴. Oue l'on songe aux recherches sur les pratiques d'entreprise à partir de rapports d'entrevues et de documents administratifs, sur les représentations du sexe des personnes, sur le racisme et l'identité par le biais d'analyses narratives ou linguistiques, enfin, plus près de notre propos, sur l'environnement par des analyses sociolinguistiques de documents remis par les participants aux audiences publiques 125.

¹²² CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, op. cit., p. 301-302.

¹²³ T. A. VAN DIJK, « De la grammaire de texte à l'analyse socio-politique du discours », in S. MOIRAND, éd. Le français dans le monde, numéro spécial « Le discours , enjeux et perspectives », Paris, Hachette, 1996, p. 27.

¹²⁴ PHILLIPS et HARDY, op. cit. p. 33.

¹²⁵ P. MACNAGHTEN, « Discourses of Nature: Argumentation and Power », In *Discouse Analytic* Research, J. Parker & E. Burman, Editors, London, Routledge, p. 52-72. Pour un tableau exemplaire de différents types de recherches empiriques sur le discours social, voir PHILLIPS et HARDY op. cit. p. 34-38. Des études françaises antérieures, sociolinguistiques, politiques et économiques sur les interrelations entre le discours et l'idéologie en rapport avec le concept d'intérêt général sont colligées sous J. CHEVALIER et al. Discours et idéologie, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

4.2.3 Discours, construction sociale et question environnementale

Comme elle l'est un peu partout dans le monde, quoique de façon différente dans les pays en développement ou en transition, la pensée écologique est de plus en plus présente dans le discours social au Québec. Elle tendrait ainsi à en infléchir les thèmes dominants.

Les problèmes d'environnement, comme tout autre problème social, sont le résultat d'une opération collective d'appropriation, de discussion, de négociation et de décision. Au cours de cette opération, divers acteurs sociaux s'affrontent. Dans un régime ouvert et pluraliste on ne peut supposer que la solution à un problème émergera naturellement, comme par enchantement presque, résultat d'un consensus social spontané. Non, étant donné la diversité des intérêts et l'incertitude scientifique résiduelle [...] la solution ne va pas de soi. C'est ici qu'entre donc en jeu l'analyse sociopolitique qui cherche à comprendre comment les acteurs sociaux discutent des problèmes, au nom de quoi, selon quelles connaissances et en fonction de quels intérêts. Plusieurs facteurs entrent en jeu. C'est la somme et l'interaction de ces facteurs qui rend l'analyse sociologique possible et pertinente l'26.

À la suite de Hannigan (1995), Guay souligne la construction sociale de la « réalité » des problèmes environnementaux. Avant d'être accepté comme problématique par l'ensemble des acteurs concernés, une situation doit franchir diverses étapes qui constituent un modèle communicationnel depuis la constatation scientifique jusqu'à l'acceptation et la prise en compte par les décideurs, en passant, sous l'effet des médias, par une prise de conscience collective par la population¹²⁷. Peu importe le modèle sociologique privilégié, il semble admis par les observateurs que « la participation des acteurs à la construction des problèmes environnementaux, les solutions comprises, se passe dans un *espace discursif*¹²⁸ ». Par l'étude du discours on peut prendre certaines mesures de ce que d'aucuns appellent la « modernisation écologique ¹²⁹ » et qui ne serait autre chose qu'une idéologisation nouvelle.

¹²⁶ L. GUAY, op. cit. p. 174-175.

¹²⁷ Id. p. 183-184.

¹²⁸ Id. p. 188. Souligné dans le texte.

¹²⁹ Id. p. 194.

Pour ce faire, la notion de « mots-témoins », indicateurs de paradigmes ayant cours à des époques anciennes, et mise de l'avant par Georges Matore, est inspirante. Elle permet en effet « la reconnaissance de réseaux qui président à l'organisation des concepts en champ et des mots en discours 130 ». Il s'agirait donc de « pousser le plus loin possible le dépouillement intégral de documents d'époque qui soient représentatifs des usages les plus divers, majoritaires et minoritaires, comme pour épuiser le réel de tout ce qui s'est exprimé 131 ». Ces objectifs de dépouillement ont rendu nécessaire le développement de diverses techniques pour aborder le discours. Elles ont abouti notamment aux modes d'analyse lexicologique 132 qui s'appuient sur les notions de fréquences lexicales et de probabilité d'emploi dans les documents publics à caractère politique porteurs de motstémoins 133. Dans la prochaine partie, seront abordées les techniques particulières que nous avons privilégiées, ainsi que les interprétations et analyses qu'elles ont permis d'effectuer dans la dimension lexicale des textes.

¹³⁰ Maurice TOURNIER, « Les vocabulaires politiques à l'étude », in *Raison présente*, Vol. 62, 1982, p. 87-88.

¹³¹ Ibid.

¹³² Voir le chapitre « L'approche lexicologique » dans D. MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris, Classique-Hachette, 1976, p. 23-64..

¹³³ Il est utile à cette étape-ci de rappeler l'importance qu'acquiert le vocabulaire aux yeux de Berger et Luckmann comme participant à la constitution subjective mais aussi intersubjective du réel de la vie quotidienne des membres d'une société donnée. « Je vis dans un lieu géographiquement déterminé. J'utilise des instruments [...] qui sont désignés par le vocabulaire technique de ma société. Je vis à l'intérieur d'un tissu de relations humaines [...]. De cette manière, le langage marque les coordonnées de ma vie en société et remplit cette vie d'objets chargés de sens. » Op. cit. p. 35. Un peu plus loin, Berger et Luckmann parlent du langage commun comme étant garant de la réalité quotidienne comme seule réalité souveraine, p. 40.

DEUXIÈME PARTIE

MÉTHODOLOGIE, OPÉRATIONNALISATION ET ANALYSE

Dans la première partie, nous avons décrit le corpus des textes qui ont fait l'objet de la présente recherche et les conditions d'énonciation où ils ont été produits : le contexte général de l'écopolitique et de la politique environnementale à mettre en œuvre, ainsi que le processus particulier de la production des documents, soit la consultation publique sur les politiques de réduction des GES. Nous avons également fait état des concepts qui sont au cœur du discours social et des idéologies qui le traverse. Dans cette deuxième partie, sont d'abord présentés les outils méthodologiques favorisés et leurs possibilités d'application. Dans un premier temps, seront présentées les techniques qui ont permis de remonter depuis les textes (les sources de données) vers les forces idéologiques qui les ont motivés. Parmi les techniques en analyse de discours, la lexicologie est proposée comme une approche particulièrement fertile. Il sera ensuite démontré de quelle façon elle a été appliquée au corpus et comment nous avons surmonté certains problèmes faisant obstacle à l'objectivation maximale de la démarche. Le traitement par ordinateur a facilité la compilation des données. Une catégorisation en deux « champs sémantiques » ou « vocabulaires » correspondants aux deux tendances idéologiques de l'économie et de l'écologie a guidé un tri lexical¹³⁴. Fondée sur une technique d'analyse développée en psychologie sociale, une analyse des statistiques et des coefficients de fréquence obtenus (quantitatif) a rendu possible le décryptage d'un sens latent reflétant les positionnements respectifs des mémoires (qualitatif), relativement à la réduction des gaz à effet de serre au Québec.

¹³⁴ « Les champs sémantiques sont le plus souvent des *champs conceptuels*, destinés à retrouver les schémas conceptuels d'une société à travers sa langue. » D. MAINGUENEAU, op. cit. 1976, p. 47.

CHAPITRE V

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

5.1 Analyse de discours

L'approche choisie s'inscrit dans une tradition qui, de la philologie classique aux analyses récentes des contenus par ordinateur (AAD, ADEPTE-NOMINO, ALCESTE, ATO, SPHINX, WEBLEX, etc¹³⁵.), tente d'aller au-delà de la surface des textes¹³⁶. Elle veut d'abord expliquer leur fonctionnement et leur genèse (herméneutique et génétique textuelle). Elle essaie aussi, à l'aide de théories articulées sur la langue, sur l'inconscient, sur le discours ou sur l'idéologie, de mettre en évidence des significations inédites¹³⁷. La théorie a ainsi détecté des mécanismes de relation entre, d'une part, des faits de langage perçus dans des corpus et, d'autre part, des faits métalinguistiques tels que les conditions de production et les circonstances de communication où ces faits de langage sont apparus. Elle a dégagé certaines significations entre des énoncés et des réalités sociales, notamment des motivations ou des intentions historiquement déterminées chez les auteurs¹³⁸. La présente recherche se situe ainsi dans la perspective de Van Dijk qui va au-

¹³⁵ Pour une documentation mise à jour sur les pratiques et les logiciels en analyse de discours, voir le site : http://pageperso.aol.fr/jacquesjenny/ATBMS.htm.

Table 136 Cette investigation des textes reste au diapason de certaines écoles en sciences sociales comme le structuralisme génétique où le chercheur « se trouve à la fois invité à affronter la complexité des données, mais aussi à surmonter le foisonnement des faits pour en rechercher les relations cachées et en découvrir les explications. » (c'est nous qui soulignons) P. ANSART, Les sociologies contemporaines, Pairs, Seuil, 1990, p. 33.

¹³⁷ D. MAINGUENEAU (1976), p. 8.

les travaux du laboratoire de l'ENS de Saint-Cloud et ceux de P. Guiraud et de C. Muller ont ouvert la voie à des potentialités considérables dans le domaine. Des études plus récentes sur le discours politique s'en inspirent toujours. Voir D. LABBÉ et D. MONIÈRE, Le discours gouvernemental :Canada, Québec, France (1945-2000), Paris, Honoré Champion éditeur, 2003. L. BÉLANGER, Deux analyses sur l'évolution de la politique internationale du Québec, Ste-Foy, Université Laval, Cahiers de l'Institut #5, 1996. M. PAQUIN, D'un projet politique à un projet économique : Analyse des discours politiques du Québec contemporain de 1960 à 1969 et de 1985 à 1994, Thèse de doctorat, UQAM, 2000. Dans le contexte de la politique québécoise, Paquin fait valoir que « l'analyse du discours constitue un outil important afin de bien saisir les différentes manifestations discursives d'un projet de société dans le

delà des frontières des textes eux-mêmes et du système fermé que leur « discours » offre à l'examen, coquille méthodologique non pas totalement vide mais limitée dans ses pratiques, pour s'occuper des objets sociaux auxquels ces « discours » réfèrent tout en leur étant extérieurs¹³⁹. Mais pour se faire, elle a dû relever le défi de « mettre en relation le système de la langue, l'activité des sujets parlants et la société » par le biais de techniques empruntées à la lexicologie, l'étude des actes de langage et la sociologie¹⁴⁰.

Répondant à la polysémie du terme *discours* mentionnée plus haut, diverses approches développées depuis les années 1950 en Europe et en Amérique du Nord s'appuient sur les principes de fonctionnement des langues naturelles. La langue, selon la structure saussurienne¹⁴¹, est une réalité *sociale* (collective), tandis que la parole est une réalité *individuelle*. Il s'agirait donc d'examiner les manifestations de parole dans le but d'y détecter les mécanismes et éléments de langue qu'elle comporte pour pouvoir y décoder ce qui, dans un corpus donné, participe du discours collectif. À partir de ce corollaire, diverses applications en sciences humaines et sociales ont été entreprises.

Parmi les tentatives de classer ces applications, certaines se distinguent. Titscher a notamment proposé une taxonomie dégagée à partir de quatre perspectives : le fondement philosophique ou épistémologique, la théorie sociologique, la théorie linguistique, et les concepts communicationnels (Voir Figure 5.1, page suivante). Cette tentative d'établir des liens entre la théorie et les pratiques d'analyse laisse voir les possibilités d'hybridations ou de recoupements. Pour ce qui nous occupe, des textes de communications à caractère technique, dont le genre et les concepts relèvent de la théorie communicationnelle (*technological communication*), peuvent être abordés dans le but de comprendre la société de façon inductive (*phenomenological sociology*), grâce à des données qui ressortissent à la linguistique (*hermeneutics and structural linguistics*) et qui

discours politique au Québec, dans le sens où ce discours peut être considéré comme lieu privilégié de l'expression des diverses préoccupations d'une société ». Op. cit. p. 94.

¹⁴⁰ D. MAINGUENEAU, op. cit. p. 182.

¹³⁹ Teun A, VAN DIJK, « Discourse and Society: a New Journal for a New Research Focus, in *Discourse and Society*, vol. 1, 1990, p. 5-16,

¹⁴¹ F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1969, p. 30. Cité dans D. MAINGUENEAU, id. p. 5.

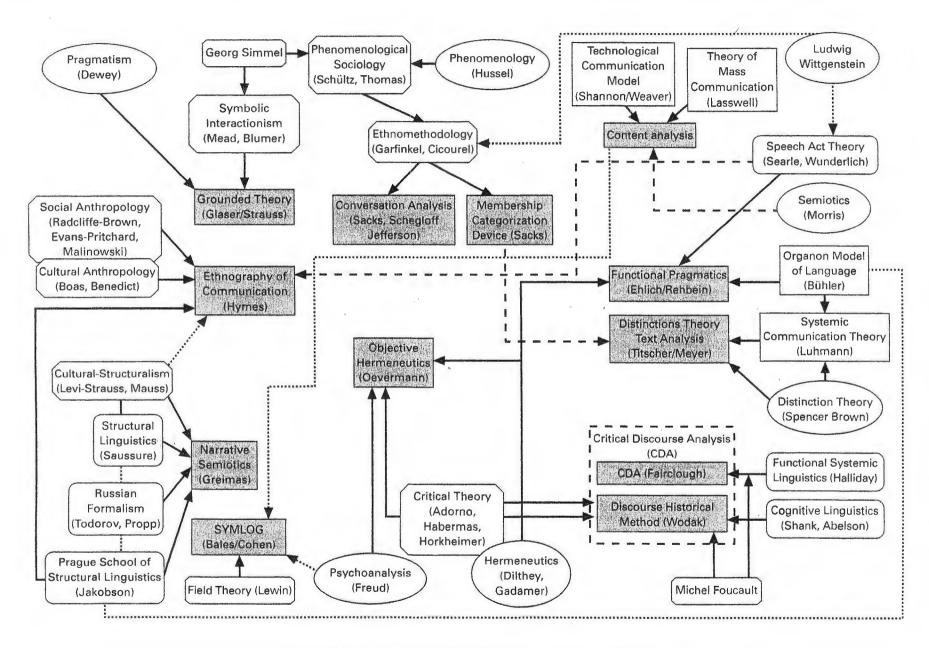


Figure 5.1 - Syncrétisme méthodologique en analyse de discours (Tirée de Titscher et al. (2000). *Methods of Text and Discourse Analysis*)

s'inscrivent sous le paradigme constructiviste (*speech act theory*). Une définition qui se veut synthétique de l'analyse de discours exprime une telle collaboration méthodologique :

L'analyse discursive critique entend par discours – langage parlé ou écrit – une forme de « pratique sociale ». Décrire le discours comme une pratique sociale implique une relation dialectique entre un événement discursif particulier et des situations, des institutions et des structures sociales qui l'encadrent : l'événement discursif est modelé par ces dernières, mais il les modèle en retour. Autrement dit, le discours est aussi bien socialement constitué que socialement conditionné. Le discours participe à la constitution des situations, des objets de connaissance, des identités sociales des personnes et des groupes de personnes, ainsi que des relations que ces personnes et ces groupes ont entre eux. Le discours est constitutif à double titre : Il aide à maintenir et à reproduire le statu quo social, et il contribue à le transformer 142.

Wodak avance que « the idea of discourse as constitutive of reality is emphasized here. In addition it emerges clearly that questions of power and ideology are closely related to discourse. Since discourse is so socially consequential, it gives rise to important issues of power. Discursive practices may have major ideological effects – that is, they help produce unequal power relations... through the ways in which they represent things and position people »¹⁴³. Avec la notion de pouvoir, interviennent les rapports de force et le conflit inhérent aux interactions discursives. Il nous faut ici garder présent à l'esprit que la dimension politique est incontournable. Elle constituerait même le point de fuite en fonction duquel ces interactions-là, porteuses de valeurs idéologiques, s'articulent.

Sous un autre angle, les applications sociologiques de l'analyse discursive ont été amplement décrites et mises en valeur par Phillips et Hardy¹⁴⁴. La typologie qu'ils ont dressée d'études effectuées sur divers corpus de textes permet de préciser un encadrement méthodologique à partir de bon nombre de cas d'espèce, que ce soit sur le contrôle social, les relations d'affaires, les changements organisationnels, l'identité, le racisme, le genre, l'ethnicité ou l'environnement¹⁴⁵. À l'instar des travaux antérieurs sur l'analyse de

¹⁴² Ruth WODAK, *Disorders of Discourse*, London, Longman, 1996, p. 15, in S. TITSCHER et al., op. cit. p. 27. Traduction libre.

¹⁴³ R. WODAK, ibid.

Nelson PHILLIPS et Cynthia HARDY, Discoourse Analysis: Investigating Processes of Socail Construction, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications, 2002.
145 Id., p. 34-38.

discours, les sources de données (histoires de vie, archives, articles de presse, entrevues, documents administratifs publics) ainsi que les techniques appropriées à chacune sont répertoriées. Il est à remarquer que l'étude sur l'environnement à laquelle les auteurs font référence¹⁴⁶ a été effectuée à partir d'un corpus constitué de verbatim d'une audience publique et qu'elle a consisté en une analyse de contenu s'inscrivant dans l'approche dite analyse sociolinguistique.

Cet encadrement méthodologique étant défini, notre approche se précise. Car si, comme le signale Maingueneau, « l'analyse du discours [en tant que méthode] possède le privilège de se situer au point de contact entre la réflexion linguistique et les autres sciences humaines » 147, c'est bien qu'elle ouvre à une lecture critique permettant des regards syncrétiques nouveaux sur les modes de construction sociale, processus dont ne sont pas absentes les forces idéologiques, telles que nous les avons définies plus haut.

L'analyse de discours ne prétend pas s'instituer en spécialiste de l'interprétation maîtrisant *le* sens des textes, mais seulement construire des procédures exposant le regard-lecteur à des *niveaux opaques à l'action stratégique d'un sujet* [...]. L'enjeu crucial est de *construire des interprétations* sans jamais les neutraliser ni dans le « n'importe quoi » d'un discours sur le discours, ni dans un espace logique stabilisé à prétention universelle¹⁴⁸.

5.2 Lexicologie

Parmi les techniques développées en analyse de discours, la lexicologie, ensemble des études portant sur les mots, en tant que faits de langue ou en tant que faits de paroles, nous a semblé la plus appropriée à la nature exploratoire du présent travail¹⁴⁹. L'approche permet d'abord des quantifications sous forme de statistiques offrant des décomptes signifiants d'unités en regard de propositions conceptuelles prédéfinies. Ces quantifications sont à la base des analyses factorielles.

¹⁴⁷ D. MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives*, Paris, Classique Hachette, 1976, p. 3.

¹⁴⁶ P. MACNAUGHTEN, « Discourse of nature: Argumentation and power », dans I. Parker et E. Burman (éd.) *Discourse analysis research*, London, Routledge, 1993, p. 52-72.

¹⁴⁸ M. PÊCHEUX, cité par J. DUCHASTEL, F. DAOUST et D. della FAILLE, « SATO-XML : une plateforme Internet ouverte pour l'analyse de texte assistée par ordinateur », JADT, 7^e Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles, 2004, p. 6.

¹⁴⁹ La division établie par Maingueneau en diverses approches syntaxiques, énonciatives, lexicologiques, n'est fondée sur aucune théorie particulière arrêtée mais bien plutôt « sur un classement pragmatique en vue d'une présentation claire ». Id. p. 21.

Avant d'y parvenir, trois opérations préparatoires doivent être effectuées: 1) le choix puis le découpage de la chaîne textuelle en « unités » étudiables; 2) la réunion d'un corpus clos de « textes » qui partitionnent ce corpus; 3) la mise en comparaison de constats chiffrés, effectués sur les unités présentes dans ces textes. Ces opérations impliquent, pour que l'analyse soit viable, le respect de plusieurs principes ou règles : invariabilité de l'unité de comptage (la phrase, l'expression ou le mot), quantités importantes et équilibrées d'occurrences (des textes assez volumineux), comparabilité et interprétabilité des constats effectués (répartition ou catégorisation de formes lexicales)¹⁵⁰.

5.2.1 Terminologie

Quelques termes tels que *mot*, *lexème* et *vocable*, sont employés dans la théorie lexicologique. Il serait utile d'en préciser la définition. Car ils ne sont pas synonymes. « Mot », souvent employé comme terme générique, désigne la plus petite unité linguistique. « Lexème », forgé sur le modèle *morphème*, *phonème*, *sémantème*, a été emprunté au morphologue anglais E.A. Nida¹⁵¹. Le lexème serait assimilé au morphème ou à l'unité de signification qui peut être supérieure au mot. Le lexème est la forme matricielle qui, dans un texte, peut apparaître en diverses occurrences. Ces diverses occurrences sont des « vocables ». Terme d'usage courant, « vocable » a été introduit dans la terminologie linguistique par le statisticien Charles Muller¹⁵² pour désigner l'occurrence d'un lexème dans un discours donné¹⁵³. Autrement dit, et en conformité avec la linguistique structurale saussurienne, le lexème serait au vocable, ce que la langue (concept abstrait universel) serait à la parole, (langue actualisée dans ses pratiques, dans des faits langagiers). De la même façon, il existe un discours collectif, appartenant à tous les membres d'une société, et des discours particularisés qui en seraient des manifestations ponctuelles.

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Op. cit. 1969.

¹⁵³ Source: P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 340.

Une autre mise au point terminologique doit être apportée. Le classement des mots se fait par « univers lexicaux » ou « champs sémantiques ». Le point de départ de ce classement, sa base de données, consiste en « une référence actuelle » ¹⁵⁴, pour ne pas dire « factuelle » d'utilisations concrètes dans des situations de *parole* (sens saussurien), les textes du corpus. Les statistiques porteront donc en général sur les vocables. En revanche, leur distinction sémantique (portant sur leur sens) n'est possible que grâce à leur « référence virtuelle » à un lexique qui est extérieur au texte, que ce soit en référence à des dictionnaires spécialisés ou à la langue d'usage, etc. voire à un invariant sémantique. C'est cette « référence virtuelle » qui rend les données textuelles utilisables dans la mesure où ces dernières renvoient au réel social, et donc au discours collectif qui le construit.

5.2.2 Limites

L'approche lexicologique est loin de se poser comme modèle universel, applicable partout dans toutes les études 155. Quant à l'inévitable biais subjectif de toute approche lexicologique 156, depuis le choix des corpus, jusqu'à l'interprétation des données en passant par les catégorisations, le chercheur, même dans des études où les connaissances linguistiques sont strictement instrumentales, peut seulement le limiter le mieux possible en étayant son approche de paramètres garantissant la constance des traitements. Cette limite méthodologique a moins d'impact sur le résultat des observations lorsque les opérations sont jugulées par des conventions. Dans le cas d'analyses comparatives ou factorielles, un traitement égalitaire de tous les textes observés (même type d'unité observée : par exemple, le mot; même critère : leur dimension paradigmatique ou sémantique), est dès lors crucial. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

¹⁵⁴ M. F. MORTUREUX, La lexicologie entre langue et discours, Paris, SEDES, 1997. p. 12.

¹⁵⁵ « Ceux qui publient des travaux de statistique lexicale exposent généralement, de façon plus ou moins explicite, la norme qu'ils ont adoptée; peu d'entre eux se risquent à en définir une qui puisse être proposée comme modèle. » C. MULLER, op. cit. p. 15.

¹⁵⁶ « On est donc conduit à utiliser des critères purement sémantiques, et nécessairement entachés de subjectivité, puisqu'ils se ramènent à un certain *sentiment linguistique*, difficile à sonder, et variable d'un individu à l'autre. » Id. p. 22.

5.2.3 Lexicométrie

Les études sur le lexique (portant sur les mécanismes linguistiques) ou fondées sur le lexique (portant sur des faits socio-historiques) procèdent par traitements statistiques appelés lexicométries. La théorie distingue les lexicométries « hors-contexte » et les lexicométries « en contexte ». Les premières considèrent les unités lexicales (les mots) pour elles-mêmes, tandis que les secondes les considèrent dans leur rapport avec d'autres unités qu'elles soient contiguës (le co-texte ou le voisinage immédiat de la phrase) ou dans leur rapport avec des unités éloignées, soit dans le texte ou soit dans d'autres textes (relation d'intertextualité). Dans le présent travail, il est surtout question de lexicométries hors-contexte en ce que les statistiques utilisées portent essentiellement sur les occurrences des vocables. La fréquence d'apparition est l'objet même de notre attention. De rares vérifications dans le co-texte ont toutefois été nécessaires dans le cas d'homonymies ambiguës. Les renvois à l'intertexte sont également présents aux étapes de l'analyse factorielle des occurrences des vocables et autour desquelles s'articulent les comparaisons entre les textes. C'est ainsi que le simple décompte des mots mène à des niveaux plus sophistiqués d'interprétation, jusqu'à atteindre ce lien sémique entre les faits langagiers et au contexte d'énonciation plus élargi de la réalité sociale et politique. C'est ainsi qu'à partir de simples comparaisons de fréquences la recherche « monte en niveau d'inférence » 157. Elle doit alors affiner ses questions, ce qui appelle en retour un affinage des techniques pour tenter d'y répondre.

Les analyses fondées sur des fréquences hors-contexte comportent toutefois des limites que les critiques ne manquent pas de faire remarquer. Il est ainsi toujours hasardeux de considérer des vocables en les abstrayant des accessoires grammaticaux qui les entourent (le co-texte) et qui étayent ou modifient leur sens sémique. Que l'on songe aux formes négatives, affirmatives ou concessives, aux citations en style indirect, sans compter les charges d'intention ou d'ironie dont la rhétorique est capable, modalités propres à modifier considérablement le sens d'une unité lexicale. Il n'en demeure pas moins que dans la présente optique, le nombre d'occurrences, peu importe leur co-texte,

¹⁵⁷ CHAREAUDEAU et MAINGUENEAU, op. cit, 2002, p. 344.

et peu importe les approbations, les dénis ou les condamnations exprimés, sont des symptômes de préoccupation et de comportement chez les auteurs. Leurs absences le sont dans bien des cas. C'est à ces absences qu'il est également référé implicitement lorsque de basses fréquences sont mises en évidence.

Pour résumer, il est convenu que la statistique étudie certains caractères, chez des individus d'une population 158 pour y détecter des constantes ou des périodicités non-aléatoires. En lexicologie, les individus sont des unités lexicales : mots (vocables ou lexèmes, selon l'objet de la recherche), phrases, suite de phrases, etc ; la population est l'ensemble (ou une partie ou échantillon) du ou des textes (corpus constitué) où les unités sont combinées pour transmettre un sens. Quant aux caractères, ils sont constitués d'éléments descriptibles fournissant des indices sur les « comportements lexicaux » des textes, ces derniers servant en retour d'indicateurs sur les comportements (sociaux, idéologiques, politiques, historiques) des auteurs. Ainsi, la fréquence lexicale, serait un comportement textuel, donc susceptible de caractériser un corpus et de fournir des critères de comparabilité aux parties qui le composent. Une statistique lexicale est donc une étude quantitative portant sur les mots d'un texte ou d'un corpus en fonction de caractères ou de catégories de caractères prédéterminés. Avant de déterminer ces catégories, des tests et des traitements préalables sont effectués sur le corpus.

5.2.4 Traitement pré-analytique du corpus

Une des conditions au traitement égalitaire des textes, garant d'une objectivité maximale, est leur normalisation. La diversité des auteurs du corpus, et par conséquent la variété des styles des documents à analyser, ainsi que la disparité du volume des textes (variant de trois à 72 pages) donnent déjà un aperçu de la nécessité de ramener le corpus à des dénominateurs linguistiques communs qui permettent des observations « équitables ». Mais, ainsi que nous l'avons brièvement mentionné en présentant le corpus, les textes sont d'abord produits dans des conditions sociolinguistiques homogènes et font partie du même « genre », celui de la communication technico-administrative. Il

¹⁵⁸ Les éclaircissements terminologiques et méthodologiques de cette section s'inspirent en grande partie de Charles MULLER, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette Université, 1977.

en était ainsi lors de recherches antérieures, fondées par exemple sur des résultats d'enquête sur un phénomène, des archives d'un parti politique, des bases documentaires ou des tracts sur un événement social. L'homogénéité des conditions de production assure, en principe, au départ une certaine répétition dans le vocabulaire des discours, et donc des possibilités de computations signifiantes en regard de notre visée¹⁵⁹.

Des opérations spécifiques ont d'abord été effectuées. Les MDs originaux se trouvent en format PDF sur le site du MENV. Ils ont dû être soumis à divers traitements facilitant la saisie sur SATO: transfert des fichiers PDF en fichiers Word, uniformisation du formatage et des polices, normalisation de la graphie (coquilles, fautes syntaxiques, etc.). Ces conditions de base assurent à l'opérateur qu'il prend la mesure d'objets comparables et équitablement mesurables. Sans cette normalisation, des dissemblances, telles que celles au niveau du signe (la graphie ou la scription), peuvent entraîner des discordances sur les statistiques ultérieures.

À dessein d'uniformiser encore davantage les textes entre eux et de n'en conserver que ce qui est pertinent à l'analyse, ils ont également été dépouillés de leurs accessoires. Entêtes, logos, graphiques, illustrations, tables des matières, annexes et bibliographies ont été supprimées pour ne conserver que ce qui est essentiel à l'observateur, le corps du texte en langage naturel et porteur de sens¹⁶⁰. Quant à la distinction entre « mots pleins » (ou « mots de significations ») et « mots grammaticaux »¹⁶¹, elle aurait pu être pertinente dans la mesure où il a été déterminé au préalable que l'unité lexicale observée serait le mot en tant que porteur de signification. A donc été adoptée « une solution prudente et objective qui accorde le même statut à tous les mots du texte », selon la formulation de Charles Muller¹⁶² a été adoptée. Ne serait-ce qu'en raison du fait qu'en analyse factorielle nous travaillons sur des proportions. Les « mots grammaticaux » ne seront toutefois pas considérés pour leur participation au sens du texte d'où ils sont extraits, ce qui reviendrait à considérer le co-texte ou le contexte immédiat d'énonciation (ex. : les marqueurs de négation). Pour la même raison qu'ils ne

Distinctions mentionnées par C. MULLER, op. cit. p. 9.

162 Ibid.

¹⁵⁹ I. TIMINI, « Analyse du discours assistée par ordinateur- Version 3AD95 », Laboratoire GRESEC, Université Stendhal, Grenoble, Site : www.cs.queensu.ca/acbralc97/papers/a002.htm

¹⁶⁰ Des exégètes en textologie s'intéressent aux artifices que sont les mises en pages, les illustrations et les dispositions comme éléments signifiants de documents. Mais cela n'est pas notre propos.

modifient pas les proportions obtenues, les signes de ponctuation tels que compilés automatiquement par SATO, ont été également conservés. Les règles d'égalité de traitement sont ainsi respectées.

Les MDs ont ensuite été saisis sur le système SATO du Centre d'analyse de texte par ordinateur de l'UQAM. Sur SATO, dépendamment des questionnements, chaque texte, traduit en « fichier » peut être considéré comme un corpus en lui-même ou tous les 53 textes peuvent être regroupés pour ne constituer qu'un seul corpus. Outre ces dispositions et ordonnancements du corpus, SATO permet l'accès à des compilations statistiques rapides sur les fréquences de chacun des mots employés.

5.2.5 Caractéristique lexicale

Les premières données ont permis de vérifier ce que les textologues considèrent comme des indices sur le «comportement lexical» d'un corpus 163. Un de ces comportements renvoie à une règle qui veut que l'homogénéité du lexique d'un texte, les vocables utilisés, croisse proportionnellement à son volume. Une déviance à cette règle sera l'indice que nous avons à faire à des textes non comparables. Des mesures préliminaires exploratoires sur quelques textes nous ont fourni des résultats concluants. D'abord, les rapports statistiques du nombre de lexèmes (ou formes lexicales) de chacun des MDs testés sur leur fréquence totale (« fregtot » selon SATO) démontre en effet que ce comportement est en général conforme à la règle linguistique de l'homogénéisation lexicale. Le nombre de lexèmes a été plus élevé lorsque la fréquence totale était élevée. Par exemple: AW¹⁶⁴, avec 10 347 vocables obtient un coefficient de 5.65, alors que BM, avec 1 508 vocables, obtient un coefficient de 2.64 (Voir Tableau 6.4, Résultats de lexicométrie, p. 75). Cette constatation vient s'ajouter au diagnostic déjà porté sur le volume des documents à l'étude. Suite à ces vérifications, le corpus est donc considéré comme analysable en vertu des procédures lexicologiques pour lesquelles nous avons opté.

¹⁶³ LABBÉ et MONIÈRE, op. cit. p.76.

Pour la signification des acronymes des auteurs des mémoires, voir « Liste des sigles et acronymes », p. viii.

CHAPITRE VI

OPÉRATIONALISATION

6.1 Catégorisation

Une technique en lexicométrie hors contexte consiste à départager de l'ensemble des formes lexicales d'un corpus celles qui sont signifiantes en rapport avec un questionnement de départ. L'étape suivant les traitements pré-analytiques du corpus a donc consisté en un tri lexical, c'est-à-dire un classement des vocables de chaque document selon des paramètres déterminés. Parmi les mots pleins du corpus, une partie seulement a été retenue. Les vocables sélectionnés, à l'exclusion des mots grammaticaux, ont été classés en fonction d'une taxinomie spécifique. L'établissement des paramètres qui guident cette taxinomie est ce qu'on appelle en lexicologie et en analyse automatique du discours (AAD), la catégorisation. Avant de parvenir à ces critères de classement, des réflexions sur la notion de « positionnement » et de « champ sémantique » ont été nécessaires.

Le positionnement définit dans un corpus (et donc au plan du langage) une identité énonciative forte. Il possède un caractère identitaire puisqu'il renvoie à un positionnement à l'extérieur de ce corpus (et donc au monde réel). Chareaudeau et Maingueneau illustrent cette particularité du positionnement lexical par des énoncés inventoriés dans les manifestes politiques qui sont symptomatiques des luttes de classe caractérisant telle ou telle période historique¹⁶⁵. À l'intérieur du corpus, la notion de positionnement laisse entendre une mise en relation ou un état de réciprocité, les unités lexicales n'acquérant leur signification lexicologique qu'en autant qu'elles se définissent

¹⁶⁵ CHAREAUDEAU et MAINGUENEAU, op. cit. p. 453. Les « positionnements » dans un univers discursif donné « sont en concurrence au sens large, se délimitent réciproquement ». Id. p. 97.

les unes par rapport aux autres¹⁶⁶ dans l'axe syntagmatique du texte (la dimension de la succession des unités) ou par rapport à un champ sémantique dans son axe paradigmatique (la dimension de leur signification). La lexicométrie hors contexte échappe difficilement à la mise en co-texte ou en contexte.

L'autre critère de catégorisation est le « champ sémantique » (« champ conceptuel» chez certains auteurs, ou «champ discursif» chez d'autres comme C. Muller) dont procède le positionnement. On dit d'un « champ sémantique » qu'il constitue l'ensemble des significations auxquelles renvoie un vocable donné. Il se distingue des autres champs sémantiques parce qu'il se spécialise dans un domaine particulier de connaissance, d'activité ou de croyance. Les vocables peuvent donc être classés en fonction de leur signification, c'est-à-dire en fonction de divers champs sémantiques auxquels il est possible de les associer. La catégorisation prépare donc à la tâche suivante qui consiste à regrouper sous des vocabulaires ou glossaires spécifiques (ou simplement « dictionnaires » dans le jargon de l'analyse automatique du discours) les mots pleins correspondant aux champs sémantiques déterminés 167. Afin de trier les vocables appartenant à tel ou tel « champ sémantique », nous faisons plus ou moins appel à la sémantique et à la notion de noyau sémique « le minimum sémique qui demeure stable à travers tous les sens possibles d'un lexème » 168. Les linguistes ne procèdent d'ailleurs pas autrement lorsqu'ils compilent les mots d'une langue pour les archiver dans des dictionnaires, des glossaires ou des encyclopédies. En fait, ce qu'il a fallu reconstituer en effectuant le tri lexical du corpus MDCTE¹⁶⁹, ce ne sont ni plus ni moins que deux dictionnaires, composés à la fois de mots appartenant à la langue d'usage (donc en référence à la langue extérieure au corpus) et aux emplois spécifiques dans le dit corpus.

Même dans les lexicologies dites hors contexte, les unités analysées ne peuvent l'être pour elles-mêmes mais uniquement en fonction des autres. « L'analyse lexicométrique est résolument comparative et confronte donc des systèmes de modèles, et non des signes isolés. » MAINGUENEAU, 1976, op. cit. p. 44. lours de la phase préliminaire de la recherche, le terme « univers lexical » a été utilisé pour désigner ce « champ sémantique ». Mais, il a été abandonné parce que trop d'auteurs l'employaient pour désigner les vocables associés à cause de leur proximité ou leur association dans un co-texte. Quant au « vocabulaire spécifique », il ne faut pas ici le confondre avec le lexique propre à un auteur. C'est bien d'un vocabulaire propre à un champ sémantique et non pas au locuteur dont il est question. les A. J. GREIMAS, Sémantique structurale: recherche de méthode, Paris, Larousse, 1966, p. 46.

A. J. GREIMAS, Semantique structurale: recherche de methode, Paris, Larousse, 1966, p. 46.

MDCTE: Corpus des mémoires déposés devant la Commission des Transports et de l'Environnement.

Le travail, on en est conscient, aurait gagné en rigueur, si l'on s'était contenté d'un nombre limité de lexèmes, et si ces derniers n'avaient appartenu qu'à l'un ou l'autre des dictionnaires spécialisés. Par exemple, trois couples de lexèmes auraient pu servir de filtre en vue d'un triage numérique simple, tel que, par exemple : développer/conserver, culture/nature, déréglementation/réglementation. Cette méthode aurait sans doute permis une plus grande objectivité (traitement plus uniforme de tous les MDs). Mais, il aurait comporté le désavantage de ne pas prendre en compte un nombre considérable de données, comme par exemple d'autres lexèmes ou couples de lexèmes dont la présence (ou même l'absence dans bien des cas) dans les textes sont tout aussi significative. La catégorisation s'est fondée sur deux « champs sémantiques » distincts correspondants aux deux concepts d'économie et d'écologie, tels qu'ils ont été explicités en première partie.

6.2 Constitution des « dictionnaires »

En conformité avec les catégories prédéterminées, et à la suite d'une lexicométrie exploratoire qui en a confirmé la pertinence¹⁷⁰, deux glossaires-étalons ont été établis correspondant aux deux champs sémantiques, fruits de l'étape de catégorisation. La composition de ces glossaires-étalons s'inspire du document de référence (REFPK) émis par le Bureau des changements climatiques du Ministère de l'environnement lors de l'appel d'avis et intitulé *Contexte*, *enjeux et orientations sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto¹⁷¹*. Les raisons qui ont motivé ce choix sont les suivantes.

Document plus volumineux qu'aucun de notre corpus (2 728 formes lexicales actualisées dans 14 586 vocables¹⁷²), le REFPK a comme objectif de communiquer aux intervenants éventuels une vue d'ensemble de la situation du changement climatique planétaire et des mesures envisageables en regard des objectifs du Protocole de Kyoto, aux niveaux international, national et provincial. En outre, il propose déjà des orientations

¹⁷² Toutes les données statistiques sont fournies par le système SATO.

¹⁷⁰ Avant de procéder aux computations dont les résultats figurent au Tableau 4: *Résultats de la première lexicométrie*, p. 70, des essais exploratoires ont été effectués sur quelques fichiers du corpus dont le REFPK.

¹⁷¹ Le document de référence a été réalisé en collaboration par les ministères et organismes suivants : Ministère des Ressources naturelles, le Ministère des Transports, le Ministère des Relations internationales, le Ministère des Finances, Économie et Recherche et le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes. http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/kyoto/memoires/MEQ.pdf.

possibles, ce qui a comme conséquence de baliser les interventions en audience publique. de les restreindre dans des limites qui se veulent pratiques et réalistes tant de la part du gouvernement que de la part des intéressés 173. Dans l'ensemble, le document de référence permet donc d'assurer à la Commission des Transports et de l'Environnement, à défaut d'atteindre un consensus chez les intervenants, de parvenir à ce que ces derniers parlent de la même chose et, ce qui nous intéresse particulièrement, à en parler en employant le même langage, et en dernier ressort à échanger dans le même espace discursif¹⁷⁴. Dit autrement, les auteurs des mémoires déposés feront donc usage, pour communiquer efficacement leur point de vue, du lexique fourni implicitement par le REFPK. Document de base quant au contenu, c'est-à-dire sur la situation générale et la situation du Québec quant à la réduction des gaz à effet de serre, il peut donc aussi servir, sur le plan de la recherche lexicologique, de « glossaire » dont le chercheur peut faire usage pour baliser ses analyses.

Deuxième raison, au cours d'essais préliminaires, la répartition en deux champs sémantiques des fréquences de vocables du REFPK présentait un étonnant équilibre. Les formes lexicales à signification économique et celles à signification écologique de répartissaient en deux glossaires comportant respectivement 292 et 297 formes lexicales. Ces formes sont réparties dans le texte dans des fréquences respectives de 1030 et de 1335 occurrences¹⁷⁵. Considérant que le REFPK offre un plus grand nombre de fréquences totales et de formes lexicales que chacun des MDs, nous en avons déduit que les vocables qui le constituent sont d'un nombre suffisant pour suggérer des « dictionnaires » ratissant assez large pour « filtrer » de façon efficace les formes lexicales des MDs, de les départager et d'en faire l'inventaire 176.

173 « Vers une stratégie québécoise », op. cit. p. 23.

¹⁷⁴ Bon nombre de documents administratifs et juridiques comportent des glossaires explicitant le sens des mots les plus fréquemment employés, une pratique visant à éliminer les malentendus. Le REFPK n'en comporte pas.

¹⁷⁵ Il est intéressant de remarquer que les mêmes formes lexicales sont davantage répétées lorsqu'elles

appartiennent au champ de l'écologie qu'au champ de l'économie.

176 La répartition lexicale en deux vocabulaires des lexèmes appartenant ou apparentés aux champs sémantiques qui structurent notre questionnement fait provisoirement abstraction des emprunts analogiques et métaphoriques entre les deux disciplines de l'économie et de l'écologie tels qu'il a été démontré qu'ils ont lieu dans le monde réel. (Voir J. M. DROUIN, L'écologie et son histoire, Paris, Champs Flammarion, 1993, p. 141-145.) Ils ont également lieu dans le discours, ainsi que nous aurons l'occasion de le faire valoir au moment d'interpréter les donnés.

Les « dictionnaires » répartis par champs sémantiques sélectionnés dans le REFPK sont présentés dans les encadrés suivants, par ordre décroissant de fréquences (le nombre entre parenthèses). Tous les dérivés d'un même lemme sont inventoriés (forme substantive, adjectivale, adverbiale, verbe) et toutes les formes sous lesquels ils se présentent (genre, nombre, personne, etc.) tels qu'ils sont actualisés dans les textes. Il est important d'insister sur le caractère heuristique de l'exercice et de rappeler qu'il ne s'agit aucunement ici de créer des glossaires officiels auxquels pourront référer les praticiens des domaines de l'économie et de l'écologie. D'ailleurs ces glossaires existent déjà qui remplissent suffisamment bien leur fonction. Ce ne sont que des « dictionnaires » pour usage interne, si l'on peut dire, dont la fonction est de servir de convention (la mesure-étalon) adaptée au corpus étudié et permettant d'obtenir des valeurs relatives, c'est-à-dire significatives dans les relations entre sujets observés (les positionnements idéologiques des groupes d'intérêts) tels que l'on peut les inférer à partir du vocabulaire dont ils font usage.

Tableau 6.1

Glossaire de l'univers lexical de l'économie selon le REFPK¹⁷⁷

Secteur (36); développement (34); système (31); permis (28); projets (27); stratégie (26); production (23); entreprises (22); énergétique (18); projet (16); recherche (15); économiques (14); économique (12); économie (12); adaptation (11); assurer (11); échangeables (11); industrie (11); potentiel (11); technologies (11); compte (10); consommation (10); dollars (10); investissement (10); ressources (10); marché (9); millions (9); augmenté (8); crédits (8); croissance (8); industrialisés (8); industriels (8); partenaires (8); travaux (8); achat (7); engagement (7); gestion (7); activité (6); bilan (6); compétitivité (6); coûts (6); échelle (6); expertise (6); financement (6); industries (6); manufacturier (6); négociations (6); titre (6); total (6); adapter (5); allocation (5); consortium (5); développer (5); droits (5); experts (5); incitatifs (5); industriels (5); industrielles (5); intérêt (5); investir (5); offres (5); partenariat (5); produit (5); technologique (5); achats (5); actifs (5); affaires (5); augmenter (4); cible (4); concurrence (4); coût (4); échange (4) filière (4); leadership (4); performance (4); prix (4); résultats (4); technologiques (4); travail (4); valorisation (4); accroître (3); acheter (3); besoins (3); compensation (3); contribuent (3); emplois (3); fabrication (3); financier (3); maximiser (3); négociation (3); offre (3); PIB (3); portefeuille (3); privé (3); producteurs (3); produits (3); redevances (3); remises (3); scientifique (3); sectorielles (3); stratégique (3); systèmes (3); taux (3); totales (3); volontaires (3); accroissement (2); annuel (2); bénéfices (2); cibler (2); cible (2); commercial (2); commerciales (2); commercialisation (2); compter (2); concurrentielle (2); consentis (2); consommée (2); conventionnels (2); donnée (2); données (2); entreprises (2); équitablement (2); essor (2); évités (2); évitement (2); éviter (2); exploitation (2); exportateurs (2); faisabilité (2); financiers (2); gain (2); hausse (2); inciter (2); infrastructures (2); innovations (2); manufacturiers (2); marchandises (2); opération (2); partenariats (2); plans (2); PME (2); produites (2); promouvoir (2); qualité (2); scientifiques (2); sectoriels (2); services (2); stratégiques (2); subsidiaire (2); traités (2); vendre (2); viables (2) actifs (1 et jusqu'à la fin de la série); active; adapté; adaptée; allocation; approvisionnement; assuré; avantages; bénéficier; bonifiées; budgétaires; calcul; centaines; commercialiser; commerciaux; compagnie; comparatif; compensation; comptent; consommateurs; construction; construits; contractuelles; contractuels; contraignantes; contraignants; convergence; croissantes; demande; déraisonnable; développées; distribution; échelonnement; économies; emploi; enrichi; enrichie; enrichira; enrichissement; entrave; entreprendrait; entrepris; équitable; estimation; estimations; estime; estimée; estimer; étalement; excédentaires; expansion; exploitations; exportation; fabricants; fabriquer; financent; financière; fiscales; fiscalités; fluctuations; gains; gratuite; mobilière; impôt; incitatif; incitations; incité; inéquitable; intérêts; inventoriés; investir; investissement; logique; manufacturière; maximal; milliard; milliards; net; organisés; pajement; pénalisés; performants; planification; planifier; précision; préindustriel; preuve; privées; privés; produisent; produiront; produire; profit; promoteur; propriétaires; prospérité; quantifier; quantitatif; rares; rationnelle; réalistes; redevance; relance; relatifs; remboursé; remise; rentabiliser; rentables; science; scientifiquement; sectorielle; sécuritaires; service; socioéconomique; somme; spécialistes; statu quo; stockage; stratégies; surplus; substitution; technologie; testées; tester; total; totalisant; totaliseront; transaction; transfère; transférer; transferts; transige; travaillent; travailler; triennaux; unités; utilisateurs, valorisation; viable; volontaire.

¹⁷⁷ Le nombre entre parenthèses indique la fréquence du vocable dans l'ensemble du document

Tableau 6.2

Glossaire de l'univers lexical de l'écologie selon le REFPK¹⁷⁸

émissions (118); changements (69); climatiques (65); réductions (64); effet (52); protocole (52); Kyoto (45); serre (38); réductions (36); réduire (31); territoire (23); moins (23); émission (18); population (18); territoires (15); convention (14); CO2 (14); environnement (14); éolienne (14); ensemble (13); propre (13); carbone (11); émetteurs (11); lutte (11); programme (11); ratification (11); réchauffement (11); renouvelable (11); société (11); thermique (11); climatique (10); hydrogène (10); bjogaz (9); atmosphère (8); climat (8); contre (8); efforts (8); enfouissement (8); planétaire (8); terre (8); cogénération (7); contrôle (7); écosystèmes (7); respect (7); stabilisation (7); déchets (6); effets (6); naturel (6); polluants (6); qualité (6); réseau (6); respecter (6); sanitaire (6); traité (6); atmosphériques (5); consensus (5); décarboniser (5); durable (5); impacts (5); minimiser (5); moindre (5); naturelles (5); ozone (5); socio (5); sol (5); température (5); anthropique (4); assumer (4); biomasse (4); couche (4); diminuer (4); élimination (4); environnemental (4); environnementaux (4); forêt (4); impact (4); méthane (4); propres (4); résiduelles (4); sols (4); alternatifs (3); baisse (3); citoyen (3); conséquences (3); éducation (3); éoliennes (3); études (3); forêts (3); milieu (3); nature (3); nordiques (3); normes (3); parc (3); partage (3); participer (3); pergélisol (3); planète (3); préserver (3); ratifier (3); réduit (3); réglementaires (3); responsabilités (3); responsables (3); risque (3); santé (3); sensibiliser (3); sociaux (3); territoriale (3); agir (2); atténuer (2); autochtones (2); climatologie (2); collaboration (2); commune (2); concert (2); concertées (2); conséquences (2); conséquent (2); contrer (2); couches (2); diminuer (2); émettent (2); émettrices (2); énergivores (2); environnementales (2); halocarbures (2); milieux (2); problématique (2); publique (2); ralentir (2); ramener (2); ratifier (2); recyclées (2); réduites (2); réglementation (2); renouvelables (2); signature (2); signé (2); solaire (2); substances (2); terrestre (2); territoriaux (2); abaisser (1 et jusqu'à la fin de la série); absorption; aérosols; air;; appauvrissement; assumées; atmosphérique; baisses; biocarburants; bioclimatique; bioénergies; campagne; cause; causeraient; causés; chaleur; changer; ciel; citovennes; climatologiques; collectif; collective; collectivités; communautaires; communautés; communes; concentrations; concentrés; convention-cadre; covoiturage; déboisement: décarbonisation; défense; diluvienne; diminuent; écogeste; édicter; émet; émetteur; émettre; émis; émises; entérique, éolien; espace; espaces; éthanol; tubes; étudient; étudier; évaluation; évalué; exigé; exigeais; exigera; fluorés; fluviale; fonte; froid; fumier; fumiers; hiver; hybrides; inefficace; infiltration; intégrante; intégrées; intégrés; intermodalité; intervenir; intervention; lacunes; légiférer; limitant; limitation; lisiers; mégatonnes; mentalité; mer; météorologique; minimal; minimales; mobilisation: mobiliser: motomarines; motoneiges; militaient: nationalisation; nordique; obligation; obligations; obligé; océans; odeurs; parcs; partagée; pluies; pollutions; précipitations; précipitations; préoccupe; préservation; problèmes; protection; protégées; protéger; public; publiques; ratifiée; reboisement; réchauffe; réchauffé; récupération; réduise; rejets; renard; renforcera; répercussions; respectant; respecterait; respectés; respectueuse; responsabilisation; responsabiliser; responsabilité; responsabilisables; Rio; rivière; saine; sauvegardés; sécheresse; sensibilité; séquestration; social; sociales; sociétés; solidaire; soutenues; surveillance; terrains; terrestres; territorial; transparente; végétales; vent; verglas; verts; vulnérabilité; vulnérables

¹⁷⁸ Le nombre entre parenthèses indique la fréquence du vocable dans l'ensemble du document.

La répartition des vocables en deux dictionnaires a également été établie à partir de la racine sémique (ou lemme) des vocables. L'univers correspondant au champ sémantique économie comprend des vocables qui connotent, par exemple, aux suivantes: COMPÉTITION, significations COMMERCE, CONCURRENCE, COÛT. DÉFICIT. CONSOMMATION, CROISSANCE, DÉVELOPPEMENT. ÉCONOMIE. EMPLOI, ENTREPRISE, FINANCE, PRIX, PRODUCTION, QUANTITÉ, RENDEMENT, RETOMBÉES, SÉCURITÉ, SURÉVALUATION. VENTE, ETC... Tandis que les vocables du champ sémantique écologie connotent par exemple aux significations suivantes: ALTERNATIF. CHANGEMENT, CLIMATIQUE, COLLECTIF, CONSERVATION, **COUCHE** D'OZONE, DURABLE¹⁷⁹, ÉCOLOGIE, ÉNERGIVORE, ENVIRONNEMENT, GES, KYOTO, POLLUTION, PRÉCAUTION, QUALITÉ, RESPONSABILITÉ, VERT, ETC...

6.3 Objectivité

Le tri lexical a donc été effectué sur la base de critères sémantiques, c'est-à-dire sur la base de la signification des vocables en fonction des catégories prédéterminées. Mais qui dit signification, dit également subjectivité, les mots ne voulant pas dire la même chose pour tous, débat éternel et fondamental s'il en est. De cette subjectivité, très peu d'approches par analyse de discours en sont entièrement exemptes 180. Dans le but d'éliminer le plus possible ses effets sur les statistiques obtenues, une vérification a été effectuée par le truchement d'un questionnaire envoyé par Internet auprès d'une soixantaine de professionnel(le)s provenant de disciplines diverses et rattachés à des institutions québécoises et françaises. De ce nombre, 21 ont répondu à notre enquête

¹⁸⁰ C. Muller fait remarquer que ce n'est pas le propre de la seule statistique lexicale d'avoir à remédier le plus possible par des conventions suivies avec constance. Op. cit. p. 12.

¹⁷⁹ Des choix n'ont pas été faciles. Ainsi par exemple l'expression « développement durable » a dû être scindé pour satisfaire à l'exigence sémantique. Le substantif « développement » est considéré appartenir à l'univers lexical de l'économie, alors que l'adjectif « durable » (ou « soutenable ») appartient à l'univers lexical de l'écologie. Cette « déconstruction » de l'expression comporte un autre avantage que simplement heuristique. Elle contribue à donner un sens (deux sens) à une expression qui, de l'avis de Marie-Dominique Perrot n'en comporte aucun puisque vocables à faible définition (HUYGHE, 1991, p. 27) ce sont des « signifiants à valeurs phatiques , sans contenu spécifique, [comme] communauté internationale, progrès, concertation nationale, développement durable, partenariat authentique, engagement soutenu, etc. » (PERROT, 2001, p. 16) « Changement climatique » et « pollution » appartiennent également à l'univers lexical de l'écologie. Ces formes sont des désignations qui entrent couramment dans le discours écologiste.

(34%). Sur le mode d'un sondage d'opinion, il a été demandé aux consultants dans quel champ sémantique (ou univers lexical), à leur avis, appartenaient les lexèmes¹⁸¹ que nous avions déjà répertoriés dans le REFPK. La liste des vocables, au nombre de 341, leur a été présentée dans le désordre. Une case intitulée « Indécis » était aussi disponible en cas d'hésitation de la part du répondant.

Il peut être déduit de l'enquête que la proportion des choix lexicaux des répondants est en concordance dans une proportion significative avec ceux qui ont guidé notre premier tri de vocables par catégories. En effet, tel qu'indiqué dans le Tableau 6.3 ci-dessous, le premier tri (« Doc. REFPK ») nous avait déjà permis les résultats de 7,06% de vocables pour le champ économie, et de 9,15% pour le champ écologie, soit un rapport économie sur écologie de 77,15%. Le choix des répondants portant sur les mêmes lexèmes du document REFPK offre une répartition de 86 lexèmes pour le champ économie et de 112 lexèmes pour le champ écologie lorsque nous considérons le choix de 66% des répondants, (14 sur 21), soit un rapport économie sur écologie de 76,79%. Un écart de seulement 0,36% distancie les deux coefficients.

Tableau 6.3
Proportionnalité et concordance des tris lexicaux

	Économie	Écologie	N/L	Écart
Doc. REFPK	7,06%	9,15%	77,15%	
Tri de lexèmes >14	86	112	76,79%	0,36%
Tri de lexèmes >18	52	79	65,82%	11,33%
Tri de lexèmes >20	29	47	61,70%	15,45%

Dans quelques cas, la sélection faite par les répondants diffère de celle du chercheur. À titre d'exemple, le lexème « contrôle », classé par le chercheur dans le champ *écologie*, s'est retrouvé dans le champ *économie* des répondants. Inversement, pas moins de six vocables classés dans le champ *économie* du chercheur se sont retrouvés dans le champ *écologie* des répondants : « adaptation »; « équitable »; « foresterie »;

_

¹⁸¹ Pour les besoins de l'enquête, étant donné qu'elle portait sur le sens, les vocables ont été ramenées à leur lemme, leur racine.

« recherche »; « scientifique »; et « viable ». Nous obtenons donc 7 désaccords de classements sur les 197 lexèmes classés (soit une marge de désaccord de 3.5%) inventoriés par les 14 sur 21 répondants les plus significatifs. Les deux tiers des répondants sont d'accord à hauteur de 96.5% avec le choix préalable.

Les données obtenues à partir de cette enquête, surtout en ce qui concerne les vocables cochés sous la colonne « Indécis », ont fait l'objet de réflexions plus poussées. Nous avons eu recours bien entendu au mode de classement par couples notionnels d'opposition, mais aussi à des définitions inspirées de la littérature sur les concepts d'économie et d'écologie tels que mentionnée en première partir. En cas d'incertitude, des lexiques spécialisés dans ces domaines ont été consultés¹⁸². Dans les cas d'homonymie, des vérifications ont été effectuées dans le texte. Par exemple, « Sommes » : « somme d'argent » au pluriel; ou le verbe être, « nous sommes ».

Il est bien certain que, malgré ces précautions, il reste une certaine part de subjectivité dans le tri effectué, cette part de subjectivité qui est sans doute une des limites de l'approche lexicologique telle que rappelée par les théoriciens. Ce facteur perd toutefois de son importance dans la perspective du présent travail puisque les analyses factorielles portent sur des coefficients de proportionnalité qui, eux sont le résultat de traitements des textes effectués à partir des mêmes critères sémantiques.

La compilation du nombre réparti des vocables, ainsi que leur coefficient respectif par rapport au nombre total de mots (« Freqtot ») a été effectuée à partir d'opérations exécutées par SATO sur les fréquences lexicales. Le tableau suivant présente les résultats obtenus.

http://www.ac-versailles.fr/etabliss/herblay/LEXECO/default.htm.

_

Notamment Y. BERNARD et J.-C. COLLI, *Vocabulaire économique et financier*, Paris, Seuil, 1976.. Le *Robert-Collins du management commercial, financier, économique, juridique*, Paris, Robert, 1992. C. BRODHAG et al. *Dictionnaire du développement durable*, Paris-Montréal, AFNOR-Multimondes, 2004. http://agora.qc.ca/encyclopedie.nsf/Categories/Economie et ecologie. Dictionnaires d'écologie en ligne: http://www.planetecologie.org/Fr default.html. http://environnement.ecoles.free.fr/glossaire ecologie.htm. http://www.amisdelaterre.org/lexique/. Lexiques d'économie en ligne: http://www.umoncton.ca/gemeap/lexique.html. http://www.umoncton.ca/gemeap/lexique.html.

Pour faciliter la lecture du tableau 6.4, veuillez vous référer à la légende suivante :

Nom Identification par acronyme des auteurs des MDs¹⁸³

Frequence totale des mots dans chacun des textes du corpus,

incluant les mots pleins et les mots grammaticaux et les signes de

ponctuation.

F.L. Formes lexicales. (Indice de validité pour recherches ultérieures

sur les cooccurrences)

Univ. Lex. Économie Nombre de vocables appartenant au champ sémantique

Économie.

Univ. Lex. Écologie Nombre de vocables appartenant au champ sémantique Écologie.

% Coefficient de vocables triés sur le nombre total de mots

(« répétition lexicale » dans la terminologie de Maingueneau, p.

25)

Σ Totalité du corpus.

¹⁸³ Voir « Liste des acronymes » p. viii.

Tableau 6.4 *Résultats de lexicométrie*

		# Formes	<u># F.L</u> .	Univ. Lex	Univ. Lex.		Univ. Lex.	
Noms	Freqtot	lexicales	Freqtot	économie	%	écologie	%	
AAC	3128	970	3.06	256	8.2	251	8	
ACC	4881	1292	3.78	450	9.2	401	8.3	
ACQ	3150	936	3.36	229	7.3	186	5.9	
AIEQ	3139	913	3.44	232	7.4	206	6.5	
AMT	8911	1809	4.93	399	4.5	375	4.2	
AQLPA	3970	1122	3.54	333	8.4	368	9.3	
AQME	2639	796	3.32	245	9.3	194	7.3	
ATUQ	4664	1220	3.82	440	9.4	390	8.4	
AW	10347	1831	5.65	1126	10.9	1023	9.9	
ВМ	1508	521	2.64	299	19.8	67	4.4	
CA	12846	2686	4.78	728	5.6	889	6.9	
CESCB	624	331	1.88	40	6.4	38	6.1	
CEVEQ	5116	1496	3.42	454	8.8	359	7	
CH	9188	1735	5.30	636	6.9	608	6.6	
CIFQ	4143	1221	3.40	518	12.5	262	6.3	

CPE	2058	715	2.88	11	10.3	139	6.7
CREE	5750	1703	3.38	467	8.1	573	10
CREM	7904	1518	5.20	396	5	632	8
CRUTEC	4194	1158	3.62	364	8.7	381	9.1
CSN	4532	1228	3.70	373	8.2	388	8.6
CV	5608	1634	3.43	403	7.2	743	13.2
DRSPMC	3796	1096	3.46	191	5.1	565	14.9
ENJEU	4100	1459	2.81	317	7.7	362	8.8
EQT	7690	1975	3.90	526	6.8	758	9.9
ESD	1421	551	2.58	178	12.5	136	9.6
EUQAM	9668	2242	4.31	543	5.6	884	9.2
FCCQ	3125	991	3.15	457	14.7	148	4.7
FEE	628	269	2.33	101	16.1	66	10.5
FMC	1618	640	2.53	172	10.6	101	6.2
GB	3522	1029	3.42	185	5.2	594	16.9
GM	9619	2051	4.69	911	9.5	873	9
GP	4091	1286	3.18	254	6.2	442	10.8
GRAME	7738	1880	4.12	500	6.5	774	10
HQ	6292	1512	4.16	641	10.2	517	8.2
ICMQ	7132	1482	4.81	852	11.9	506	7.1
ICPP	3587	973	3.69	314	8.7	17 6	4.9

MB	2494	780	3.20	265	10.6	196	7.8	
MEQ	5775	1223	4.72	702	12.2	481	8.3	
MY	9965	2244	4.44	285	2.9	654	6.6	
OTD	1574	654	2.40	177	11.2	175	11.1	
REFPK	14586	2728	5.35	1030	7.1	1335	9.1	
RGMRM	580	279	2.08	49	8.4	95	16.4	
RH	1247	594	2.09	95	7.6	106	8.5	
RNCREQ	8398	2094	4.01	604	7.2	784	9.4	
RRSSS	1479	598	2.47	118	8.1	247	16.7	
SODES	281	161	1.75	33	11.7	15	5.3	
SPSIREQ	12599	2302	5.47	1316	10.4	634	5	
STM	5447	1542	3.53	554	10.2	571	10.5	
T20000	2500	984	2.54	246	9.8	199	8	
UMQ	1735	651	2.67	130	7.5	201	11.6	
VEV	13655	2922	4.67	1066	7.8	1253	9.2	
VM	1866	664	2.81	93	4.9	237	12.7	
VQ	3036	1039	2.92	166	5.5	255	8.4	
YD	1153	481	2.40	50	4.3	101	8.8	
No.	272534	67348	4.04	23845	8.75	23090	8.47	

CHAPITRE VII

ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Du lexique employé dans un document écrit, peut-on inférer une attitude de l'auteur? Notre travail s'inscrit dans une tradition de recherche sur le langage qui, depuis Beneveniste et Jacobson, a cherché à répondre à cette question. Toutefois, l'objet qui s'offre directement à l'observation et qui permet de formuler des diagnostics les plus précis possibles, ce n'est pas une attitude comme telle s'appuyant sur des motivations et des valeurs, mais un comportement qui dénote cette attitude. La différence est de taille. Ce que l'on désigne par comportement lexical est en réalité le comportement de l'auteur dans la mesure où c'est à ce dernier que revient la responsabilité de l'action posée sous forme d'acte de langage.

7.1 Baldwin, fréquences lexicales et comportement

Alfred Baldwin, fut un des premiers à appliquer cette notion de comportement lexical à la psychologie sociale en procédant à des analyses objectives de corpus constitués de lettres rédigées par des patients¹⁸⁴. Dans des études sur les structures de personnalité simple, Baldwin valorise trois éléments textuels : la fréquence, la pertinence (insight) et la contiguïté (la proximité dans le co-texte) de certains motsclés à partir desquels l'observateur désire établir les structures de la personnalité des

¹⁸⁴ Alfred L. BALDWIN, "Personal structure analysis: a statistical method for investigating the single personality", in *Journal of abnormal and social psychology*, Vol 37, No 2, 1942, p. 163-183. Source: Louis BÉLANGER, « Méthodologie: mesurer la politique extérieure du Québec », in *Trente ans de politique extérieure du Québec 1960-1990*, p. 40

auteurs. Une certaine fréquence dans l'emploi de mots-clés est significative des attitudes réelles des rédacteurs. Ces analyses de discours sont des compléments pertinents à des entrevues semi-directives qui, dans des domaines comme la psychologie, ne sont pas toujours menées de façon concluante. En réalité, on peut avancer que toute analyse de discours qui tente de mettre à jour dans des corpus donnés des comportements en tant que signes de croyance, d'appartenance ou d'attitude de la part des auteurs, en fonction de critères reliés à la fréquence lexicale relève de ce principe. Analyses sur les « discours » politiques ou les énoncés officiels de politique pour y détecter les intentions véritables des décideurs, études de communications journalistiques pour y discerner les préoccupations d'une population à une époque donnée, etc, toutes sont des mises en relation de manifestations verbales (actes de langage) caractérisées et circonscrites avec une situation contextuelle sociohistorique, comme indicatrices de positionnement des émetteurs par rapport à cette dernière.

L'application de l'approche lexicologique à la sociologie et aux sciences humaines permet d'expliquer le comportement des collectivités. Des travaux inspirés par la technique de Baldwin et portant sur d'autres corpus ont ainsi cherché à connaître des motivations autres que pathologiques. Ce fut le cas des gouvernements ou organisations dont on a tenté de décrire et d'expliquer les comportements¹⁸⁵.

¹⁸⁵ À dessein d'illustrer quantitativement certains comportements des auteurs (locuteurs ou émetteurs) nombre d'analyses comparatives de contenu de divers corpus s'appuient sur le même principe des fréquences de vocables. Pour n'en citer que quelques exemples : BÉLANGER, Louis, *Deux analyses sur l'évolution de la politique internationale du Québec*, Ste-Foy, Université Laval, Cahiers de l'Institut #5, 1996; GÉLINAS-CHÉBAT, Claire, François DAOUST, Monique DUFRESNE, Karine GALLOPEL, Marie-Hélène LEBEL, *Analyse exploratoire d'entrevues de groupe : les jeunes Français et le tabac*, JADT, 7^e Journées internationales d'Analyse statistique des Données textuelles, 2004; LABBÉ, Dominique et MONIÈRE Denis, op. cit., 2003. PAQUIN, Martine, op. cit. 2000.

7.1.1 Sloganisation

Dans le même esprit, les recherches en communication ont fait grand état de la « sloganisation » ¹⁸⁶. Distinct du terme « slogan » dont il est dérivé, la sloganisation désigne en lexicométrie « le degré de répétitivité que présente un texte ¹⁸⁷ ». M. Tournier avance que « sans en arriver au slogan lui-même, la plupart du temps un message politique s'insère dans un tissu de redondances organisées ¹⁸⁸ ». Or, c'est le même procédé qui est employé de façon plus ou moins intentionnelle et consciente même dans les textes où la finalité ne serait que d'informer ou de formuler des avis en apparence purement techniques. Il se glisse dans l'acte de langage qui veut convaincre, des répétitions, des cooccurrences et des redondances d'unités lexicales que la technologie permet de dénombrer. Les statistiques sur des occurrences répétées que sont les fréquences dans un corpus donné seraient ainsi des indices sur les préoccupations et les intentions qui sont à l'origine de la volonté de convaincre de la part du locuteur. L'utilisation abondante de vocables appartenant à un même champ sémantique peut dès lors être interprétée comme un comportement non équivoque de la part de ce dernier.

Enfin, il convient d'encadrer ces principes d'interprétation des données par des paramètres valides. Le traitement des « groupes binaires » (ou « couples notionnels d'opposition » comme matrices de répartition en champs sémantiques) a déjà fait l'objet de réflexions et d'applications diverses ¹⁸⁹. Tournier fait en outre remarquer, ce qui rejoint notre propos, que l'« on considère que la répartition des mots ¹⁹⁰ dans un texte n'est pas aléatoire et implique un modèle sous-jacent,

190 En italiques dans le texte.

¹⁸⁶ D. MAINGUENEAU, Analyser les textes de communication, Paris, Nathan-Université, 2000.

 ¹⁸⁷ CHAREAUDEAU et MAINGUENEAU, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, p. 537.
 188 Maurice TOURNIER, ajoute qu'au Laboratoire de Saint-Cloud, on appelle sloganisation « l'ensemble des moments où le discours revient sur lui-même et pratique le déjà-dit, se durcissant en martèlements verbaux qui constituent comme l'expression primaire d'un message à délivrer. » Ibid.

¹⁸⁹ Tel que celles du Centre de TLF de Nancy, signalé par Maurice TOURNIER, « Les vocabulaires politiques à l'étude », *Raison présente*, Vol. 62, p. 79-101.

idéologique, dont elle peut donner une première idée. 191 » Trois éléments donc ont guidé notre interprétation des statistiques visant à mettre à jour un comportement inhérent aux textes: une fréquence, une répartition et une signification des vocables.

7.2 Ordonnancement des données

Afin d'en faciliter la lecture, l'ordonnancement des données s'est inspiré d'études qui ont fait des rapprochements entre certains usages lexicaux et le comportement des locuteurs. S'appuyant sur une technique de lexicométrie « hors contexte » développée par J.P. Benzécri et ses collaborateurs, l'historien A. Prost a procédé à des analyses factorielles sur le vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889¹⁹². En se basant sur des fréquences de deux mots-clés (ou « motsthèmes » selon P. Guiraud) dans chacune des proclamations, il est parvenu à déterminer quantitativement le positionnement des préoccupations des députés à l'égard de ces valeurs. Ces rapprochements sont illustrés sous forme de « systèmes d'axes orthogonaux » dont voici l'illustration.

¹⁹¹ Id. p. 96.¹⁹² Paris, PUF, 1974, source MAINGUENEAU, op. cit.p. 36 et suivantes.

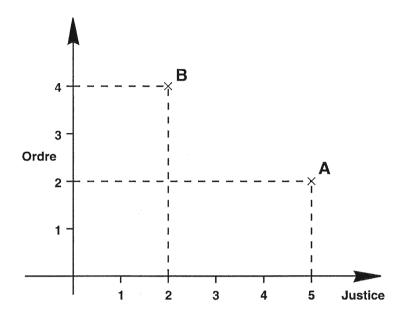


Figure 7.1 : Positionnements des politiciens « A » et « B » par mots-clés utilisés. (Tirée de Maingueneau, op. cit. p. 37.)

Dans le présent travail, le procédé est extrapolé. Aux statistiques sur les motsclés, tirés des couples notionnels d'opposition cités plus haut, s'ajoutent les statistiques sur tous les autres vocables qui leur sont apparentés. Les données mesurent donc la proportion des fréquences, celles de vocables considérés en fonction de leur apparentement à des champs sémantiques, c'est-à-dire selon leur signification. Une telle prise en considération systématique fournit d'abord des décomptes qui mesurent leur importance dans les textes. Elle permet également de travailler sur des répétitions vraies, c'est-à-dire qui prennent en compte non seulement les vocables pour eux-mêmes (Combien de fois est répété le mot « énergie »?), mais toutes les connotations ou apparentements sémantiques aux champs conceptuels considérés (« énergie », mais aussi, « énergétique », « consommation », « énergivore », etc.). Quant aux auteurs, sauf pour le cas d'un citoyen indépendant et quelques experts

rattachés à des centres de recherche universitaires, ce ne sont pas des individus, comme c'est le cas dans l'étude de Prost, mais des auteurs collectifs, à l'instar par exemple d'études sur le comportement des groupements politiques¹⁹³, exprimant donc un positionnement collectif.

Sur le même modèle, les rapports entre les vocables du champ économie et ceux du champ écologie, tels que comptabilisés sous « Résultats de lexicométrie » (Tableau 6.4, p. 75), permettent d'établir le positionnement des MDs dans un système d'axes orthogonaux dont l'ordonnée (y) indique les vocables économie et l'abscisse (x) les vocables écologie. Une représentation graphique, sous forme de nuages de points où se rencontrent les deux coefficients, laisse ainsi déjà voir des périodicités et des correspondances signifiantes (Voir Figure 7.2, p. 91). Pour la signification des symboles, voir Tableau 7.1, p. 85.

7.2.1 Typologie des mémoires

Les mémoires déposés (MD), individuels, associatifs ou corporatifs, forment un ensemble hétérogène parce qu'ils sont présentés par des experts-conseils (en sciences, technologies ou économie), des associations professionnelles et industrielles, des groupes environnementalistes, des organisations non gouvernementales, des organismes publics ou de simples citoyens ayant un intérêt direct ou indirect dans la mise en œuvre envisagée. Ils s'inscrivent tous, à quelques exceptions près parce qu'elles ne sont par exhaustives, sous les catégories d'acteurs déjà identifiées par les théoriciens comme étant les principaux protagonistes des politiques publiques en matière d'environnement. Sabatier et Jenkins-Smith reconnaissent notamment 10 catégories d'acteurs dans ce domaine:

1. L'agence Environmental Protection Agency (EPA);

¹⁹³ M. TOURNIER, A. GEOFFROY et P. LAFON, Des tracts en Mai 68 : mesures de vocabulaire et de contenu, Paris, Armand Colin, 1974.

- 2. Les comités du Congrès concernés;
- 3. Des unités d'agences connexes tel que le Département de l'Énergie;
- 4. Les firmes pollueuses, leurs associations corporatives, leurs syndicats et des regroupements de consommateurs;
- 5. Des fabricants d'équipement de contrôle de pollution;
- 6. Des groupes environnementaux et de santé publique;
- 7. Les agences locales et d'État de contrôle de pollution;
- 8. Des instituts de recherche et des firmes de consultants intéressés à la pollution atmosphérique;
- 9. Des journalistes de renom intéressés au problème;
- 10. Dans certains cas, comme celui des pluies acides, des acteurs venant d'autres pays¹⁹⁴.

Pour leur part les sociologues de l'environnement reconnaissent six catégories d'acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques environnementales: les gouvernements, les agences internationales, les industries, les experts (et contre-experts), les groupes écologistes ONGE, et les citoyens/consommateurs ¹⁹⁵. Quant au BAPE, il reconnaît implicitement une typologie dans le formulaire suggéré aux participants éventuels : citoyen, groupe de citoyens, municipalité locale ou MRC, organisme, entreprise, autre ¹⁹⁶. La typologie suivante est proposée. Elle s'appuie sur les modèles précédents, mais aussi sur la foi de ce que les auteurs des mémoires disent d'eux-mêmes lorsqu'ils se présentent dans le préambule de leur document.

¹⁹⁴ Policy Change and Learning: an Advocacy Coalition Approach, Boulder, San Franciso, Oxford, Westview Press, 1993, p. 25.

¹⁹⁵ L. GUAY, op. cit. Tableau 1, « Pluralité d'acteurs et gestion sociale de l'environnement », p. 186-187.

p. 186-187.

196 Source :www.bape.gouv.qc.ca/sections/participer/audiences/élaborer un mémoire.doc.

Tableau 7.1
Typologie des mémoires

CATÉGORIES	AUTEURS	TOTAL	SYMBOLES ¹⁹⁷
Industries	AAC, ACC, ACQ, AIEQ, CPEQ, CIF, FMC, GM, HQ, ICMQ, ICPP, MEQ et SODES	13	A
Commerce/finance	BM et FCC	2	\$
Organismes	AMT, ATUQ, CRUTEQ, CSN, DRSPMC, FEE, GMR, OTD, RRSSSM, STM, SPS, T2000, UMQ, VM et CESCB	15	
Experts-conseil	EUQAM, CH, YD, GB,GRAME, MB, CV, AW et MY	9	
ONG Écologistes	AQL, AQME, CREE, CREM, ENJEU, EQT, GP, RNCREQ, VQ et VEV	11	•
Entreprises environnementales	CA, CEVEQ et ESD	3	∇
Citoyen	RH	1	0

Enfin, il est certain que d'autres typologies sont également possibles. Entre autres, une typologie qui répartirait par exemple les mémoires entre ceux rédigés par des acteurs responsables des émissions de GES et ceux qui les subissent. Une nomenclature officielle fait d'ailleurs déjà état de « grands émetteurs industriels » (GEI) ou, plus récemment, de « grands émetteurs finaux » (GEF). Mais de telles dimensions seraient de peu d'utilité au présent propos.

¹⁹⁷ Ces symboles seront employés pour identifier graphiquement les groupes d'auteurs. Pour la signification des acronymes, se référer à la liste p. viii.

7.3 Sens manifeste

Cette typologie oriente les diverses interprétations possibles des documents, une interprétation notamment qui se fonde sur la lecture cursive des textes pour en dégager le sens premier ou manifeste. Cette lecture vise essentiellement à dégager les recommandations qui sont formulées pour réduire les émissions de GES. Dans un premier temps nous ferons un survol de ces différentes recommandations. Dans un deuxième temps nous procéderons à leurs regroupements et à une synthèse.

Les opinions varient d'abord en fonction de ce que les intervenants envisagent les politiques à élaborer sous l'aspect du problème, s'arrêtant davantage à décrire la situation ou bien sous l'aspect de la solution. C'est cette perspective qu'empruntent la plupart des mémoires.

Les MDs de la catégorie « Industries » (comprenant les secteurs du transport, de l'énergie, de l'agriculture, de la foresterie, du bâtiment, de l'enfouissement des déchets et du secteur industriel proprement dit) favorisent des mesures spécifiques en fonction d'une faisabilité technique éprouvée et dans bien des cas, déjà mis en place (ex. : ACC et la récupération d'hydrocarbures usés pour alimenter les fourneaux), et en fonction d'une équitable répartition inter-provinciale du fardeau de réduction. Ils insistent sur la reconnaissance dans les calculs à venir des efforts déjà consentis à réduire les GES. Certains, désignés comme « grands émetteurs » (AAC, ICPP, ACQ, etc.) font valoir un apport à la croissance économique proportionnel aux dommages causés tout en admettant le bien fondé du Protocole de Kyoto. Le secteur du transport, responsable en 2000 de 38% des émissions de GES¹⁹⁸, propose des mesures compréhensives et une répartition équitable des contraintes à l'ensemble de la

¹⁹⁸ Source : http://www.ecogeste.gouv.qc.ca/Ecogeste/Situation/Index.htm#Haut. Consulté le 1^{er} avril 2005. La page du site présente les dernières statistiques comparatives sur les émissions canadiennes et québécoises, les variations sur la décennie 1990-2001 pour le Québec, ainsi qu'une mise à jour de la répartition par secteurs d'activité.

population¹⁹⁹. Les notions d'équité, de raisonnable et d'évitement sont invoquées. La FMC et la SODES font valoir le potentiel de réduction de GES en ayant recours au transport maritime. Le secteur de l'électricité (HQ et CIEQ) loue les avantages d'une énergie propre, exige que les choix du Québec d'avoir investi dans ce secteur soient comptabilisés dans les calculs de répartition par province de la responsabilité envers Kyoto et met de l'avant des mesures d'efficacité énergétique, tandis que GM fait la promotion du gaz naturel comme source moins polluante que les hydrocarbures.

Dans la catégorie « Commerce / finance », la possibilité de transactions de droits de polluer (ou de « crédits écologiques » selon la dernière appellation d'Environnement Canada) a retenu l'attention de la BM qui, à l'instar de la Bourse de Chicago, offre un modèle boursier d'un « marché organisé » des permis et des crédits. La FCCQ de son côté rappelle une mise en garde qui résume bien sa position et qu'elle a déjà formulée au MENV en ce « qu'il était prématuré de ratifier le Protocole [de Kyoto] tant et aussi longtemps que le Québec n'aura pas l'assurance que sa mise en œuvre protège les intérêts des industries et des citoyens du Québec²⁰⁰ ». Comme la BM, la FCCQ favorise un système d'échanges de permis d'émission de GES. Elle favorise également des mesures qui ne nuisent pas au développement économique tout en « assurant des incitatifs fiscaux » et une harmonisation des plans fédéraux et provinciaux qui ne « pénaliserait » pas certaines provinces plus que d'autres.

Les « Organismes » pour leur part s'accordent pour faire des transports la cible de la réduction des GES. Nombre d'entre eux ont déjà le mandat de promouvoir ou de gérer les systèmes de transport collectifs (AMT, ATU, STM, T2000, UMQ et VM), et de travailler à réduire l'usage des véhicules individuels dans les centres-villes. Des solutions allant d'un financement accru des réseaux par les gouvernements

¹⁹⁹ Il est intéressant de noter que les grands absents de cette consultation sont les représentants de l'industrie automobile, pourtant considérée comme un grand émetteur de GES, non pas tant au moment de la production des véhicules qu'au moment de l'utilisation par les consommateurs. L'industrie de l'automobile fut exclue du groupe des grands émetteurs par le fédéral.

²⁰⁰ Mémoire de la FCCQ, p. 14

de tous les paliers jusqu'à un moratoire sur la construction de route permettant de ralentir l'étalement urbain sont proposées. Trois formations syndicales ont émis des opinions en ce sens (CSN, CESCBM et SPSIREQ). Les organismes reliés au secteur de la santé publique (DRSPMC et RRSSSM) sont favorables à des programmes de réduction des gaz à effet de serre, responsables de nombreux cas de maladies pulmonaires. Enfin, l'efficacité énergétique est appliquée comme solution dans le cadre de programmes tels que ceux proposés par le Fonds en efficacité énergétique (FEE).

Les interventions des « experts-conseils » varient, en tant que groupes (EUQAM, CH et GRAME) ou en tant qu'individus (YD, CV et AW). Certains mémoires font un survol de la problématique en fonction des orientations déjà proposées par les gouvernements et font des recommandations en conséquence (EUQ). L'aspect strictement juridique du partage des compétences en matière d'environnement est également débattu par un expert en droit environnemental (MY). D'autres prêtent davantage attention aux principes d'évaluation inter et intrasectorielle des GEI en vue d'atteindre les objectifs proposés par le fédéral et des scénarios possibles qui en résulteraient (CH), à des solutions techniques pointues (CV et la séquestration du carbone), à des modèles de répartition des programmes par secteurs (AW et le modèle tryptique) ou à des facteurs particuliers comme l'efficacité énergétique (GRAME).

Les recommandations écologiques sont nombreuses et ne sont pas l'apanage des seules « ONGE ». En réalité, tous les mémoires y souscrivent de manière plus ou moins intensive. Personne n'est contre la vertu. Cependant ce sont les ONGE qui s'affichent comme plus radicalement en faveur de cibles élevées de réduction de GES (GP) et de mesures intégratives ou globales (VEV) allant jusqu'à inclure dans leurs recommandations la décroissance économique et une plus juste répartition sociale des richesses. Des ONGE endossent des causes spécifiques reliées à la pollution atmosphérique (AQLPA), à la diminution du transport par véhicule automobile (VQ)

ou à l'efficacité énergétique comme solution indispensable (CREE). Dans une perspective générale de changements en profondeurs des façons de consommer, des pistes de solution alternatives et économiquement faisable sont envisagées (EQT).

Les « entreprises environnementales », tout en proposant des technologies « vertes » (CEVEQ et ESD), ont tout de même des objectifs de rentabilité à long terme. Leurs activités premières étant le développement et la mise en marché de procédés alternatifs ou écologiques, elles relèvent le défi de concilier développement et respect de l'environnement. Tout en travaillant sur des prototypes, elles misent sur une croissance de la demande pour des modes d'énergie écologiquement plus efficaces tels que les véhicules électriques ou les systèmes de production photovoltaïques. D'autres mettent en valeur des modes communautaires de service de location comme alternative au transport individuel (CA).

Enfin, un mémoire est l'œuvre d'un individu en tant que citoyen ont été reçues et entendues (RH), comme quoi la démocratisation du processus de consultation publique n'est pas que théorique... Ses recommandations vont dans le sens de ce qui a été proposé ailleurs de façon plus détaillée, et favorisent les transports en commun plutôt que l'automobile individuelle. Le problème du réchauffement planétaire concerne tout le monde, car tout le monde en est affecté.

En conclusion, tous les mémoires soulèvent la réalité des changements climatiques planétaires et la nécessité pour le Québec de continuer à jouer un rôle de leader au Canada quant à l'atteinte des objectifs du Protocole de Kyoto. Les recommandations les plus partagées concernent la nécessité pour le Canada et les provinces de coordonner leurs actions et de consulter les populations concernées, de mettre sur pied des programmes d'efficacité énergétique adéquats, de concevoir des plans fiscaux favorisant le développement de technologies dites vertes, de configurer des modèles intelligents comme le modèle tryptique européen de répartition par secteurs des mesures de réduction implantées, d'opter pour des programmes fondés sur les principes du développement durable et favorisant le transport en commun.

Inspirées par des constats divergents d'une situation que certains disent optimistes, d'autres catastrophiques, des recommandations mises de l'avant s'opposent les unes aux autres (l'ACQ est contre la vérification systématique des émissions des camions lourds, tandis que l'AQLPA la recommande fortement). Des différences sont non-équivoques, comme entre les ONGE et les Industries, les unes préconisant par exemple la réglementation gouvernementale alors que les autres préconisent des mesures volontaires. D'autres propositions, comme les systèmes d'échange de crédits d'émissions, sont complémentaires et demandent des négociations ultérieures ou des ajustements.

Maintenant que nous venons d'examiner le sens manifeste des MDs, nous allons procéder à l'examen d'un sens moins évident, mais tout aussi porteur d'indices sur le positionnement idéologiques des mémoires, et qui apparaît à travers les lexicométries. Certaines de ces données corroborent en partie la lecture du sens manifeste. D'autres sont en porte-à-faux avec elles. Une présentation graphique des données lexicales facilitera cette lecture du sens latent.

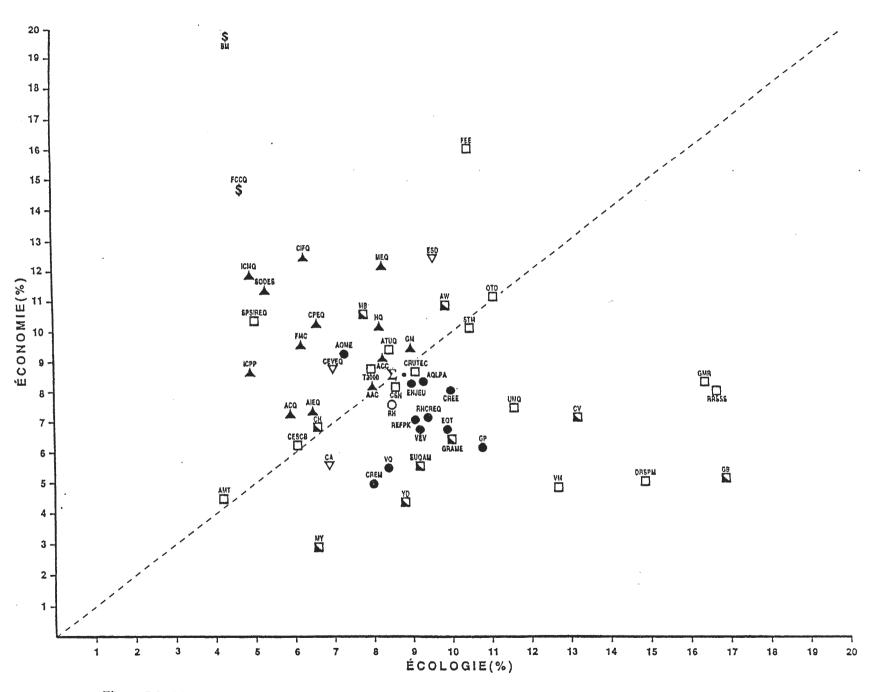


Figure 7.2 : Nuages de points des coefficients économie (y) et écologie (x) par mémoire et par catégorie de mémoires

7.4 Interprétation

Les données recueillies sont interprétées selon deux perspectives : 1) interne, c'est-à-dire dans la dimension restreinte au corpus, en considérant les positionnements des textes ou groupes de textes les uns par rapport aux autres; 2) externe, c'est-à-dire dans la dimension élargie du phénomène des transformations idéologiques au sein de la société québécoise et, par extension, dans les sociétés industrielles avancées. Il y a lieu ici de rappeler que l'objectif n'est pas d'évaluer le bien fondé de telle ou telle position idéologique, ni d'établir une doxométrie des intentions et motivations des groupes qui s'en prévalent. Le travail se limite à faire voir des actes de langage inhérents au mécanisme de constitution du réel social en prenant la mesure d'écarts et de proximités entre les auteurs, et donc à démontrer que des distinctions existent de façon relative dans leur interrelations discursives. Tout au plus, est-il ainsi possible d'illustrer que des positionnements idéologiques affichés sont concordants ou en porte à faux avec la composition lexicale des documents fournis.

À cet égard, il a été dans bien des cas difficile, voire impossible de formuler des conclusions tranchées. Ainsi qu'il a été mentionné lors de la distinction des deux champs sémantiques, le fait d'attribuer à tel ou tel domaine des vocables nous permettant de dire qu'ils en sont représentatifs (dans le texte) ne veut pas dire que seuls ceux qui se disent représenter l'ensemble des valeurs qui leur sont associés peuvent en faire usage. En réalité, les vocabulaires dits spécifiques sont toujours du domaine de la langue, et de ce fait sont à la disposition de tous les émetteurs ou locuteurs, peu importe leur appartenance idéologique. Cette nuance a déjà été débattue. Ainsi, B. Gardin a comparé une campagne électorale à l'établissement d'un vocabulaire politique commun (démocratie, justice, etc...) « que tous les partis sont obligés d'employer; ils essaient néanmoins d'accorder à ces mots une signification spécifique, tout en déniant à leurs adversaires le droit d'utiliser ces lexèmes. En outre,

si l'un des partis veut se constituer un lexique qui lui soit propre, il s'agira pour lui de montrer que ces mots, en réalité, ne correspondent pas au signifié que l'adversaire prétend leur associer. Finalement, chacun cherche à imposer ses propres signes, à les installer en langue²⁰¹ ». Autrement dit, le même vocabulaire, comme toute langue, constitue un creuset commun où puisent pour communiquer et exprimer leur opinion, fût-elle distincte, les intervenants devant la CTE²⁰². Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'entendent tous sur leur signification. Car, comme le souligne Gardin, « il y a une véritable bataille pour les signes, chaque groupe élabore, au fil de la polémique, deux dictionnaires : celui de l'adversaire, qui doit disparaître, et le sien propre qu'il espère faire devenir le dictionnaire de la langue [commune].²⁰³ » Mais ce faisant chacun se voit forcé d'employer les mots de l'autre, signe d'abdication et d'adoption des valeurs d'autrui. Mais nous sommes ici déjà dans la sphère du politique.

Ceci étant, et au-delà de la guerre du sens des mots, plus évidente dans les « discours » de campagne électorale, mais un peu moins dans le cas du corpus qui nous occupe, il est bien certain que les émetteurs feront un usage de tous les vocabulaires spécifiques et dans des proportions variables. Ce sont ces variations que les lexicométries obtenues tentent de mesurer, ce qui répond à la fonction de « l'analyse lexicométrique [qui] est résolument comparative et confronte donc des systèmes de modèles, et non des signes isolés²⁰⁴ ».

Chaque mémoire est positionné en fonction de la répartition par champ sémantique des vocables de son texte. On remarque d'abord une nette concentration

²⁰² Ce serait même une des finalités du Document de référence en commission parlementaire que de déterminer des significations et des registres de sens, ou si l'on veut, l'employabilité acceptable des vocables à utiliser par les intervenants, à défaut de quoi, nulle communication ne serait possible..

²⁰¹ MAINGUENEAU, id. p. 51.

MAINGUENEAU, commentant Gardin, ibid. Il ne faut pas croire, comme l'explique plus loin MAINGUENEAU que les intervenants ont véritablement et de façon délibérée choisi leur vocabulaire propre. Ces derniers en réalité « ont construits leurs catégories en regard de l'autre, ils n'ont pas « choisi » leurs lexèmes dans le stock indifférents des possibles de la langue [générale]. » D'où, l'importance de ce départage lexicale dans la construction (consciente ou non peu importe) du discours social

²⁰⁴ MAINGUENEAU, op. cit. p. 44.

vers le milieu du plan, ce qui laisse présager un comportement modéré dans l'ensemble du corpus, correspondant aux coefficients moyens équilibrés de Σ , la somme des vocables de la totalité du corpus. Ce comportement n'empêche pas que se démarquent quelques positions excentriques, celles justement qui sont en projections à l'extérieur du plan, soit dans l'axe y, soit dans l'axe x. L'ensemble des positionnements offre à voir une configuration des comportements lexicaux où certaines catégories d'auteurs ont tendance à occuper des zones distinctes. Ainsi, une nette démarcation (axe diagonale en pointillé) sépare la partie supérieure gauche (le long de l'ordonnée économie), de la partie inférieure droite (l'abscisse écologie). Il est à remarquer que les deux coefficients de Σ convergent pratiquement sur cet axe et dans sa partie médiane. Certaines catégories d'auteurs occupent la première partie, alors que d'autres occupent la seconde. Certaines catégories occupent également des aires plus vastes que d'autres. Aux fins de la discussion, qui demande d'entrer dans les détails de cette configuration, un re-partage des univers lexicaux et des coefficients sous lesquels ils se présentent a été effectué, mais cette fois-ci en fonction de la typologie des mémoires.

Tableau 7.2
Coefficients des univers lexicaux par catégorie de mémoires

Freqtot	<i>Fréquence</i> Économie	%	<i>Fréquence</i> Écologie	%
272534	23845	8,75	23090	8,47
14586	1030	7,06	1335	9,15
53186	5521	10,38	4114	7,73
4633	756	16,31	251	4,64
55129	4591	8,32	4562	8,27
58530	3943	6,74	5476	9,35
61233	4374	7,14	5621	9,17
19383	1360	7,02	1384	7,14
1247	95	7,62	106	8,50
	14586 53186 4633 55129 58530 61233 19383	272534 23845 14586 1030 53186 5521 4633 756 55129 4591 58530 3943 61233 4374 19383 1360	272534 23845 8,75 14586 1030 7,06 53186 5521 10,38 4633 756 16,31 55129 4591 8,32 58530 3943 6,74 61233 4374 7,14 19383 1360 7,02	272534 23845 8,75 23090 14586 1030 7,06 1335 53186 5521 10,38 4114 4633 756 16,31 251 55129 4591 8,32 4562 58530 3943 6,74 5476 61233 4374 7,14 5621 19383 1360 7,02 1384

La répartition selon la typologie permet de procéder à trois niveaux de comparaison; 1) entre les mémoires d'une même catégorie; 2) entre les mémoires et la catégorie à laquelle ils appartiennent; 3) entre les catégories. Nous obtenons ainsi des indicateurs significatifs sur les divers comportements lexicaux à l'œuvre au sein du corpus.

Industries

La catégorie « Industries » présente une répartition de 10,38% pour l'économie et de 7,73% pour l'écologie. Parmi ses auteurs, on retrouve un exemple de concordance. La FMC affiche des coefficients de 10,6% et 6,2%, un comportement qui s'aligne nettement sur celui de sa catégorie. En revanche, l'AAC,

faisant pourtant elle aussi partie de la catégorie, avec 8,2% et 8%, s'alignerait davantage sur l'équilibre de la catégorie « Organismes », soit 8,32 et 8,27 et sur celui de la Σ (8,75% et 8,47%). Les coefficients de l'AAC présentent également l'écart le plus étroit (0,02) tandis que l'écart le plus élevé revient à la CIFQ (6,2) entre son coefficient économie (12,5%) et son coefficient « écologie » (6,3%). La CIFQ offre également le plus haut coefficient économie de sa catégorie. Le coefficient économie le plus faible revient à l'ACQ avec 7,3%. Le coefficient écologie le plus élevé de la catégorie est 8,3% (ACC et MEQ), et le plus faible 4,9% (ICPP). Aucun des mémoires de la catégorie « Industries » ne présente un coefficient écologie supérieur à un coefficient économie. Ils se retrouvent donc tous dans la partie supérieure gauche du plan orthogonal.

Commerce-finance

La catégorie « Commerce-Finance » est constituée de deux mémoires présentant les comportements lexicaux les plus excentriques. La BM et la FCCQ obtiennent respectivement les coefficients de 19.8% et 4,4%, et de 14,7% et 4,7%, avec des coefficients moyens de 16,31% pour économie et de 4,64% pour écologie. Le groupe en tant que tel offre le comportement qui s'écarte le plus des coefficients de l'ensemble du corpus, soit 7,56 points plus élevés pour ce qui est du champ économie, et 3,83 points plus bas pour ce qui est du champ écologie. Il présente également le coefficient écologie le plus faible de l'ensemble des textes du corpus, soit 4,4%. À l'instar de la catégorie « Industries », la catégorie « Commerce-Finance » occupe la partie supérieure gauche du plan.

Organismes

La catégorie « Organismes » est sans doute celle qui offre la plus grande variété de comportements lexicaux. Par conséquent, on trouve aussi bien des

mémoires qui s'alignent sur les coefficients de la catégorie (8,32% et 8,27), et d'autres qui s'en éloignent considérablement, aussi bien dans le sens du champ de l'économie que dans celui du champ de l'écologie. La CRUTEQ et la CSN sont les plus centristes (CRUTEQ: 8,7% et 9,1%; CSN: 8,2% et 8,6%). Mais tout aussi balancés sont les coefficients de l'AMT (4,5% et 4,2%), de la STM (10,2% et 10,5%) et de l'OTD (11,2% et 11,1%) mais dans des proportions sur la fréquence totale qui divergent sensiblement. La palme du coefficient économie le plus élevé de cette catégorie revient à la FEE (16,1%), tandis que le coefficient écologie le plus élevé revient à la RRSSSM (16,7%), et donc présentant des écarts élevés par rapport aux coefficients de l'ensemble de la catégorie. La RRSSSM est aussi l'organisme qui présente le plus grand écart entre son coefficient économie : 8,1% et son coefficient écologie : 16,7%, soit 8,6 points. En dépit des écarts, la catégorie « Organismes » est celle qui reste le plus près des coefficients généraux sur la totalité du corpus, soit pour l'économie 8,32% sur 8,75%, et pour l'écologie 8,27% sur 8,47%. Il peut être avancé que cette catégorie, qui occupe l'aire le plus étendu, a un comportement lexical somme toute le plus équilibré et le plus à l'image de l'ensemble des auteurs du corpus. Parmi les nuages de points du graphique (Figure 7.2, page 84), on retrouve des MDs de la catégorie « Organisme » aussi bien dans la partie gauche supérieure que dans la partie droite inférieure, ce qui n'est le cas ni de la catégorie « Industries », ni de la catégorie « ONGE ».

Experts scientifiques

La catégorie « Experts » présente des coefficients inversés par rapport à ceux de la catégorie « Industries » avec pour l'économie : 6,74% et pour l'écologie : 9,35%. Ici encore des mémoires s'éloignent sensiblement de ce comportement de groupe. GB en offre un bel exemple avec un coefficient économie de 5,2% et un coefficient écologie de 16,4%, soit un écart de 11,2 points, ainsi que CV, quoique dans une proportion moindre avec 7,2% et 13,2%. Sur les neuf auteurs de cette

catégorie, deux seulement affichent un coefficient économie supérieur au coefficient écologie : AW avec 10,9% sur 9,9%; et MB avec 10,6% sur 7,8%. On pourrait expliquer le comportement lexical des experts dans les questions environnementales par le fait qu'il entre dans le vocabulaire technique de la profession. Mais comme on peut le constater l'économie reste pour plusieurs d'entre eux un sujet de préoccupation assez important. Les « experts » en environnement forment sans aucun doute la catégorie qui fait le plus appel à un vocabulaire emprunté à l'écologie comme science. C'est donc par eux que transitent les informations techniques et scientifiques qui fondent les arguments d'autres groupes qui s'affichent engagés politiquement. Parce qu'il s'inscrit dans un processus d'énonciation à finalité politique, leur comportement lexical n'en dénote pas moins, comme celui des autres catégories une prise de position idéologique. Si l'on en croit les coefficients de la catégorie, ce comportement lexical s'alignerait dans le présent corpus sur celui des ONGE, en ayant toutefois deux représentants sur neuf (MB et AW) qui se distinguent en occupant la partie supérieure gauche du plan.

Organisations non gouvernementales en environnement

La catégorie « ONGE » forme une nébuleuse circonscrite dans la partie inférieure droite du plan. À l'exception de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), les mémoires qui la composent présentent des comportements lexicaux où l'écologie domine en tant que préoccupation²⁰⁵. Cette catégorie affiche en outre la fréquence totale la plus élevée (61 233) signe d'une présence forte dans l'ensemble du corpus, mais qui reste comparable à celle des « Industries » (53 186), des « Organismes » (55 129) et des « Experts » (58 530). Le comportement le plus modéré parmi ses auteurs, c'est-à-dire qui s'approche le plus des coefficients de Σ ,

²⁰⁵ Si l'AQME fait exception en se retrouvant dans l'aire « économie », c'est peut-être qu'une part significative de sa mission, comportant par ailleurs une nette finalité environnementale, consiste à fournir à ses membres des moyens de faire des économies d'argent, un exemple d'effet indirect d'internalisation des coûts environnementaux.

est celui de l'AQL avec 8,4% et 9,3%, alors que le plus excentrique est celui de GP avec 6,2% et 10,8%. GP présente également le plus grand écart entre les deux univers lexicaux, soit 4,6 points. Le coefficient économie le plus faible revient à la CREM avec 5%, qui affiche un coefficient écologie modéré de 8%. Le cas de l'AQME, le seul texte à se démarquer des autres quant à son comportement lexical, intéresse en ce qu'il présente des coefficients exactement inversés de ceux de l'ensemble de sa catégorie. Comme dans le cas de la catégorie « Industries » mais dans un rapport inverse, on remarque une concordance entre le comportement lexical et la position idéologique affichée de la catégorie « ONGE ». Par contre, on ne peut que remarquer également une proportion économie relativement forte pour des organisations qui affichent leurs valeurs écologiques : coefficient économie (7,14%) sur celui de l'écologie (9,17%), comme l'est, inversement, celui de l'écologie pour la catégorie «Industries» (7,73%). Serions-nous en présence d'un cas type d'emplois lexicaux qui empruntent au « vocabulaire de l'autre »? On remarque également la concordance élevée entre les coefficients de la catégorie « ONGE » et ceux du REFPK (économie : 7, 14% et 7,06%; écologie : 9,35% et 9,15%). Les ONGE auraient-elles tendances à emprunter également au vocabulaire officialisé du document de référence? Ou seraitce ce dernier qui s'inspirerait du langage écologiste?

Entreprises environnementales

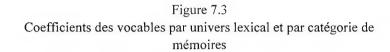
Les coefficients de la catégorie « Entreprises environnementales », formée de mémoires proposant des procédés alternatifs ou écologiques, affichent dans l'ensemble un équilibre certain. Son coefficient économie est de 7,02%, et son coefficient écologie est de 7,14%. Le comportement de la catégorie reste ainsi proche de l'équilibre de la Σ , et de celui de la catégorie « Organismes ». Cependant, deux auteurs se retrouvent dans la partie supérieure gauche du Graphique avec des coefficients individuels penchant du côté *économie* (CEVEQ : 8,8% *économie* contre 7% *écologie*; ESD : 12,5% *économie* contre 9,6% *écologie*). Un seul, CA, se retrouve

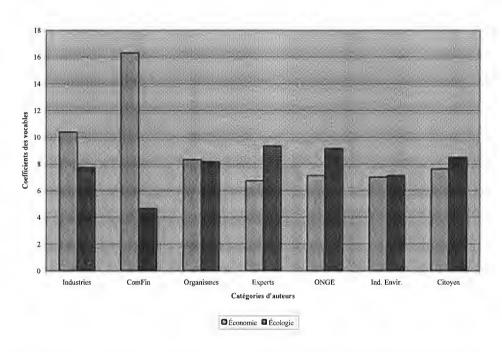
dans la partie inférieure droite avec des coefficients faibles : économie : 5,6% et écologie: 6,9% un écart de seulement 1,3 points qui parvient à neutraliser ceux inverses du CEVEQ: 1,8 points et du ESD: 3,1 points. Ce positionnement en apparence paradoxal s'explique par le fort volume du document de CA: freqtot de 12 846 vocables (comparativement à 5 116 pour CEVEQ et 1 421 pour ESD) qui donne plus de poids à l'écologie dans le calcul de l'ensemble de la catégorie et permet d'équilibrer les coefficients. À lui seul CA présente 728 vocables économie sur les 1360 de sa catégorie, et 889 vocables écologie sur les 1384 de sa catégorie. Nous avons ici un bel exemple de cas de comparabilité des volumes pour lesquels la théorie lexicologique met les chercheurs en garde, et qui risquent d'apparaître dans les corpus composés de textes à volumes variés. Il met aussi en évidence la règle des fortes fréquences, c'est-à-dire que l'emploi abondant de vocables apparentés à un champ sémantique donné a plus de chance d'imprimer sa marque sur un corpus, d'indiquer un positionnement et d'être révélateur de comportement. Il n'en demeure pas moins que 2 sur 3 des mémoires de cette catégorie présentent le même type de comportement lexical que ceux de la catégorie « Industries » dans la nébuleuse de laquelle ils se retrouvent, et que celui qui présente un comportement penchant vers écologie (CA) ne le fait que dans une faible proportion.

Citoyen

La catégorie « Citoyen » était représentée par un seul mémoire, RH, lors de la consultation publique devant la CTE, c'est-à-dire rédigé par un contribuable qui de son propre aveu n'est pas un expert et parle en son nom personnel. La proportion de ses coefficients le place plus près des « Experts » et des « ONGE » que des autres catégories avec en économie, 7,62% et en écologie 8,50%, et donc relativement proche également des coefficients de la Σ , surtout en ce qui concerne celui de l'écologie. Le mémoire occupe la partie inférieure droite du plan.

Une juxtaposition des coefficients propres à chaque catégorie (Figure 7.3) fait voir sous un autre angle des similitudes et des écarts, d'une part entre les coefficients eux-mêmes, d'autre part entre les catégories.





La lecture interne qui précède invite toutefois à la prudence quant à choisir de considérer d'emblée les seuls coefficients de fréquence comme des indices automatiques et non-équivoques de comportement. Dans le but de tenir compte du plus grand nombre de nuances possible, il serait donc plus séant de considérer, en complément aux écarts entre coefficients, les écarts entre les nombres de fréquences par champ sémantique, et les écarts entre les fréquences totales des divers textes. Comme dans le cas de CA dont la fréquence totale est élevée, un coefficient faible peut cacher une fréquence absolue de vocables élevée. Inversement, une fréquence

faible comparée à celles des autres auteurs de la catégorie peut donner lieu à un coefficient élevé²⁰⁶. Nous serions donc en présence de deux types de valeurs qu'il s'agit de considérer : 1) une valeur au premier degré sous forme de nombre absolu de fréquences de vocables triés; 2) une valeur relative sous la forme d'un coefficient exprimant ce même nombre de vocables sur la fréquence totale. C'est pour cette raison que la seule valeur significative dans la présente optique est de ne considérer que les coefficients de fréquence, car eux seuls fournissent des indices sur ce que l'on cherche à mesurer, une préoccupation (signe de comportement) relative des auteurs exprimée à l'intérieur de leur propre texte vis-à-vis certaines valeurs.

7.5 Une lecture des interrelations internes

Dire de tel auteur qu'il « n'a que l'économie à la bouche » ou dire de tel autre qu'il « n'a que l'écologie à la bouche », on le perçoit déjà, ne suffit pas à décrire leurs comportements, encore moins à les expliquer. Il faut donc aller au-delà de ces deux tautologies descriptives, même si elles renvoient aux deux schèmes d'activités et de valeurs que sont l'économie et l'écologie ainsi qu'il a été démontré dans la partie conceptuelle. Dans leur choix lexical, chacun des auteurs puise à TOUS les vocabulaires et glossaires disponibles dans la langue commune, ce qui répond à un principe de linguistique structurale²⁰⁷. C'est leur manière particulière de les utiliser, notamment les variables résultant du procédé de sloganisation, qui donne lieu à toute une palette de proportions différentes laissant inférer des préoccupations et des

 $^{^{206}}$ À titre d'illustration, dans le calcul des coefficients de Σ , sont pris en compte non pas les faibles proportions des vocables dans le texte de CA (5,6% et 6,9%), mais bien les nombres absolus de ces vocables soit respectivement 728 et 889, des nombres qui ont un poids élevé dans l'ensemble, à l'instar de AW (avec 1126 et 1023), GM (avec 911 et 873) ou VEV (avec 1066 et 1253), mais contrairement à SCB (avec 40 et 38), FEE (avec 101 et 66) ou RH (avec 95 et 106).

On aura compris que les auteurs du corpus, c'est bien évident, emploient des vocables qui appartiennent à d'autres champs sémantiques que l'économie ou l'écologie, que ce soit par exemple des vocables qui connotent à la physique, à la médecine, à la géopolitique, à la culture, etc, ou tout simplement à ce que Maingueneau appelle « le « discours banal » (Op. cit. p. 26.) et que le discours est constitué d'un ensemble où ces « lexiques » sont tissés entre eux, condition fondamentale de la construction du sens.

valeurs distinctes, extrêmes ou modérées. La perspective d'une telle variété dans les dosages, offre à voir une facette de la dimension interrelationnelle du discours social, là où s'effectuent les échanges d'idées manifestés textuellement dans un partage de termes pour les exprimer. Ce partage peut même prendre la forme d'usurpations du vocabulaire de l'autre (ou des autres) à des fins rhétoriques.

Commençons par ce qui est le plus évident, c'est-à-dire les écarts extrêmes. Le positionnement des porte-parole les plus excentriques comme ceux de la BM et de la FCCQ, peut être interprété comme une concordance entre les vocables employés dans les MDs et un positionnement idéologique affiché dans l'espace politique. D'une manière la plus cohérente qui soit, la BM et la FCCQ abondent dans le sens d'un vocabulaire emprunté au champ économie. Il pourrait être objecté comme explication à cet emploi abondant que les deux organisations peuvent être considérées comme des experts dans leur champ de compétence et que c'est à ce titre qu'elles donnent leur avis à la CTE. À ce compte, le même raisonnement s'appliquerait à toutes les catégories d'auteurs. Les « Organismes » ne sont-ils pas des « experts » en gouvernance des affaires publiques et en protection de l'intérêt général? n'empêche que la mission première de la BM et de la FCCQ correspond à celle qui se dessine derrière la pensée et l'activité économiques, soit une rationalité par rapport à un objectif d'intérêts particuliers et définie selon les normes du libre marché et de la concurrence. Que cette mission se manifeste dans des effets de sloganisation mesurables ne ferait que corroborer les principes de l'approche balwinienne sur les comportements.

Parmi les excentriques situés dans la même aire du plan, on retrouve également la FEE. Bien que son texte offre un coefficient écologie relativement élevé (10,5), il peut être tout de même déduit du fort coefficient économie (16,1) de cette organisation que son argumentaire sur l'efficacité énergétique tend à puiser dans la terminologie de l'économie. Cela pourrait s'expliquer par le domaine de spécialisation de la FEE, soit l'énergie, système sanguin de la machine économique, et dont le « discours » particularisé (le discours de l'énergie) porte les

caractéristiques. La cause première des émissions de gaz à effet de serre étant la production et la consommation de l'énergie fossile, la présence de la FEE devant la CTE ainsi que le coefficient relativement élevé de son lexique écologie s'expliquent également. On veut bien croire que la préoccupation de la FEE est un certain respect de l'environnement. Cependant, ce respect présente des signes tangibles d'un pragmatisme qui va dans le sens d'une rationalité qui fonde et structure le discours économique.

En scrutant plus en profondeur, d'autres positionnements et amalgames s'expliquent moins facilement. Ainsi, il est intéressant de constater que les auteurs les plus excentriques tendant vers l'idéologie écologiste ne sont pas tant des ONG environnementales que des organismes publics ou des consultants. Cela reflète-t-il pour autant dans leur cas une tendance à l'écologie, voire à une écologie profonde, si l'on préfère utiliser cette variante idéologique? Ces positionnements s'expliqueraient plutôt par le fait que, dans les documents qu'ils produisent, ces organisations répondent aux fins de leur mission : pour les unes protéger l'intérêt de leurs bénéficiaires ou de leurs contribuables, notamment leur santé; pour les autres, rendre publiques des recherches spécifiques en sciences et en techniques reliées à l'écologie. Parmi les intervenants, ces deux typologies sont sans doute celles qui peuvent prétendre à une certaine neutralité : 1) les « Organismes », en vertu d'un altruisme lié à la protection de l'intérêt public; 2) les «Experts», en vertu de l'objectivité scientifique de leur démarche. Il n'empêche que les emprunts substantiels au vocabulaire économie de la part de ces deux catégories dénotent de façon probante une préoccupation partagée.

Il est certes déjà significatif que la nébuleuse des ONGE, où co-habitent « Experts », « Organismes » et « Citoyen » indépendant, se démarque par la position qu'elle occupe sur le plan des axes orthogonaux. Mais cette position peut être qualifiée de modérément motivée par l'idéologie écologiste. Selon leur comportement lexical, les ONGE procèderaient-elles donc de ce que l'on a déjà défini comme « écologisme de surface » ou « environnementalisme »? AQLPA, CREE, ENJEU et

VEV offrent même des coefficients économie supérieurs à ACQ et AIEQ, organisations oeuvrant pourtant dans le sens des intérêts de l'industrie.

Dans le cas de plusieurs MDs, le partage lexical comme signe de leurs préoccupations semble correspondre en grande partie aux positionnements idéologiques affichés par les acteurs. Les exceptions à cette règle ne sont que des exceptions en apparence, puisqu'elles seraient finalement l'expression peut-être sousjacente et non avouée d'un positionnement véritable. Que les tendances à se préoccuper de l'économie dans la plupart des textes, bien que dans une moindre mesure dans ceux de certains experts, dénotent une omniprésence, pour ne pas dire une omnipuissance de l'idéologie économique. Même les ONGE les plus pures et dures selon leur engagement affiché (GP, EQT, VEV, AQLPA, etc.) ne peuvent éviter d'user d'un vocabulaire à connotation économique. Elles le font dans des proportions moindres que les auteurs des catégories « Industries » et « Commerce-Finance », mais dans des proportions tout de même assez élevées. Quant à l'usage d'une terminologie écologique par ces derniers, on ne doit pas perdre de vue le contexte d'énonciation. Le sujet formel de la consultation publique après tout n'est pas l'économie, mais une question de sauvegarde environnementale et de réaction à ce qui semble être une modification d'importance au climat planétaire. Mais, le fait que même les ONGE use d'un vocabulaire économie dans des proportions relativement élevées dans des textes portant sur une question liée à l'environnement n'est-ce pas un indice que, dans la société industrielle avancée qu'est le Québec, il est difficile de s'exprimer dans l'espace public sans faire usage du vocabulaire de l'économie?

Faire correspondre des coefficients à des idéologies que la théorie écopolitique a identifiées doit toutefois se faire avec certaines nuances. Sauf en de rares exceptions qui se démarquent par leur « excentricité », cette appartenance est le plus souvent modérée et partagée. Ces nuances ne sont pas loin de se modeler sur les intersubjectivités intrinsèques au discours social. D'un auteur à l'autre, rien n'est homogène. Et on retrouve au sein des catégories d'auteurs peu de position

monolithique. À telle enseigne qu'il serait possible d'exposer sur un continuum en dégradé, plutôt que sur deux colonnes opposées, tout le spectre des positionnements idéologiques. Ce dégradé serait ainsi à l'image de la réalité sociale plurielle qui engendre, et l'espace public où a lieu le dialogue, et le discours qui traverse ce dialogue. Mais il est une autre explication capable d'éclairer ces chassés-croisés intersubjectifs. Un élargissement au contexte externe fait apparaître les transformations idéologiques actuellement à l'œuvre au sein de la société québécoise, transformations qui ne sont pas sans rapport avec les nouveaux enjeux planétaires du développement économique et de la sauvegarde de la Nature.

7.6 Perspective externe : une lecture élargie

« L'idée d'un univers de signification, refermé sur lui-même, incommensurable avec les autres univers de signification, est un concept incohérent » fait remarquer Gamader²⁰⁸. Cela se vérifie à l'intérieur d'un simple corpus où les champs sémantiques interagissent les uns sur les autres. Cela se vérifie également, sinon davantage, à l'échelle du monde réel socio-historique qui est la condition d'énonciation du même corpus et auquel ce dernier renvoie par le truchement de ses « univers de significations internes ». Nous devons, pour ce faire, relire les données lexicométriques du corpus dans la perspective élargie de l'écopolitique.

Les problèmes d'environnement ne connaissent pas de frontières, ni nationales, ni administratives. Ils se mondialisent. La question du réchauffement climatique et les mesures de réduction de GES qu'elle appelle est un cas exemplaire. Les modèles de lecture du discours qui en fait état et où s'affrontent les idées qui s'élaborent à son sujet, doivent eux aussi s'élever jusqu'aux implications et aux enjeux de l'écopolitique internationale. La « bataille des signes » qui se manifeste à l'intérieur d'un corpus serait-elle ni plus ni moins que le reflet d'une « bataille pour le

²⁰⁸ Hans-Georg GADAMER, Vérité et méthode (Wahrheit und Methode). Paris, Seuil, 1996. Cité par J. HABERMAS, Une époque de transition: Écrits politiques 1998-2003, Paris, Fayard, 2005, p. 377.

sens »²⁰⁹ dans le monde réel élargi comme condition socio-historique d'énonciation? À dessein d'ouvrir leur signification, évaluons les signes perçus au travers de la dimension lexicale du corpus dans le contexte de l'espace publique politique québécois, lui-même partie intégrante d'un espace public planétaire.

L'élargissement de la problématique dans l'espace s'accompagne d'un élargissement dans le temps. Évoqués en phase conceptuelle, des travaux théoriques et pratiques ont marqué, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le développement des sciences sociales par une compréhension approfondie du langage. Ils ont démontré la filiation entre les idéologies, le discours et la formation sociale, filiation qui, en dépit d'un « travestissement universitaire du matérialisme historique »²¹⁰, offre des outils qui ne semblent pas avoir perdu de leur acuité. Le corpus du MDCTE, les comportements observés derrière ses attributs lexicologiques en font foi, participe d'un discours encore imprégné d'idéologies, l'une ancienne, l'autre nouvelle, encore émergente. Mais comment et dans quelles proportions ces idéologies entrent-elles en jeu ?

Le clivage idéologique ancien fondé sur les rapports de force entre classe sociale, ne s'observe sans doute plus, aussi bien au sein de chacune des nations que sur la scène internationale. La dissolution de la confrontation Est-Ouest, la fin de la guerre froide, la chute du mur de Berlin, sont venues sonner le glas d'idéologies perçues par la lunette du matérialisme historique dont les observateurs avaient déjà annoncé le déclin.

Pour en juger plus en profondeur, d'autres observateurs ont toutefois saisi le phénomène en mettant en lumière deux constantes : la pérennité de la superstructure de l'idéologie économique dominante et l'asymétrie dans les rapports entre cette dernière et d'autres formes de pensée émergentes. Ces caractéristiques sont déjà perçues dans les sociétés industrielles avancées dont fait partie le Québec. Le concept

²⁰⁹ Marie-Dominique PERROT, « Insignifiance linguistique et mondialisme », *Géopolitique*, No 87, Juillet-Septembre 2004, p. 82-87. Et de la même auteure, *Mondialiser le non-sens*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2001.

²¹⁰ M. PÊCHEUX, « Analyse du discours, langue et idéologies », in *Langages*, Mars, 1975, p. 9.

de superstructure caractériserait le système économique libéral en ce qu'il est parvenu historiquement à imposer ses règles à toutes les sphères des activités humaines²¹¹. Développé depuis l'époque critique du capitalisme d'entreprise, ne serait-il pas encore aujourd'hui servir de paramètre pour décrire les chassés croisés et les emprunts langagiers inhérents à un corpus? Une des explications qu'on en donne avance que les anciennes idéologies partaient « de l'idée que la division d'une société en classes socio-économiques repose sur une répartition différentielle selon les groupes sociaux des moyens de production respectivement importants, cette répartition remontant elle-même à une institutionnalisation des rapports de pouvoir social²¹² ».

Toutefois on le voit, l'utilité de cette division est mise à mal en ce qui concerne les positionnements face à la problématique environnementale. Des manifestations particularisées du discours social obligent les observateurs à de nouveaux paramètres de classification et de décryptage des tendances idéologiques nouvelles ou en formation au sein de l'ensemble de la population. D'un point de vue historique, notre époque peut certes être qualifiée de transitoire. Mais est-elle réellement transitoire ou n'offrirait-elle pas une version renouvelée, mise à jour, d'une « superstructure » adaptable à toutes les conjonctures ? On l'a vu, tous les auteurs du corpus endossent ou prennent en compte à des degrés variables les enjeux économiques des mesures de réduction des GES. Pris en otages par une superstructure de l'idéologie dominante, aussi bien dans la temporalité que dans la spatialité, les intervenants le sont aussi sur le plan du langage. La rhétorique industrielle et marchande est efficace, non seulement parce qu'elle comporte un fond de vérité incontournable et un pragmatisme argumentaire irréfutable, mais parce qu'elle force l'autre à employer son langage.

²¹¹ Selon une logique de domination, « il existe fondamentalement une idéologie qui structure la société et il existe plusieurs idéologies en conflit dont une parvient, dans une conjoncture et une période, à soumettre ses rivales. » N. CAPDEVILA, op. cit. p. 74.

²¹² J. HABERMAS, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1990, p. 31.1990, op. cit., p. 31.

Habermas expliquerait ce phénomène à partir de la rationalité qui s'est peu à peu installée dans les consciences, processus auquel le développement de la technique et de la science n'est pas étranger puisque, en retour, ce dernier a légitimé l'institutionnalisation généralisée de toute « activité rationnelle en vue d'une fin »²¹³, à laquelle sont même forcées de se soumettre les institutions. Il est intéressant de remarquer la médiation par la science à laquelle doit se soumettre tout discours portant sur les questions d'environnement. En fait foi, la forte participation des « Experts » au débat, ce qui se caractérise par un coefficient élevé du champ sémantique économie dans lequel ont été classés les vocables à caractère technique et scientifique. La superstructure économique, et c'est en cela qu'elle comporte tous les attributs d'une idéologie, chapeaute désormais toutes les activités et toutes les pensées de l'homme des sociétés industrielles avancées, même, et surtout, si ce dernier en est inconscient²¹⁴.

Prenant le relais de Locke, Kant, Marx et Weber, le philosophe de Frankfurt voit dans l'économie, la superstructure qui, chapeautant de sa rationalité toutes les activités du « système du travail social », articule les médiations des appareils et des institutions²¹⁵. On a commenté la fin avec l'effritement du clivage gauche-droite à partir du moment où la société, forte de la conjoncture politique particulière, tendait « vers l'achèvement, vers un consensus, vers une régulation normative²¹⁶ ». S'il y a un rapprochement encore possible avec ces idéologies anciennes, il pourrait se traduire par un rapport de filiation, la société actuelle ayant hérité de la superstructure d'origine que l'économie de marché a légitimée et rationalisée.

Le débat sur l'avenir du climat planétaire n'échappe pas aux catégories de cette superstructure. La pensée écologique émergente doit se soumettre à son

²¹³ HABERMAS, op. cit.

²¹⁴ « Nous poserons d'abord que la région du matérialisme historique qui nous concerne [...] est celle de la superstructure idéologique dans son lien avec le mode de production dominant la formation sociale considérée. » M. PÊCHEUX, ibid.

²¹⁵ J. HABERMAS, 1990, op. cit.p. 31.

²¹⁶ John B. THOMPSON, *Ideology and Modern Culture: Critical Social Theory in the Era of Mass Communication*, Stanford University Press, 1990.

omniprésence et à son omnipuissance. Pour la pensée économique dominante, la question environnementale est une question confinée à la périphérie du discours social. L'équilibre entre les coefficients économie et écologie de la totalité des lexèmes de notre corpus est trompeur. Il laisse supposer une forme de symétrie entre deux idéologies en conflit. En réalité, c'est une asymétrie qui caractérise ce conflit, une asymétrie qui s'exprime dans l'adhésion de la majeure partie de la population au mode de vie post-moderne que d'aucuns appellent tout bonnement le consumérisme. Les schèmes et les réflexes pragmatiques de l'homo oeconomicus sont constitués de façon telle que seule une exceptionnelle nécessité sera capable de le transformer en homo oecologicus.

Cela dit, et tout en reconnaissant une valeur d'indice aux fréquences d'emplois lexicaux dénotant des préoccupations diverses, les coefficients élevés du champ sémantique de l'écologie demeurent significatifs. Ils témoignent d'une pratique langagière qui a fait sa place dans le discours au fil des décennies. Mais l'institutionnalisation de la parole exprimée dans l'espace public fait en sorte que, outre qu'il soit contrôlé de l'intérieur des consciences des intervenants, le discours est également contrôlé de l'extérieur. Cet encadrement accentue l'asymétrie du conflit. De même que la science n'est pas idéologiquement neutre, dans le sens habermassien, de même est idéologiquement orienté le processus de la consultation sur le Protocole de Kyoto bien que et dans la mesure où il s'inscrit dans le processus de légitimation de l'État de droit²¹⁷.

Vue sous cet angle, l'idéologie écologique ne serait qu'un soubresaut épisodique et aléatoire d'une part infime appartenant toujours à cette superstructure. Ainsi que l'avance Habermas, même « le cadre institutionnel de la société [les appareils de l'espace public] n'est que médiatement politique ; immédiatement, il est

²¹⁷ Selon Louis ALTHUSSER, l'État en tant qu'appareil se divise en appareils répressifs et appareils idéologiques. Les appareils idéologiques sont la continuité de l'État dans une pluralité d'institutions, tel que l'école, l'Église, le juridique, la communication, l'administration publique, etc. Source : Martin COCCORESE, *Marx tel que Foucault l'imagine*, Site http://netx.u-paris10.fr/actuelmarx/alp0006.htm. Aussi L. ALTHUSSER, *Écrits philosophiques et politiques*, textes réunis par François Matheron, Paris, Librairie générale française, 1999.

économique.²¹⁸ » L'État constitutionnel procède de cette superstructure. Que l'on ait l'impression parfois que les groupes écologistes ne sont pas tant en lutte contre les responsables de la pollution, mais bien contre le gouvernement censé protéger l'environnement en tant que bien public, s'explique par ces définitions de superstructure et ces rapports de domination et de médiation dans lesquels l'État est convoqué.

L'asymétrie observée dans les nouveaux rapports de force entre l'écologisme émergent et périphérique d'une part, et l'économisme pérenne de l'autre est observable dans la relation entre l'administration étatique et la foule des administrés. Les deux idéologies procèdent toutefois de la même intériorisation ou rationalisation dans la conscience de chacun des citoyens, concerné par les dangers de la surexploitation de la Nature, mais en même temps incapable d'abandonner ses habitudes de confort matériel. Version individuelle de la rationalisation à l'échelle globale. En vertu du principe même de l'économie classique utilitariste²¹⁹ (A. SMITH, 1995), le discours social opérerait donc aussi en un discours intériorisé là où se départagent (se calculent) les motivations individuelles. Les discours observables dans les actes de langage seraient des projections particularisées d'idéologisations observables à l'échelle globale.

Dans le cas qui nous occupe, on avancera à la lumière des proportions lexicales, et donc des positionnements des locuteurs du corpus les uns par rapport aux autres, que les signes d'idéologisation de tendance économiste n'ont rien pour surprendre. Ne sont-ils pas concordants avec les effets déjà perçus de remplacement des légitimations traditionnelles par de nouvelles légitimations dans les sociétés industrielles avancées? La rationalisation des structures d'organisation, tant des entreprises que de l'État, dans le but d'épauler le projet de production et de croissance, ne serait-ce qu'en jouant le rôle de régulateur et de stabilisateur social, en

²¹⁸ Op. cit. p. 31.

A. SMITH, Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations, Paris, Presses universitaires de France, Collection Pratiques théoriques, 1995.

serait un exemple. Que tous les intervenants puisent significativement au vocabulaire à connotation économique serait un indice d'idéologie fortement intériorisée. Tous les groupes d'intérêt, ONGE comprises, se voient dès lors conviés à des débats où ils sont forcés d'employer une terminologie dictée par l'idéologie économiste dominante, dominante parce que, de manière à peine masquée, elle imprègne toutes les modalités d'interaction sociale²²⁰. L'ensemble des mémoires pris comme un tout serait au diapason des sociétés industrielles avancées, ambivalentes quant à choisir entre, d'une part, le désir d'un confort matériel sans cesse accru, mais conditionnel à un contrôle et une exploitation proportionnelle de la Nature et, d'autre part, la prise d'une responsabilité vis-à-vis les autres sociétés (dimension spatiale) et les générations futures (dimension temporelle). On serait encore loin de la « décroissance » économique dans laquelle certains voient le seul espoir de « sauver la planète ».

En somme, il ne fait aucun doute que la préoccupation environnementale fait maintenant partie du discours social, qu'elle est devenue une icône familière du paysage médiatique, comme elle est devenue un objet de recherche particulièrement ciblé par quelques disciplines scientifiques et technologiques. Mais il semblerait que les icônes de l'économie dominante, fortes de la légitimation et l'idéologisation de ces mêmes sciences, brillent d'un plus grand éclat dans le ciel de nos sociétés industrielles avancées. Une telle ambivalence à l'échelle planétaire est concordante avec une ambivalence du discours d'une bonne partie de la société québécoise, ainsi que ses comportements textuels devant la CTE l'ont démontré.

²²⁰ HABERMAS, op. cit. p. 34. Voir sa définition d'idéologie.

CONCLUSION

Le présent travail s'inscrit dans une tradition théorique et pratique dont les fondements, les perspectives et les finalités n'ont pas perdu à ce jour de leur pertinence. Dans le but d'aider les décideurs et administrateurs dans leur choix de politiques et de programmes, une déconstruction du discours intersubjectif par un décryptage des discours particularisés a contribué à mieux comprendre comment s'expriment et interagissent les forces idéologiques à l'œuvre au sein d'une institution démocratique, celles des commissions parlementaires. Elle a aussi permis de vérifier dans quelle mesure cette période que l'on dit transitoire est effectivement propice à l'affermissement, dans les mentalités, d'idéologies que l'on qualifiait, il n'y a pas encore si longtemps, de « nouvelles », notamment en regard de la question environnementale en général et du réchauffement climatique en particulier. C'est ainsi qu'au-delà du sens manifeste des textes, en concordance avec ce dernier par certains aspects, mais en porte-à-faux par d'autres, ont été détectés, mesurés et comparés, des emplois lexicaux qui, en tant que comportements, sont autant d'indices révélateurs de ces idéologisations.

Pour y parvenir, nous avons donc relevé le défi d'une approche syncrétique. Nous avons cherché à mettre en relation « le système de la langue, l'activité des sujets parlants et la société »²²¹. On reconnaît là le défi que les théoriciens avant nous ont tenté de relever. Ils ont admis qu'il y a une contradiction qui mine de l'intérieur l'analyse du discours en tant que discipline distincte, puisqu'elle recourt aux trois espaces et qu'elle les fait intervenir simultanément²²². Notre travail a justement

²²¹ D. MAINGUENEAU, 1976, op. cit. p. 182.

[«] Si bien que l'analyse du discours répète à son niveau cette contradiction : tendance formaliste (la « grammaire de texte ») tendance « pragmatique » (actes de langage, intérêt pour l'argumentation,

démontré la nature indissociable de la problématique des interrelations discursives, puisque les trois ont été ici considérés. Pour des raisons heuristiques et pratiques, ils l'ont toutefois été séparément et à des étapes successives de la recherche.

Nous sommes ainsi parti du postulat qu'un sens latent existe dans la dimension lexicale des documents fournis par ces intervenants, et que ce sens, par une inférence à des champs sémantiques ou conceptuels pré-définis, renvoie au réel social que l'acte de langage tend à modifier ou à renforcer. Deux champs sémantiques ont été délimités selon la dichotomie *économie-écologie* telle qu'elle a été définie par les observateurs de l'écopolitique. Ils comportent leur terminologie respective, leur « vocabulaire », que se partagent en chassés croisés les intervenants. C'est ce partage qui fait foi chez chacun d'eux d'une adhésion plus ou moins fervente à l'une ou l'autre des idéologies, ces ensembles de valeurs auxquels connotent les champs sémantiques.

Dans un premier temps, trois fondements théoriques ont d'abord été exposés. Le premier concerne la prise en considération, par l'appareil administratif gouvernemental, dans le processus décisionnel eu égard à la gestion environnementale, du discours social tel qu'il s'exprime au moment des consultations publiques. Le deuxième définit le corpus à l'étude constitué de documents comportant des actes de langage signifiants en regard de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Enfin, le troisième fondement expose les concepts-clés employés dans le but de procéder à l'exégèse de ces documents, soit : économie, écologie, idéologie et discours. Dans un deuxième temps des techniques de lexicologie sont envisagées comme les plus pertinentes aux finalités de notre recherche. Elles ont produit des données statistiques sur le lexique employé, des données qui ont par la suite été interprétées comme des indices sur le comportement des auteurs. L'exercice visait, somme toute, à déduire des évaluations qualitatives à partir de valeurs quantitatives. Une concaténation s'est dessinée : fréquence, sloganisation,

modalités, etc.) tendance « sociologique » (trois *discours*, situation de communication, conditions de productions, etc.) alors qu'en réalité elles sont indissociables.» Ibid.

comportement, intention, motivation, valeur. Cette remontée vers les motivations cachées des mémoires a dévoilé que le cœur des acteurs balance entre la vertu d'un environnement sain et le pragmatisme du confort et de la sécurité économique. Nous résisterons à la tentation d'un cynisme qui verrait dans cette notion même d'un « environnement sain » le produit de luxe, le dernier chic, d'une société d'abondance. Il faut aussi entendre autrement, voir sous d'autres angles, les interrelations discursives à l'œuvre dans les textes.

Car il n'y a pas que cette concaténation comme mécanisme à l'œuvre dans leurs dimensions cachées. De façon délibérée, ayant opté, au cours de ce travail à finalité exploratoire, pour des lexicométries hors contexte, nous n'avons qu'évoqué le potentiel que représente la prise en compte du co-texte (la proximité ou des unités de signification textuelles plus étendues) et la prise en compte du contexte (mise en relation de ces unités avec d'autres plus éloignées ailleurs dans le même texte ou dans d'autres textes). Elles seraient à faire, ne serait-ce qu'à bénéfice de vérification. De même, n'a été qu'évoqué le potentiel sur les plans linguistique ou sociolinguistique que comportent les données statistiques obtenues par nos lexicométries. À titre d'exemple, il serait enrichissant d'approfondir la question du genre des documents étudiés et son pouvoir de transformation sociale, sa légitimation, sa représentativité. Cette exploration s'ouvre, on le voit, à d'autres travaux. Elle demanderait ainsi un raffinement de l'approche lexicologique (établir les écarts réduits des fréquences selon le test de Pearson ou X², une objectivation plus grande dans l'établissement des « dictionnaires » et dans leur utilisation comme « filtres » intégrés aux logiciels d'AAD, l'établissement d'une dendrographie illustrant les alliances et amalgames des mémoires, non plus par leur typologie, mais par divers mots-thèmes, etc.). Un classement des documents gagnerait sans doute également à être réexaminé et nuancé. Comme on l'a vu, il semblerait que toute typologie est hasardeuse, et donc provisoire, mouvante et non-exhaustive. Il faut donc considérer finalement les agglomérations de textes pour ce qu'ils sont mais pas moins, c'est-à-dire des indications sur des possibilités d'approfondissement, tel que des bases pour des

projections vectorielles. Nous trouverions sans doute là matière à mettre plus nettement en évidence des indices textuels d'alliance ou de coalition entre les acteurs d'une même catégorie ou entre des catégories d'acteurs. Ensuite, un arrimage pourrait être resserré aux enjeux écopolitiques, notamment ceux qui sont perçus comme faisant partie de l'héritage de la superstructure historiquement instituée de l'économie dominante. Un rapprochement pourrait ainsi être proposé entre la rationalisation comme modalité institutionnelle depuis Weber et la science et la technologie comme idéologie, ces dernières formes d'activité humaine étant intrinsèquement et fondamentalement liées à la question environnementale. Enfin, une application à d'autres corpus comparables reste possible autour de la même problématique de la perception de la situation conflictuelle économie-écologie (exemple: une lexicométrie de la une des journaux québécois sur le thème de l'écologie et de l'économie depuis un nombre déterminé d'années ou à des périodes éloignées) ou touchant d'autres questions de gestion gouvernementale mises à l'ordre du jour par diverses commissions parlementaires.

En posant la problématique à partir de la dichotomie *économie-écologie*, nous avons dû ouvrir nos réflexions à ce champ d'étude qu'Alain LIPIETZ définit comme « écologie politique, c'est à dire sur une nécessité d'action dans l'espace public ou sur une façon de vivre ensemble.²²³ » Concluant après avoir exposé sa vision triangulaire de la problématique dont les trois pointes sont l'économie, l'écologie et l'écologie politique, le chercheur avance que « nous savons désormais que l'écologie ne peut être que sociale, que la question sociale ne peut se résoudre qu'en respectant les contraintes écologiques.²²⁴ » Quant à la question : « Y a-t-il un paradigme de l'écologie politique? » LIPIETZ répond :

« Oui. D'abord on peut se contenter d'un constat empirique : certains problèmes, au début des années quatre-vingt, n'étaient tout simplement pas ou plus pris en compte par aucune force politique. Et parfois, même plus par les forces dont c'était le *fond de*

²²⁴ Id.., p. 58.

²²³ Alain LIPIETZ, op. cit., p. 37.

commerce. Quand les démocrates ne se préoccupent plus des droits de l'homme, ni les socialistes de la question sociale, quand de nouveaux problèmes, posés par de nouveaux mouvements sociaux (féministes, régionalistes, environnementalistes), ne sont pas repris par les forces traditionnelles, alors cette demande politique suscite une nouvelle offre politique. Comme la fonction crée l'organe, le vide de l'offre politique antérieure suscite dans toute l'Europe la création de partis Verts, qui connaissent en Allemagne leurs premiers succès 225 ».

Cette vision doit toutefois être nuancée. Avec le recul, on parvient à considérer l'ensemble de la dimension socio-historique des sociétés industrielles avancées²²⁶.

En ce sens, une autre tradition critique, parente par bien des attaches aux théories du langage, n'a pas perdu de sa pertinence en ce qu'elle permet toujours un regard objectif sur la constitution des idéologies, qu'elles soient anciennes ou nouvelles. Élaborée dans le but d'expliquer les forces à l'œuvre au sein des sociétés industrielles avancées, ainsi que les rapports qu'elles entretiennent avec le discours, l'approche de Habermas du matérialisme historique offre encore aujourd'hui quelques clés d'explication valables. Le philosophe de l'école de Frankfurt rappelait encore récemment ce principe que « les pratiques qui constituent la vie que nous vivons avec d'autres, au quotidien, reposent sur un socle solide de convictions communes d'arrière-plan, d'éléments que nous percevons comme des évidences culturelles et d'attentes réciproques²²⁷ ». Or, c'est cet horizon fait de convictions communes dont la superstructure économique serait l'ossature. Par l'affirmation constante de sa présence, elle relègue à la périphérie toutes autres formes de valeurs émergentes, instaurant un rapport de forces asymétrique irréfragable.

²²⁵ Id.., p. 37.

Des démarches technologiques innovantes sont entreprises en vue de réduire la présence dans l'atmosphère de GES d'origine anthropique, mais surtout du plus important d'entre eux, le CO2. Mais, au dire des experts impliqués, sans une véritable volonté politique de les mettre en œuvre et tant que les coûts liés aux réhabilitations environnementales continueront de grimper, leur travail restera vain. Dossier sur le CO2, émission *les Années-Lumières*, Radio-Canada, 28 août 2005. http://radio-canada.ca/actualite/v2/anneeslumiere/

227 *Une époque de transition : Écrits politiques 1998-2003*, Paris Fayard, 2005, p. 374.

La question qu'il reste à poser à la suite de Vivien, Kempf, Liepitz et les autres est donc celle-ci : Une économie écologique est-elle possible? Ou reformulée autrement : Est-ce que les forces et les tensions à l'œuvre au sein du discours collectif parviendront à infléchir nos actions dans le sens d'une gestion rédemptrice de l'environnement? Les phénomènes observés soulèveraient à cet égard plus de doutes qu'ils n'apportent de certitudes.

Mais terminons sur une note qui se veut optimiste et reconnaissons que, selon l'équilibre entre les coefficients de vocables *économie* et ceux de vocables *écologie* observés dans les textes de notre corpus, le verre serait tout aussi bien à moitié plein qu'à moitié vide. D'autres recherches doivent toutefois être poursuivies pour vérifier s'il est en train de se vider ou de s'emplir. Ce qui n'empêche toutefois pas les décideurs, à tout niveau et dans toutes les unités administratives, de participer activement et positivement aux transmutations qui ont cours.

Enfin, en ce qui concerne la responsabilité de ces derniers d'opter pour telle ou telle alternative tout en continuant à mettre en place une gouvernance environnementale publique juste, efficace et prudente, il ne suffit plus d'évoquer l'incertitude scientifique, la règle du laisser faire ou l'ambiguïté idéologique. Bien que perfectibles, des outils d'un potentiel certain, nous l'avons démontré, sont à la portée des administrateurs. Libre maintenant à eux de les employer à bon escient.

ANNEXE A

DOCUMENTS SUR L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE KYOTO AU QUÉBEC²²⁸

NOVEMBRE 1999 : Rapport de la table des transports et du changement climatique. Les transports et les changements climatiques Options à envisager (Transport Canada, 1999).

OCTOBRE 2000: Le Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques (PAQCC) (MENV, 2000).

2001 : État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques (MENV, 2001).

OCTOBRE 2002 : Inventaire des émissions de gaz à effet de serre au Québec (MENV, 2002).

NOVEMBRE 2002: Plan du Canada pour les changements climatiques (Gouvernement du Canada, 2002).

5 DÉCEMBRE 2002 : Motion en Assemblée par le Ministre Boisclair pour la tenue d'une consultation publique devant la CTE sur le Protocole de Kyoto avant le 18 février 2003. Acceptée à l'unanimité.

²²⁸ Source: MDÉUQAM, p. 4-6.

ANNEXE B

UNITÉS ADMINISTRATIVES RESPONSABLES DE L'ÉLABORATION DES MESURES VISANT À RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE AU QUÉBEC²²⁹

- 1) Les ministères et qui ont participé à la conception du document REFPK : Ressources naturelles ; Transports ; Relations internationales ; Finances, Économie et Recherche ; Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.
- 2) Les onze groupes de travail formés d'experts et d'administrateurs dont le mandat est de conseiller le CICC sur différents secteurs: Transports; Aménagement du territoire; Consommation énergétique dans les bâtiments; Production d'énergie; Forêts; Agriculture; Industrie; Instruments économiques; Analyse et modélisation; Science et adaptation; Sensibilisation et éducation du public.
- 3) L'ensemble du processus québécois de concertation était, en février 2003, chapeauté par le Comité interministériel sur le changement climatique (CICC) qui regroupait les 14 ministères et organismes suivants :

Environnement

Ressources naturelles

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Forêts

Transports

Affaires municipales et de la Métropole

Industrie et Commerce

Relations internationales

Santé et Services sociaux

Sécurité publique

Éducation

Finances

Affaires intergouvernementales canadiennes

Agence de l'efficacité énergétique

²²⁹ Source : www.menv.gouv.qc.ca/changements/ges/index/htm. Consultée hiver 2004. Pour un exemple d'une collaboration différente entre unités administratives en gestion environnementale voir : Rapport d'analyse environnementale : Projet de cogénération à la biomasse de l'usine Kruger Brompton, Annex I : Liste des unités administratives du Ministère [de l'Environnement], des ministères et des organismes gouvernementaux consultés, p. 31. Site : http://www.mddep.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2005/469-2005.pdf.

ANNEXE C

ORGANIGRAMME DU MENV

(Février 2003)

Source: http://www.menv.gouv.qc.ca/ministere/inter.htm

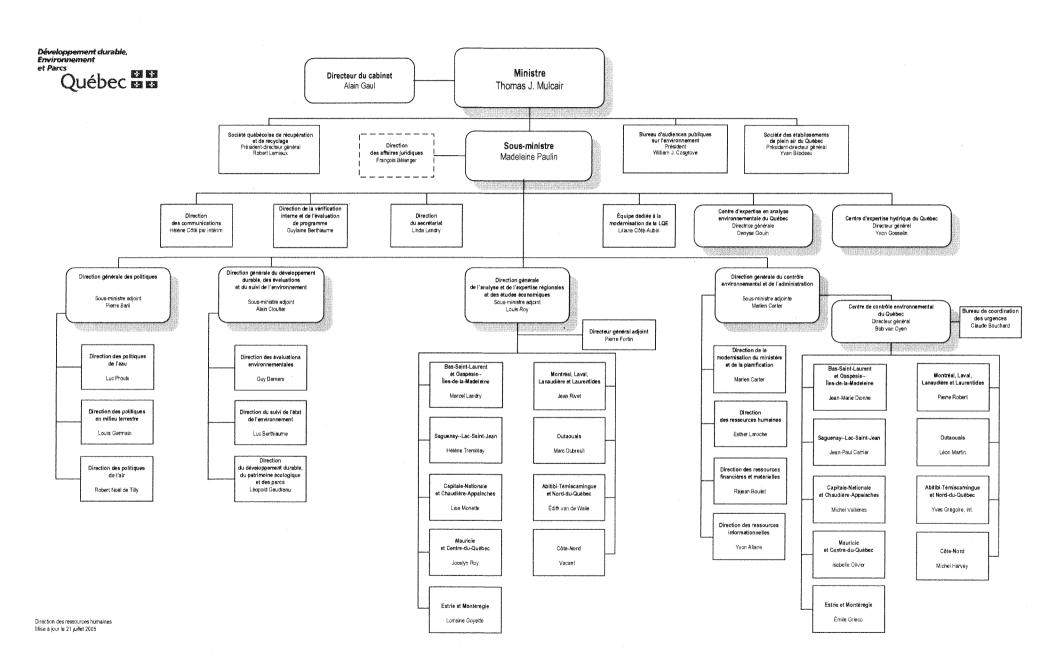
Direction des comminications Mise à pair le 3 octobre 2003

ANNEXE D

ORGANIGRAMME DU MDDEP

(Automne 2005)

Source: http://www.mddep.gouv.qc.ca/publications/index.htm



BIBLIOGRAPHIE

ACOT, Pascal (1993). Histoire de l'écologie, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je? » 127p.

ANGENOT, Marc (1982). La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes, Paris, Payot, Coll. Langages et Sociétés, 1982, 452 p.

ANSART, Pierre (1990). Les sociologies contemporaines, Paris, Seuil, 348 p.

ARMONY, Victor et DUCHASTEL, Jules (1995). *La catégorisation socio-sémantique*, Montréal, III Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles, 10 pages. Source site SATO.

AUSTIN, J. L. (1991). Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 202 p.

BAILEY, Frédérick G. (1971). Les règles du jeu politique, Presses universitaires de France, 254 p.

BÉLANGER, Louis (1996). Deux analyses sur l'évolution de la politique internationale du Québec, Ste-Foy, Université Laval, Cahiers de l'Institut #5, 116 p.

BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas (1986). La Construction sociale de la réalité, Paris Méridiens Klincksieck, 288 p.

BERNARD, Yves et COLLI, Jean-Claude (1976). Vocabulaire économique et financier, Paris, Seuil, 411 p.

BERNATCHEZ, Jean et TURGEON, Jean (2003). « La collecte de données », in Benoît GAUTHIER, *Recherche sociale*, Québec, Presse de l'Université du Québec, p. 431-468.

BEVORT, Antoine (2002). Pour une démocratie participative, Paris, Presses de Sciences Po, 130 p.

BILGER, Mireille (éd.) (2000). Corpus : Méthodologie et applications linguistiques, Paris, Honoré Champion, 376 p.

BOISVERT, Yves (1996). Le monde postmoderne : analyse du discours sur la postmodernité, Paris-Montréal, L'Harmattan, 141 p.

BOURDIEU, Pierre (1983) « L'opinion publique n'existe pas », Compte rendu d'une conférence prononcée à Noirot en janvier 1972, Les Temps Modernes, p. 1292-1309.

BRETON, Stanislas (1976). *Théorie des idéologies*, Paris, Desclée, Collection Théorème, 130 p.

BRODHAG, Christian, BREUIL, Florent, GONDRAN, Natacha, OSSAMA, François (2004). *Dictionnaire du développement durable*, Paris, AFNOR, Québec, Éditions MultiMondes, 279 p.

BRUNDTLAND, Gro Harlem, (1989). *Notre avenir commun*, Commission mondiale sur l'environnement et le développement (DMED), Montréal, Éditions du Fleuve, 432 p.

CAPDEVILA, Nestor (2004). *Le concept d'idéologie*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Pratiques Théoriques, 326 p.

CARRARO, Carlo et METCALF, Gilbert E. (2001). *Behavioral and Distributional Effects of Environmental Policy*, Chicago and London, The University of Chicago Press.

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (2002). Dictionnaire d'analyse discursive, Paris, Éditions du Seuil, 667 p.

CHEVALLIER, Jacques, et al (1980). Discours et idéologie, Paris, Presses universitaires de France, 431 p.

CORRIVEAU, Yves (1990). Les audiences publiques : un outil de planification dans une société démocratique, Montréal, colloque de l'IAPC « Que vaut la consultation publique dans l'élaboration des politiques? », 50 p.

COTNOIR, L., GARIÉPY, M., et VAILLANCOURT, J.- G., « La participation du public à l'évaluation environnementale », in J.- A. PRADES et al., *Environnement et développement : Questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Fides, 1991, p. 295-315.

DAOUST, François, DUCHASTEL, Jules et FAILLE, Dimitri della (2004). *SATO-XML*: une plateforme Internet ouverte pour l'analyse de texte assistée par ordinateur, JADT, 7^e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles.

DORCEY, Anthony H.J. et MCDANIELS, Timothy (2001). « L'implication des citoyens en environnement : attentes élevées et résultats incertains », in E. PARSON (dir.), *Gérer l'environnement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 249-301.

DROUIN, Jean-Marc (1993). L'écologie et son histoire, Paris, Flammarion/Champs, 215 p.

DUPLESSY, Jean-Claude et MOREL, Pierre (1990). *Gros temps sur la planète*, Paris, Seuil/Points, 339 p.

DURKHEIM, Émile (2004). Les règles de la méthode sociologique, Paris, Presses universitaires de France, 12^e édition, 149 p.

FORSTER, Nick (1994). «The Analysis of Company Documentation», in *Qualitative Methods in Organizational Research*, Ed. By Catherine Cassell and Gillian Symon, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications, p. 147-166.

GALBRAITH, J.K. (2004), Les mensonges de l'économie, Paris, Grasset, 91 p.

GAUDETTE, Nadine (2003). Huanjing Waijaio, diplomatie environnementale chinoise: La Chine et le Protocole de Kyoto, Mémoire de maîtrise en science politique, UQAM, 128 p.

GAUJELAC, V. de (2005). La société malade de la gestion, Paris, Seuil, 2005, 225 p.

GHIGLIONE, Rodolphe, et al. (1998). L'Analyse automatique des contenus, Paris, Dunod, 154 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA (Juin 2001). *Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale*, Ottawa, Environnement Canada (Auteur anonyme).

GOUVERNEMENT DU CANADA (2001). Renforcer l'évaluation environnementale pour les Canadiens, Rapport du ministre de l'Environnement au Parlement canadien sur l'examen de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, Ottawa, Agence canadienne d'évaluation environnementale.

GOUVERNEMENT DU CANADA (1998) Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable, ch. 3.

GOUVERNEMENT DU CANADA (Septembre 1980). Evaluation of Policies For Regulating Environmental Pollution, Ottawa, Mandat sur la réglementation, Cahiers de recherche. (Auteur: Donald N. Dewees, Institute for Policy Analysis, Toronto).

GOUVERNEMENT DU CANADA (Juin 2001). *Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale*, Ottawa, Environnement Canada (Auteur anonyme). 15 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA (2001). Renforcer l'évaluation environnementale pour les Canadiens, Rapport du ministre de l'Environnement au Parlement canadien sur l'examen de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, Ottawa, Agence canadienne d'évaluation environnementale. 28 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA (Septembre 1980). Evaluation of Policies For Regulating Environmental Pollution, Ottawa, Mandat sur la réglementation, Cahiers de recherche. (Auteur: Donald N. Dewees, Institute for Policy Analysis, Toronto).

GOUVERNEMENT DU CANADA (1992). Ministère de l'Environnement, Équipe de transition du Comité directeur sur la consultation et les partenariats, *Consultations and Pasrtnerships : Working Together with Canadians*, Ottawa, 1992.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995). Impacts du fédéralisme sur l'exercice des responsabilités du Québec dans le domaine de l'environnement et de la faune. Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune. (Auteur anonyme) 40 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1993). Organisation et fonctionnement des commissions parlementaires, Québec, Assemblée nationale, Secrétariat des commissions, 43 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2003). Commission des Transports et de l'Environnement, Guide des membres, Secrétariat des Commissions, 66 p.

GREIMAS, Julien Algirdas (1966). Sémantique structurale: recherche de méthode, Paris, Larousse, 262 p.

GRUBB, Michael, (2000). « Governing the Global Commons: An Assessment of Kyoto », in Wilhelm KRULL et Helen SCHOOP, *Debates on Issues of Our Common Future*, Weilerswist, Velbrück Wissenschaft, p. 155-177.

GUAY, Louis, DOUCET, Laval, BOUTHILLIER, Luc et DEBAILLEUL, Guy, sous la direction de (2004). Les enjeux et les défis du développement durable : Connaître, décider, agir, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Collection Sociologie contemporaine, 370 p.

HABERMAS, Jürgen (1973). La technique et la science comme idéologie, Paris, Denoël, Bibliothèque Médiations, 211 p.

HARDIN, Garrett (1968), « The tragedy of the commons », in *Science*, No 162, p. 1243-1248.

HOWLETT, Michael and RAMESH, M. (2003). *Studying Public Policy*, Don Mills, Oxford University Press, 311 p.

HOWLETT, Michael (2001). « Gouvernance environnementale et gestion de réseaux: entre changement et stabilité », in E. PARSON, dir., *Gérer l'environnement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 303-341.

HUG, Marc (2002). *L'enquête d'usage linguistique*, Paris, Honoré Champion Éditeur, Collection Lettres numériques, 156 p.

JONAS, Hans (1990). Le principe responsabilité, Paris, Flammarion / Champs, 470 p.

KEMPF, Hervé (1994). L'économie à l'épreuve de l'écologie, Paris, Hatier, 2^e édition actualisée, 79 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001). Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement, Paris, Nathan-Université, 200 p.

KERNAGHAN, Kenneth et CHARIH, Mohamed (1996). La recherche en administration publique: un agenda pour l'an 2000, Ottawa, Centre canadien de gestion et IAPC.

KINGDON, John W. (1984). *Agendas, Alternatives and Public Policies*, The University of Michigan, Harper Collins Publishers, 240 p.

LABBÉ, Dominique et MONIÈRE, Denis (2003). Le discours gouvernemental, Paris, Honoré Champion, 182 p.

LABBÉ, Dominique (avril 1990). « Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques », *Cahiers du CERAT*, Grenoble, 135 p.

LAFOREST, Rachel (2000). «La consultation publique et les formes d'action collective », *Politique et sociétés*, vol. 19, no 1, p. 27-47.

LECOMTE, Patrick et DENNI, Bernard, *Sociologie du politique*, Grenoble. PUG, 1990, 242 pages.

LEMIEUX, Vincent (2002). L'étude des politiques publiques : Les acteurs et leur pouvoir, Québec, Les Presses de l'Université Laval. 195 p.

LE PRESTRE, Philippe (1997). Écopolitique internationale, Montréal, Guérin universitaire, 556 p.

LE PRESTRE, Philippe et DUFAULT, Evelyne (Hiver 2001) *Le Canada et le Protocole de Kyoto*, Source http://www.isuma.net/v02n04/leprestre/leprestre_f.pdf ISUMA, Hiver 2001, p.37-44.

LEVY, John M. (1995). Essential in Microeconomics for Public Pulicy Analysis, Westport CT, London, Praeger, 234 p.

LIPIETZ, Alain (2003). Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation du XXIe siècle, Paris, La Découverte, 142 p.

LOVELOCK, James (2001). GAIA: Une médecine pour la planète, Paris, Ed. Sang de la Terre, 192 p.

MACNAGHTEN, P. (1993). « Discourses of Nature : Argumentation and Power », In *Discouse Analytic Research*, J. Parker and E. Burman, Editors, London, Routledge, p.52-72.

MAINGUENEAU, Dominique (2000). Analyser les textes de communication, Paris, Nathan, 212 p.

MAINGUENEAU, Dominique (1976). Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives, Paris, Classiques Hachette, 192 p.

MALOUIN, Pascal (2003). Limites et contradictions des deux principaux discours écologistes contemporains, UQAM, Mémoire de maîtrise, 81 p.

MAYER, Robert et OUELLETTE, Francine (2000). Méthode et recherche en intervention sociale, Boucherville, Gaétan Morin, 409 p.

MOREUX, Colette (1978). *La conviction idéologique*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 126 p.

MORTUREUX, Marie-Françoise (1997). La lexicologie entre langue et discours, Paris, SEDES, 191 p.

MULLER, Charles (1977) Principes et méthodes de la statistique lexicale, Paris, Hachette. Université, 206 p.

NAESS, Arne (1973). « The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement. A Summary », *Inquiry*, no 16, p. 95-100.

NATIONS-UNIES (1992). Convention-cadre des Nations-Unis pour la réduction des *gaz* à *effet de serre*.

http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf

NÊME, Colette (2001). La pensée économique contemporaine depuis Keynes, Paris, Economica, 254 p.

NICHOLSON-CROTTY, S. et J. NICHOLSON-CROTTY, « Interest Group Influence on Managerial Priorities in Public Organizations », Journal of Public Administration Research and Theory, vol. 14, no 4, 2004, p. 571-583.

NORDHAUS, William D. (2000). «Global Public Goods », in Wilhelm Krull et Helen Schoop, *Debates on Issues of Our Common Future*, Weilerswist, Velbrück Wissenschaft, p. 143-154.

PARSON, Edward A. dir. (2001). *Gérer l'environnement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 422 p.

PAQUIN, Martine (2000). D'un projet politique à un projet économique : Analyse des discours politiques du Québec contemporain de 1960 à 1969 et de 1985 à 1994, Thèse de doctorat, UQAM, 363 p.

PHILLIPS, Nelson & HARDY, Cynthia (2002). Discourse Analysis: Investigating Processes of Social Construction, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications, 104 p.

POTTIER, Bernard (2001). Représentations mentales et catégorisations linguistiques, Louvain, Peeters, 315 p.

PRÉMONT, Karine (2002). Les méthodes de consultations publiques, Commission de l'éthique de la science et de la technologie, Comité sur la consultation de la population, Document de travail, Étape 2 : Analyse critique, 35 p.

PRADES, José A., VAILLANCOURT, Jean-Guy et TESSIER, Robert, sous la direction de (1991). *Environnement et développement : Questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Fides, 374 p.

SABATIER Paul A. and JENKINS-SMITH, Hank C. (1993). *Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Sans Francisco, Oxford, Westview Press, 290 p.

SABATIER Paul A. (1988). « An Advocacy Coalition Framework of Policy Change and the Role of Policy-oriented Learning Therein », *Policy Science*, vol 21, no 2/3 (1988) p. 129-168.

SADIGH, Élie (1998). *La théorie économique dominante*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 246 p.

SARIN, Élysée (2003) *Introduction conceptuelle à la science des organisations*, Paris, L'Harmattan, 337 p. (Surtout Appendice I : « Dérapage méthodologique : l'enquête sur données d'opinion » p. 317-336.

SATO (2004). *Système d'analyse de texte par ordinateur*, Montréal, Université du Québec, sur le site Internet http://www.ling.uqam.ca/sato/outils/index.html#pres

SEARLE, John, R. (1972), Les actes de langages : essai de philosophie du langage, Paris, Herman, 261 p.

SESSIONS, George (1987). « The deep ecology movement: a review », *Environemental Review*, Vol. 9, Summer, p. 105-125.

SIMONIS, Udo (1989). « La modernisation écologique de la société industrielle : trois éléments stratégiques » in *Revue internationale des sciences sociales*. No 121, Août, pp 383-399.

SINCLAIR, John (1996). *Preliminary Recommandations on Corpus Typology*, rapport technique de l'Expert Advisory Group on Language Engineering Standards (EAGLE), Bruxelles.

SLIM, Assen (2004). Le Développement durable, Paris, Éditions Cavalier Bleu, 126 p.

SMITH, Adam (1995). Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations, Paris, Presses universitaires de France, Collection Pratiques théoriques, trad. Par P. Taieb et R. Greenstein, 4 volumes, 1429 p.

SPANOU, Calliope (2003). Citoyens et administration: Les enjeux de l'autonomie et du pluralisme, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques politiques, 270 p.

STANBURY, W.T. and Jane FULTON (1986), Consultation and Public Participation Processes in Government Pilicy Making: A Conceptual Framework, University of Ottawa, Working Paper, 35 p.

TITSCHER, Stefan, MYER, Michael, WODAK, Ruth and VETTER, Eva (2000). *Methods of Text and Discourse Analysis*, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications, 288 p.

TOURNIER, Maurice (1982). « Les vocabulaires politiques à l'étude, aujourd'hui (1962-1982) », in *Raison présente*, Vol. 62, p. 79-101.

TROM, Dany (1990). « Le parler vert : réflexions sur les structures discursives de l'idéologie écologiste », in *Politix*, Vol. 9, p. 44-52.

VIG, Norman J. and KRAFT, Michael E. (1990). *Environmental Policy in The 1990s: Toward a New Agenda*, Washington, Congressional Quaterly Press, 418 p.

VIGNEAU, Nadine (1992). Étude sur la nature du phénomène de participation publique au BAPE, Rapport d'intervention, Québec, ENAP, 100 p.

VILLENEUVE, Claude et RICHARD, François (2005). Vivre les changements climatiques : Quoi de neuf?, Montréal, MultiMondes, 382 p.

VIVIEN, Frank-Dominique (1994). Économie et écologie, Paris, La Découverte, Repères, 124 p.

WODAK, Ruth and Michael MEYER (2001). *Methods of Critical Discourse Analysis: Introducing Qualitative Methods*, Thosand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications, 200 p.

SITES INTERNET

http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpfrench.pdf (Texte du Protocole de Kyoto, format pdf.)

http://www.industrie.gouv.fr/energie/developp/serre/textes/se_kyoto.htm (Proposition de mise en œuvre du Protocole de Kyoto)

http://www.cea.fr/fr/pedagogie/EffetDeSerre/QuestionReponse1.htm (Qu'est-ce que l'effet de serre ?)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Gaz %C3%A0 effet de serre (Les GES)

http://www.effet-de-serre.gouv.fr/
(Mission interministérielle en France sur les GES)

http://www.notre-planete.info/geographie/changement_0.php (Géographie les changements climatiques)

http://www.energie-schweiz.ch/internet/00481/?lang=fr (Rapport scientifique mondial sur les GES)

http://www.menv.gouv.qc.ca/ministere/inter.htm (Ministère de l'Environnement)

http://www.menv.gouv.qc.ca/changements/kyoto/memoires/index.htm (Les mémoires déposés, source du corpus)

http://www.ecogeste.gouv.qc.ca/PPNR/Manuel.pdf (Le programme Écogeste)

http://www.er.uqam.ca/nobel/oei/txt/2004x-Canada's%20Inst%20Adapt%20 Smith Stoett .pdf (Les Cahiers de l'observatoire de l'écopolitique internationale)

http://www.isuma.net/v02n04/leprestre/leprestre_f.pdf (Le Canada et le Protocole de Kyoto)

http://www.ise.uqam.ca/
(Institut des Sciences de l'environnement)

http://www.bibl.ulaval.ca/ress/ecologiedictionnaires.html

(Site ressources, ouvrages de références en écologie, dictionnaires, glossaires, encyclopédies)

http://www.changementsclimatiques.gc.ca/(Renseignements sur le changement climatique, Gouvernement du Canada)

http://www.umoncton.ca/gemeap/lexique.html (Lexique économique)

http://www.amisdelaterre.org/lexique/ (Lexique écologique)

http://www.ac-versailles.fr/etabliss/herblay/LEXECO/default.htm (Lexique socio-économique)

http://www.petitkar.com/ecodroit/1stteco/lexeco1stt.htm (Lexique d'économie)

http://www.monde-diplomatique.fr/glossaire/ecologie/ecologieecologisme (Glossaire de l'écologie)